

Corse : de graves dissensions éclatent au sein de la justice antiterroriste

LES DÉBATS sur la question corse s'accompagnent de dissensions au sein des services chargés de la lutte antiterroriste. Elles viennent d'être illustrées par un geste rare : l'un des quatre juges d'instruction antiterroristes chargés de l'enquête sur l'assassinat de François Santoni a saisi le procureur de la République de Paris d'une éventuelle irrégularité procédurale qui entacherait la perquisition au domicile parisien de l'ancien leader nationaliste. C'est le nouvel épisode d'un conflit latent, aux soubassements politiques, entre juges d'instruction et parquet. Dans l'île, certains estiment qu'il pèse sur l'efficacité de l'Etat : si le nombre de crimes de sang en Corse est en baisse depuis 1993, leur taux d'élucidation reste faible.

Lire page 7

► www.lemonde.fr/corse

La future médecine des cellules souches

LE XXI^e SIÈCLE sera-t-il celui de la thérapie cellulaire ? Les promesses annoncées d'une nouvelle médecine issue des découvertes faites sur le séquençage du génome humain pourraient être dépassées par l'utilisation thérapeutique des cellules souches embryonnaires qui ont pour propriété de pouvoir se transformer pour reconstituer les différents tissus de l'organisme humain. Aux Etats-Unis, où le débat sur ce thème hautement sensible a pris une dimension politique, le gouvernement a publié la liste des centres mondiaux habilités à fournir de telles cellules aux biologistes du secteur public.

Lire page 17

► www.lemonde.fr/genome

Automobile : le déclin américain



BOB LUTZ

LA PART du marché automobile américain de General Motors est tombée de 45 % en 1980 à 28 %. Le géant a fait appel à Bob Lutz, un « car guy » qui a su remonter l'image de Chrysler. Enquête sur un déclin.

Lire pages 12 et 13

► www.lemonde.fr/eco-americaine

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

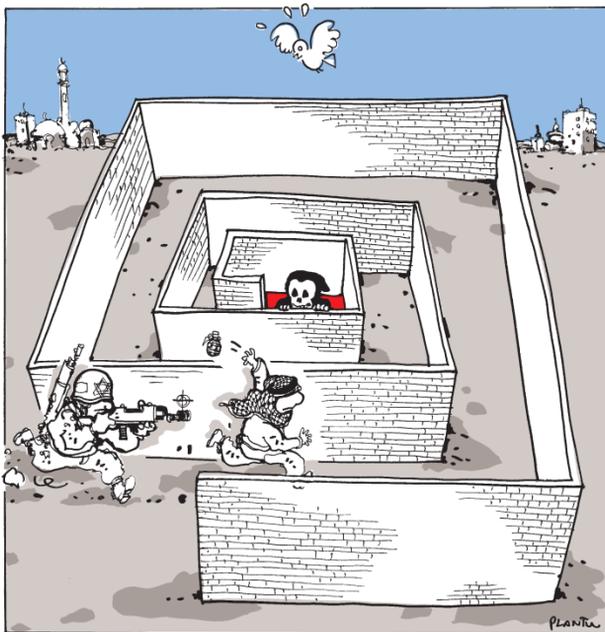
M 0147 - 829 - 7,50 F - 1,14 €



Israël frappe un symbole de la Palestine

- L'assassinat d'un des dirigeants de l'OLP suscite une large réprobation internationale
- L'opération menée contre Moustapha Al Zibri, chef du FPLP, ouvre une nouvelle phase dans la guerre
- Le gouvernement Sharon manifeste sa volonté de viser des responsables politiques de l'Intifada

AUX ÉTATS-UNIS, en Europe et en Israël même, le meurtre par l'armée israélienne, lundi, d'un des chefs de l'OLP suscitait mardi 28 août un concert de condamnations unanimes. En assassinant, en Cisjordanie, Moustapha Al Zibri, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), Israël s'en est pris, pour la première fois depuis le début de l'Intifada, à l'un des chefs de l'OLP, l'un des figures du mouvement national palestinien. Même si le gouvernement d'Ariel Sharon a justifié ce meurtre en imputant à la victime des actes terroristes, c'est d'abord une cible politique qui semble avoir été visée. Comme s'il s'agissait de souligner qu'aucune personnalité palestinienne n'était dorénavant à l'abri dans la guerre en cours depuis onze mois. L'assassinat a suscité une émotion considérable chez les Palestiniens et dans le monde arabe. Nombre d'organisations palestiniennes ont promis vengeance. Le secrétaire général de la Ligue arabe, l'Égyptien Amr



Moussa, a parlé « d'acte mafieux ». Washington a dénoncé un assassinat qui rend la situation encore plus difficile. Les éditorialistes israéliens critiquaient eux aussi, souvent en termes vifs, l'opération menée par le gouvernement de M. Sharon. Mardi matin, après avoir essuyé des tirs, l'armée a opéré deux incursions, l'une dans le secteur de Bethléem, en Cisjordanie, l'autre dans la bande de Gaza, où elle a détruit quatorze maisons. S'adressant à la conférence annuelle des ambassadeurs, le président Jacques Chirac a observé lundi à Paris : « La force et la violence qui nourrissent la haine ne ramèneront ni la sécurité ni la paix » dans la région. « Rarement la situation a été aussi grave, au point de menacer la stabilité même de toute la région », a-t-il dit, avant d'ajouter : « La paix dépend d'abord de la volonté de ceux qui s'affrontent. »

Lire pages 2 et 3

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens



LIONEL JOSPIN

Sa rentrée sur TF1

Pour la première fois depuis qu'il est premier ministre, Lionel Jospin fait sa rentrée à la télévision, sur TF1 plutôt que devant ses « camarades » du Parti socialiste, réunis pour leur université d'été à La Rochelle. Un choix qui s'explique par la perspective de l'élection présidentielle. M. Jospin doit répondre aux attaques de M. Chirac contre sa politique et aux interrogations des Français sur la sécurité, la croissance et l'emploi.

p. 5 et notre éditorial p. 11

Un gang s'attribuait tous les gains du Monopoly de McDonald's

LES LOCAUX du FBI ont accueilli, lundi 20 août, une curieuse conférence de presse. Le patron du FBI, Tom Pickard, et le célèbre procureur John Ashcroft ont annoncé en grande pompe le succès de « l'opération réponse finale » et leur triomphe sur le crime organisé. Le gang Jacobson - du nom de ce desperado de cinquante-huit ans habitant l'Etat de Géorgie - vient d'être démantelé après plusieurs années d'enquête. A l'actif de cette bande de huit criminels : ni arme à feu, ni hold-up de banque, ni menace d'enlèvement..., mais une fraude géante aux jeux promotionnels Monopoly et Qui veut gagner des millions organisés par les restaurants McDonald's. Le gang est accusé d'avoir détourné 13 millions de dollars de gains.

Pendant cinq ans, les Américains ont eu beau collectionner les autocollants de leurs Big Mac et de leurs paquets de frites, ils n'avaient aucune chance de gagner le moindre prix en argent. Le million de dollars promis au grand jeu Monopoly leur échappait : tous les tickets gagnants étaient, en effet, récupérés depuis 1995 par Jerome « Jerry » Jacobson. Employé à Los Angeles de l'agence Simon Marketing (filiale du groupe

coté en Bourse Simon Worldwide), qui a conçu et gère les jeux-concours promotionnels pour le compte de la chaîne de restauration, Jacobson s'occupait de la sécurité.

Le FBI a préféré conserver secrète la technique utilisée par le fraudeur pour identifier les quelques tickets qui portaient les noms des rues gagnantes. On sait juste qu'il avait tissé un réseau à travers six Etats des Etats-Unis pour brouiller les pistes : il disposait d'au moins trois « recruteurs » (des femmes), qui proposaient à quatre autres personnes le ticket gagnant en échange du partage des gains. La bande se distribuait les lots - le prix le plus élevé est de 1 million de dollars, mais le jeu permet également de gagner des voitures et de l'électroménager.

La collaboration entre McDonald's et Simon Marketing vient de s'achever. C'est désormais un groupe de travail dirigé par un avocat qui est chargé de passer en revue le fonctionnement de toutes les promotions. En Europe, les filiales qui utilisent le jeu Monopoly pour faire leur promotion ne seraient pas concernées par la fraude, affirme un porte-parole des restaurants qui précise que le gang Jacobson n'a pas de ramifications

sur le Vieux Continent. En France par exemple, où le jeu a cours depuis quatre ans, deux personnes auraient déjà gagné 1 million de francs.

Poursuivis aujourd'hui pour « fraude au courrier », les membres américains du réseau Jacobson risquent chacun cinq années de prison et une amende de 250 000 dollars. Ils pourraient être contraints de restituer les sommes frauduleusement gagnées. « Nous voulons que ceux impliqués dans ce type de corruption sachent qu'enfreindre la loi n'est pas un jeu », a déclaré le procureur Ashcroft.

Le PDG de McDonald's, Jack Greenberg, a, lui, annoncé le début d'un nouveau jeu promotionnel doté de 10 millions de dollars. Histoire d'essayer de redonner confiance à ses clients américains floués. Il proclame que McDonald's veut donner à ses clients la possibilité de regagner « chaque dollar volé par le réseau criminel ». McDonald's flatte le goût des Américains pour la vengeance dans l'espoir d'éviter les procès.

Florence Amalou



CINÉMA

De Téchiné à « Platform »

André Téchiné a construit son dernier film, *Loïen*, autour de trois personnages dont les destins se dénouent à Tanger dans une fiction luxuriante. Tous les nouveaux films, dont *Platform* du chinois Jia Zhang-ke.

p. 22 à 24

► www.lemonde.fr/cinema

Les clefs de la bataille présidentielle

LA FRANCE entre dans l'une de ses longues campagnes électorales dont elle a le secret et qui la mènera jusqu'au mois de juin prochain. L'issue de ces élections, présidentielle puis législatives, est très incertaine. Certes, le rapport de forces politique fixé lors des municipales et des cantonales est légèrement favorable à la droite à 52 %-48 %. Mais la présidentielle est d'une autre nature : élection nationale, élection globale, élection personnelle, élection décisive, la compétition nourrit l'incertitude. Quant aux législatives, il est clair qu'elles seront influencées par le résultat du premier scrutin.

Dans ces conditions, et l'auteur de ces lignes le sait mieux que quiconque, aucun pronostic ne peut valablement être établi. Avec un face-à-face entre gauche et droite aussi serré, le résultat dépendra pour beaucoup de la capacité de chaque camp à se montrer plus uni que l'autre. Il y a là un aspect majeur des prochains scrutins puisque chacun possède son point fort et son talon d'Achille.

A gauche, la carte majeure a pour nom Lionel Jospin. Le premier ministre dispose de trois atouts, qui, s'ils perdurent, lui feront un devoir d'être candidat : il

est toujours populaire après plus de quatre années passées à Matignon, il a déjà été candidat à l'élection présidentielle et possède aux yeux des Français l'expérience qu'ils jugent nécessaire pour accéder à la fonction suprême. Enfin, il incarne, comme François Mitterrand jadis, la figure du rassembleur à gauche : selon la moyenne de ses trois derniers baromètres de la Sofres, il est populaire dans chacune de ses familles, au PS bien sûr, à 85 %, au PC aussi à 77 % et chez les Verts enfin à 65 %.

Le talon d'Achille de la gauche réside dans la contestation croissante par ses propres troupes de l'action gouvernementale. Certes, le bilan global depuis 1997 reste jugé favorablement par une majorité de Français, mais, secteur par secteur, il n'en est pas toujours ainsi. Selon le dernier baromètre européen d'Ipsos, réalisé juste avant l'été, 58 % des Français (et 44 % des électeurs de gauche et Verts) ne font pas confiance au gouvernement pour lutter contre l'insécurité et 69 % (dont 58 % à gauche) ne lui font pas confiance pour diminuer les impôts.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Lire la suite page 11



ENQUÊTE

La folie du K2

3. La colère de Walter Bonatti

Sacrifié par ses compagnons lors de la conquête italienne du K2, en 1954, Walter Bonatti a attendu un demi-siècle pour dire sa vérité : il raconte l'« homicide raté » dont il fut victime, abandonné en pleine nuit sans équipement à 8 100 mètres d'altitude.

International.....	2	Aujourd'hui.....	17
France.....	5	Météorologie-Jeux.....	20
Société.....	7	Carnet.....	21
Régions.....	9	Abonnements.....	21
Horizons.....	10	Culture.....	22
Entreprises.....	12	Guide culturel.....	24
Tableau de bord.....	14	Radio-Télévision.....	25

PROCHE-ORIENT L'assassinat par l'armée israélienne, lundi 27 août, du chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Abou Ali Moustapha, marque une nouvelle

escalade dans le conflit. Deux missiles tirés par des hélicoptères ont tué ce responsable de l'une des factions historiques de l'OLP dans son bureau de Ramallah. ● LE FPLP a aussitôt répli-

qué, revendiquant le meurtre d'un colon juif le même jour près de Naplouse, en Cisjordanie. ● DEPUIS LE DÉBUT de l'Intifada, il y a dix mois, Abou Ali Moustapha est le plus haut

responsable palestinien à être la victime de la politique de « *meurtres ciblés* » perpétrés par Tsahal. ● L'AR-MÉE israélienne a par ailleurs pour la première fois occupé, dans la nuit de

lundi à mardi, certaines positions dans la ville de Beit Jala, d'où les snipers palestiniens avaient tiré dans la soirée sur le quartier de colonisation juif de Gilo, à Jérusalem-Est.

Israël a frappé un symbole du mouvement national palestinien

L'assassinat d'Abou Ali Moustapha, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), marque une nouvelle escalade du conflit ; pour la première fois, Israël s'en prend directement au chef d'une faction de l'organisation de Yasser Arafat

JÉRUSALEM
correspondance

L'armée israélienne a occupé, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 août, des positions dans la ville de Beit Jala, tout près de Bethléem, à la suite de tirs de snipers palestiniens contre Gilo, un quartier construit au sud de Jérusalem en territoire occupé. C'est la première fois que des chars israéliens entrent dans cette ville et qu'Ariel Sharon met donc à exécution une menace qu'il avait déjà proférée le 15 août. Le premier ministre avait alors expliqué, sur un ton qui ne laissait guère de doute sur ses intentions, qu'« Israël ne tolérerait plus » d'attaques palestiniennes sur Gilo. Comme M. Sharon l'avait prévenu avant d'être porté à la tête du gouvernement israélien : « Je dis ce que je fais et je fais ce que je dis »...

C'est bien à la lumière de cette assertion rappelée, qu'il faut lire les événements de la journée du 27 août et de la nuit qui a suivi. Les tirs palestiniens sur Gilo ayant repris hier soir vers 19 heures, l'ar-

mée israélienne a d'abord riposté puis a pénétré en territoire palestinien au milieu de la nuit. A chaque salve de canon, de jeunes adolescents hurlaient de joie dans Gilo et se précipitaient au-delà du mur de protection qui longe désormais toutes les rues exposées aux tirs provenant de Beit Jala pour tenter de voir les dégâts causés à l'adversaire.

L'incursion de l'armée dans Beit Jala n'a pas rencontré de résistance majeure, les Palestiniens ne disposant pas des moyens nécessaires pour lutter contre une armée régulière. Un policier palestinien est mort au cours de l'opération. Néanmoins, mardi matin, vers 8 heures, des échanges sporadiques de coups de feu se faisaient encore entendre. L'armée occupe désormais des positions dominantes à Beit Jala. « Nos forces vont opérer pour un temps limité afin d'atteindre leurs objectifs », a indiqué le porte-parole de l'armée.

Tsahal restera-t-elle à Beit Jala quelques heures, quelques jours ou plus longtemps ? La réponse

est évasive, mais la clarté de l'objectif est telle qu'il faut s'attendre à une présence prolongée des forces israéliennes en territoire palestinien dans cette zone. Par ailleurs, l'armée israélienne a rasé au bulldozer dans la même nuit quatorze maisons dans le secteur de Rafah, au sud de la bande de Gaza, près de la frontière égyptienne.

L'assassinat dans la matinée de lundi de Moustapha Al Zibri, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), n'est pas non plus réellement une surprise. Après l'attentat commis à Jérusalem, le 9 août, à la pizzeria Sbarro qui a fait quinze morts, outre le kamikaze, le cabinet de sécurité avait décidé d'appliquer et d'élar-

gir sa politique d'« *élimination des terroristes* ». Autrement dit, l'armée pourrait désormais s'attaquer à « *des personnalités politiques palestiniennes plus connues du grand public et plus proches de l'Autorité palestinienne* » que les obscurs artificiers du Hamas ou du Jihad, expliquait-on alors dans les milieux du pouvoir.

Lundi 27 août à l'aube, le cabinet de sécurité restreint, à nouveau réuni, a donc décidé de poursuivre cette politique « *antiterroriste* ». Certes, aucun nom n'a alors été donné, puisqu'il semble même que Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, n'ait pas été prévenu du choix de la cible, ce qui provoque quelques remous dans la coalition...

« ACTIONS PRÉVENTIVES »

Mais peu de voix politiques se sont élevées pour critiquer cette opération. Le travailliste Yossi Beilin a comparé Sharon à l'empereur Néron et Yossi Sarid, chef du Meretz, un parti de gauche, a enjoint le Parti travailliste de quit-

ter le gouvernement. Quant à M. Pérès, il a finalement endossé l'opération. « *Un des responsables d'une bande d'assassins-suicidaires a seulement été tué* », a-t-il déclaré devant une délégation de donateurs juifs. Certaines sources estiment que si M. Pérès ignorait l'importance de l'exécution, il savait qu'Abou Ali Moustapha figurait sur la liste des Palestiniens à « *éliminer* ». Liste qui aurait été établie après l'attentat contre le nightclub de Tel-Aviv du 1^{er} juin qui a fait 21 morts.

Le fait que le FPLP ait revendiqué un certain nombre d'attentats à la voiture piégée faisait d'Abou Ali Moustapha un ennemi à abattre pour le gouvernement israélien. En cela, cet assassinat est un indicateur de la nouvelle politique du gouvernement. Une source militaire autorisée précise à cet égard : « *Désormais, nous n'attendons plus d'avoir des morts pour agir. Nous mènerons des actions préventives.* »...

Catherine Dupeyron

« Les assassinats ciblés ne mettent pas fin à la violence »

Les Etats-Unis ont déclaré, lundi 27 août, que les assassinats de dirigeants palestiniens par Israël ne faisaient qu'attiser le conflit au Proche-Orient. Le département d'Etat a aussi appelé les Israéliens à réduire « la pression, les épreuves et les humiliations de la population palestinienne » tout en réitérant ses appels à l'Autorité palestinienne pour qu'elle mette fin aux attaques contre des Israéliens. Interrogé au sujet de l'assassinat lundi du chef du FPLP, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a déclaré : « *Nous pensons qu'Israël doit comprendre que les assassinats ciblés de Palestiniens ne mettent pas fin à la violence, mais ne font qu'attiser une situation déjà volatile, et rendre encore plus difficile un retour au calme.* »

Les Etats-Unis sont particulièrement inquiets, car vingt citoyens américains d'origine palestinienne, dont des femmes et des enfants, se trouvaient dans le bâtiment du FPLP. - (AFP.)

« Ils peuvent tuer cent de nos chefs, cela ne changera rien !... »

RAMALLAH (Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

Les tirs des hélicoptères israéliens étaient mortellement précis. La façade de l'immeuble le prouve : seules deux fenêtres du

REPORTAGE

A Ramallah, les appels à la mobilisation générale répondent au « message » israélien de « guerre illimitée »

deuxième étage ont été touchées, lundi matin 27 août, à Al-Bireh, près de Ramallah, lors de l'attaque aérienne qui a tué Moustapha Al Zibri, plus connu sous le nom d'Abou Ali Moustapha, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Il était accusé par Israël d'être l'organisateur de huit attentats ou attentats avortés commis ces derniers mois.

En milieu de matinée, deux missiles ont été tirés contre son bureau, l'un dans la fenêtre de droite, l'autre dans celle de gauche. Les hélicoptères Cobra, restés à bonne distance de l'objectif, sont ensuite repartis comme ils étaient venus, dans la plus grande discrétion. Au final, cette opération d'une précision extrême a donc fait un

mort, Abou Ali Mustapha, et trois blessés légers, des voisins atteints, semble-t-il, par des éclats de verre.

Dans l'entrée du local du FPLP, la photo d'un enfant jetant une pierre sur un char israélien a résisté à la déflagration, mais les fauteuils sont retournés et le couloir jonché de morceaux de ferraille. Le bureau de la victime, situé à l'angle du bâtiment, laisse supposer que l'essentiel des dégâts a été provoqué par un effet de souffle. Le sol est couvert de gravats, de bouts de verre. A l'exception de deux fauteuils, tout le mobilier a été détruit. Les murs, eux, ont résisté, de même que le plancher. Hormis des vitres brisées, la déflagration n'a d'ailleurs pas entraîné de dégâts importants à l'étage inférieur, où vivent plusieurs familles palestiniennes de nationalité américaine. « *Personne n'a entendu les hélicoptères arriver*, assure Saad, un jeune employé du FPLP. *A la première explosion, je me suis précipité sous ma chaise, sans comprendre ce qui se passait. La seconde s'est produite dix secondes plus tard. Alors, j'ai compris...* »

Cette attaque pour le moins « *ciblée* » a suscité une émotion considérable dans la communauté palestinienne : dans les heures suivantes, les habitants de Jérusalem-Est, le secteur arabe de la ville, sont restés à l'écoute des radios. Ceux de Bethléem ont proposé un rassemblement devant l'église

de la Nativité. A cent kilomètres de là, dans la bande de Gaza, plus de vingt mille personnes ont défilé, brandissant des drapeaux rouges du FPLP et appelant à la « *revanche* ». Et le FPLP revendiquait l'attentat contre un colon israélien, grièvement atteint par balles près de Naplouse, et ayant succombé à ses blessures.

A Ramallah, dans l'après-midi, l'épicentre de cette nouvelle crise, la plupart des commerçants fermeront boutique en signe de deuil : on voit des centaines de personnes défilant devant l'immeuble attaqué. L'hôtel de ville de la commune voisine, Al-Bireh, constitue également un autre point de ralliement. A l'extérieur, des jeunes gens hurlent : « *L'Intifada se poursuivra* », ou encore « *On veut la tête du criminel Sharon !* ». A l'intérieur, des femmes pleurent devant le portrait du défunt. Les militants se saluent en silence, s'interrogeant sur la riposte à venir.

« SUR LES ORDRES DE GEORGE BUSH »

De nombreuses personnalités politiques commencent à affluer. Toutes réfutent les accusations de terrorisme portées contre cette figure historique de la lutte palestinienne qu'était, selon eux, Abou Ali Moustapha. Un communiqué du Fatah circule bientôt de main en main : le parti de Yasser Arafat lance un appel à la « *mobilisation généra-*

le » face à la « *guerre totale* » déclenchée par Israël. Le chef du FPLP, dont les obsèques devaient avoir lieu mardi en fin de matinée, est d'ores et déjà élevé au rang de « *martyr* ».

Les cadres de son parti s'en prennent alors au premier ministre israélien Ariel Sharon et aux Etats-Unis. Tayssir Quobaa, membre du bureau politique du FPLP, déclare ainsi au Monde : « *Abou Ali Moustapha a été tué par les Israéliens sur les ordres de George Bush. Il y a deux jours, quand ce dernier a donné son feu vert à Sharon pour faire ce qu'il voulait avec des moyens militaires très sophistiqués, il l'a encouragé en quelque sorte à assassiner nos représentants politiques. Malgré tout, ils peuvent tuer cent de nos chefs, cela ne changera rien puisque notre révolution dépend du peuple. J'ignore ce qui va se passer dans les jours à venir. Malheureusement, je ne suis pas un militaire. Mais je suis sûr que l'Intifada va s'accroître.* »

Le politologue Ghassan Al Katib, également présent à Al-Bireh, confirme la portée de cet événement : « *C'est une escalade très dangereuse. En tuant un homme considéré comme un modéré, estimé par tous, Israël nous envoie le message d'une guerre illimitée. Cela va attiser la haine et l'esprit de revanche.* »

Philippe Broussard

[MBA ESCP-EAP]

L'ACCÉLÉRATEUR de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP

à Paris EST UN PROGRAMME DE MANAGEMENT

conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme MBA bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.

Rejoignez le réseau des 19 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.

ESCP-EAP

79 avenue de la République - 75011 Paris
Cécile Miranda - Tél. : 01 49 23 22 70
E-mail : emba@escp-eap.net

Réunions d'information

- 20/09 - 8h15
- 04/10 - 18h15
- 17/10 - 18h15

ESCP-EAP

OXFORD PARIS MADRID BERTIN

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.™

Le successeur de Georges Habache devient un martyr de la lutte pour la souveraineté

LES PALESTINIENS s'expliquent d'autant moins le meurtre ciblé de Moustapha Al Zibri, alias Abou Ali Moustapha, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), qu'Israël l'a inscrit dans une série de ripostes à une opération-commando menée deux jours plus tôt à Gaza contre une position militaire israélienne par deux membres d'une autre composante de l'OLP, le Front démocratique pour la libération de la Palestine, le FDLP (*Le Monde* du 28 août).

L'armée israélienne, disent-ils, a voulu, par une action d'éclat, faire oublier le camouflet qu'elle a subi à Gaza, où ses soldats ont été pris de panique : trois d'entre eux ont été tués dans cette opération, qui a d'ailleurs immédiatement entraîné l'ouverture d'une enquête par Tsahal. Pour les Palestiniens, cela illustre aussi la confusion qui règne au sein de l'armée et de la classe politique israéliennes.

Abou Ali Moustapha n'est pas une « simple » victime de plus de la politique de « *meurtres ciblés* » par Israël d'activistes et de responsables palestiniens - qui a fait à ce jour plus de cinquante morts. En le prenant pour cible, l'armée israélienne a visé l'un des symboles de l'Organisation de libération de la Palestine, celles que soient par ailleurs les responsabilités « *terroristes* » que l'Etat juif lui attribue *post mortem*. Abou Ali Moustapha était

en effet depuis juillet 2000 à la tête de la deuxième formation - après le Fatah - de la centrale palestinienne qui demeure la plus représentative de l'ensemble des Palestiniens, ceux de l'exil inclus.

En assassinant Abou Ali Moustapha, Israël « *a franchi toutes les lignes rouges* », a commenté Nabil Abou Roudeïnah, le principal conseiller du président Yasser Arafat. « *Sharon* [le premier ministre

En prenant Abou Ali Moustapha pour cible, l'armée israélienne a touché une corde sensible

israélien] appelle toutes les foudres de l'enfer à se déchaîner », a renchéri le négociateur en chef palestinien, Saeb Erakat. L'Autorité palestinienne a décrété un deuil de trois jours et Yasser Arafat a salué dans la victime un « *grand leader aujourd'hui martyr* ». De Damas, où se trouve son quartier général, le FPLP a promis de « *répliquer avec plus de force encore. Israël paiera très cher le prix de ce crime* », a déclaré Maher Al Taher, l'un des

dirigeants politiques du mouvement. Nayef Hawatmeh, chef du FDLP, a affirmé que la lutte continuerait. Le Hamas et le Jihad islamique, pourtant aux antipodes du gauchisme originel du FPLP, ont juré de venger le meurtre. Plusieurs dirigeants arabes l'ont pour leur part dénoncé dans des termes que résume cette expression d'Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe : un « *acte mafieux* ». C'est dire qu'en prenant Abou Ali Moustapha pour cible, l'armée israélienne a touché une corde sensible du nationalisme palestinien. La multiplication des meurtres ciblés explique en effet seulement en partie cette colère partagée ; celle-ci est démultipliée par le fait que la victime était d'une très grande intégrité, et que le FPLP, dont il était l'un des fondateurs, est l'une des formations historiques de la lutte de libération nationale palestinienne et un pilier du nationalisme arabe.

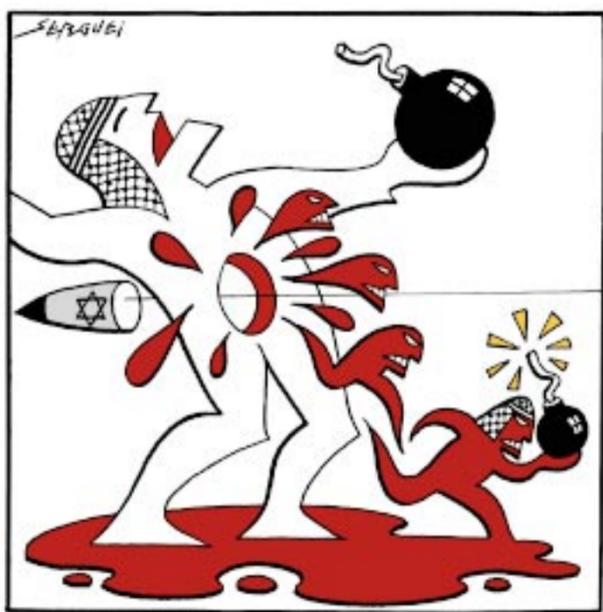
Son prédécesseur, Georges Habache, qui a qualifié de « *crime hideux* » le meurtre de son ancien second, est indiscutablement, à ce jour, le plus populaire des dirigeants historiques du mouvement de libération nationale palestinien. Sa popularité a rejailli sur l'ensemble de son mouvement, sans que cela vaille nécessairement caution à ses dérives terroristes des années 1970.

Opposé aux accords israélo-palestiniens d'Oslo de 1993 qu'il jugeait

iniques, le FPLP a mis de l'eau dans son vin six ans plus tard. Ces accords sont « *devenus une réalité politique* », avait déclaré Abou Ali Moustapha lui-même, à la veille d'une rencontre, en août 1999, avec Yasser Arafat. A l'automne de la même année, et à la faveur de la réconciliation du FPLP avec l'Autorité palestinienne, cet ancien agriculteur était revenu en territoire autonome palestinien. Originaire du village d'Araba, dans le nord de la Cisjordanie, il avait dû prendre le chemin de l'exil après l'occupation de la Cisjordanie en 1967, les Israéliens le pourchassant pour actes de résistance. Cet ancien chef militaire, devenu numéro deux de son organisation vers le milieu des années 1970, avait donc fini par se convertir à une certaine *realpolitik*.

Israël, qui a un droit de veto sur tous les exilés candidats au retour, l'avait autorisé à revenir en Cisjordanie, à condition qu'il renonce à la lutte armée. Mais l'Etat juif lui a imputé lundi, après l'avoir tué, la responsabilité de tentatives d'attentats le 4 janvier à Or Yehouda, le 5 janvier, le 8 et le 21 février à Jérusalem, le 6 janvier à Haïfa, lui imputant également un double attentat le 7 janvier à Yahoud. L'Etat juif accuse également le FPLP d'attaques à l'arme automatique et à la bombe dans la région de Jérusalem.

Mouna Naïm



M. Chirac déplore le « déchaînement » des forces hostiles à la paix

INTERVENANT, lundi 27 août, devant les ambassadeurs de France réunis comme chaque année à Paris, le président Jacques Chirac a évoqué notamment les événements au Proche-Orient où « rarement la situation a été aussi grave, au point de menacer la stabilité même de toute la région ». Le chef de l'Etat a rappelé l'équation sans laquelle aucune solution ne saurait perdurer, selon Paris : « Israël n'obtiendra pas la sécurité à long terme (...) sans la pleine reconnaissance d'un Etat palestinien digne et viable, ni un accord de paix avec l'ensemble des pays arabes. (...) Les Palestiniens n'obtiendront pas la pleine reconnaissance de leurs droits légitimes et de leur Etat sans nouer des liens politiques, sociaux et économiques forts avec Israël. »

Yasser Arafat confie son « inquiétude »

Jacques Chirac s'est entretenu par téléphone, lundi 27 août, avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui s'est déclaré « très inquiet » de l'évolution au Proche-Orient.

La porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a précisé que le chef de l'Etat a réitéré sa conviction qu'il n'y avait pas d'issue dans l'affrontement et que l'usage de la force et de la violence ne règlera rien. « Seul le dialogue peut enrayer l'engrenage actuel et conduire à la sécurité et à la paix », a fait valoir M. Chirac. Yasser Arafat a, de son côté, attiré l'attention du président de la République sur « l'extrême gravité de la situation dans les territoires palestiniens ».

Jacques Chirac, qui s'était également entretenu, vendredi, avec le premier ministre israélien Ariel Sharon, a redit au président palestinien que la France et l'Union européenne souhaitent « ardemment » que le dialogue politique reprenne entre les deux parties.

Après avoir déploré le « déchaînement » des forces hostiles à la paix, et rappelé que les principes de base de toute solution sont les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU – qui impliquent un échange de la terre contre la paix –, M. Chirac a affirmé que la France et l'Europe « actives aux côtés des Etats-Unis, sont déterminées à aider Israël et l'Autorité palestinienne à trouver le chemin d'un règlement et à les accompagner ensuite dans sa mise en œuvre par des garanties, un soutien dans la construction d'infrastructures et une mobilisation de tous les moyens de la communauté internationale ».

« RENTRÉE » DIPLOMATIQUE

« Mais pour être durable, a-t-il ajouté, la paix doit être globale. La même détermination, le même engagement existent dans la recherche de la paix sur les volets israélo-syrien et israélo-libanais. (...) La France souhaite que l'autorité de l'Etat libanais puisse s'exercer sur l'ensemble de son territoire ; elle est disposée à aider ce pays ami et francophone, contribuant ainsi à une plus grande stabilité dans la région. »

Jacques Chirac, qui effectuait sa

« rentrée » diplomatique, a également plaidé dans son discours pour une participation de la future force européenne de réaction rapide aux opérations de maintien de la paix entreprises par les Nations unies. L'UE prévoit la création d'ici à 2003 d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes, qui sera « naturellement affectée en priorité au traitement des crises qui concernent directement la sécurité de l'Union », a-t-il souligné.

Mais le chef de l'Etat s'est dans le même temps dit « plutôt favorable » à ce que cette future capacité d'action serve aussi au maintien de la paix dans le monde. « Je considère qu'il est dans la vocation et dans l'intérêt de l'Europe d'apporter une contribution importante à la mise en œuvre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a-t-il expliqué. Chacun sait que les premiers mois d'une opération sont les plus difficiles. C'est là que la contribution de l'Europe pourrait être utile, voire décisive ». La future force européenne pourrait ainsi être un fer de lance de « certaines opérations avant que le relais ne soit pris par d'autres ». Ces interventions seraient menées « sur la base d'un accord conclu avec les Nations unies », a-t-il précisé.

L'UNION ET LE MONDE

Le chef de l'Etat a indiqué que la France soumettrait à ses partenaires des propositions afin que soit engagée une réflexion « sur ce thème important pour la place et le rôle de l'Union dans le monde », car la Communauté européenne « offre encore l'image d'un géant économique dont le poids politique n'est pas à la mesure de sa place dans le monde ».

Cette implication accrue dans les opérations de maintien de la paix ne serait qu'un aspect du renforcement du rôle de l'Union européenne sur la scène internationale que Jacques Chirac appelle de ses vœux. Le président souhaite ainsi « continuer à étendre le champ des actions extérieures de l'Union », citant les politiques concernant l'immigration, les réfugiés, la lutte contre la criminalité, la drogue ou la prostitution.

Jacques Chirac estime aussi que les Quinze ont toute leur place dans la recherche d'un « équilibre » dans un monde multipolaire. « Cet objectif est celui de la France. Nous souhaitons qu'il soit celui de l'Europe tout entière, une Europe qui doit devenir l'un des principaux pôles d'équilibre du monde de demain et lui apporter sa vision propre », a-t-il dit. Mais, pour ce faire, il apparaît nécessaire aux yeux du président de « renforcer le sentiment d'identité européenne » et d'adapter les institutions de l'UE.

Reprenant son discours prononcé devant le Bundestag en juin 2000, il a notamment réitéré son appel à une Constitution européenne, un texte qui « rassemblerait les Européens en leur permettant, par un acte d'approbation solennelle, de s'identifier à un projet » et dont le président espère qu'il verra le jour en 2004.

Enfin, concernant la crise macédonienne, le président s'est « réjoui » du rôle central joué par l'Union européenne, même si « la situation est encore fragile ». « Depuis plus de dix ans de crises balkaniques, a-t-il dit, c'est la première fois qu'une véritable action diplomatique préventive aura été menée. »

Washington n'enverra pas son plus haut dirigeant noir à la conférence de Durban contre le racisme

George Bush ne veut pas que le secrétaire d'Etat Colin Powell soit associé à un « harcèlement d'Israël »

Le département d'Etat américain a fait savoir, lundi 27 août, que son chef, Colin Powell, premier Noir à détenir un poste aussi élevé dans

l'histoire des Etats-Unis, ne se rendra pas à la Conférence des Nations unies contre le racisme, qui s'ouvre à Durban (Afrique du Sud) le 31 août.

Washington ne veut pas cautionner une réunion où risquent de se manifester, sous couvert d'antiracisme, des propos hostiles au sionisme.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

L'homme d'Etat noir le plus haut placé dans la hiérarchie gouvernementale de la plus grande puissance mondiale ne participera pas à la conférence de l'ONU sur la lutte contre le racisme. Le département d'Etat a confirmé, lundi 27 août, les informations de la presse américaine selon lesquelles Colin Powell ne dirigera pas la délégation des Etats-Unis – s'ils en envoient une – à la conférence de Durban. Le porte-parole du ministère, Richard Boucher, a indiqué que cette décision a pour motif principal les passages du projet de résolution finale de la conférence dirigés contre Israël.

George Bush avait jeté un froid, le 24 août, quand, interrogé à l'occasion d'une conférence de presse sur la défense, il avait déclaré que les Etats-Unis ne seraient pas représentés à la conférence de Durban « tant qu'ils [les membres de l'ONU

à l'origine du projet de résolution] harcèleront Israël et continueront à dire que le sionisme est du racisme ». Le président avait ajouté que la question des réparations demandées aux pays ayant pratiqué l'esclavage paraissait réglée et que, désormais, « la question fondamentale est de savoir si, oui ou non, Israël va être respecté au cours de cette conférence ». Si les pays arabes ne changeaient pas d'attitude, avait indiqué encore M. Bush, son « sentiment » était de n'envoyer alors ni M. Powell ni personne d'autre à Durban le 31 août.

Pour les organisations afro-américaines et celles de défense des droits de l'homme, la participation des Etats-Unis à la conférence était un véritable enjeu. M. Powell avait apporté un appui constant au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, dans la préparation de cette conférence et tenté d'éviter qu'elle ne soit « détournée en vol »,

selon l'expression du directeur de la Ligue juive contre la diffamation, Abraham Foxman, par les Palestiniens et leurs alliés. La présence du secrétaire d'Etat à Durban aurait renforcé le combat pour l'égalité aux Etats-Unis mêmes.

RELENTS D'ANTISÉMITISME

Le porte-parole du département d'Etat a redit, trois jours après M. Bush, que la question-clé est celle de l'assimilation du sionisme au racisme, et non celle de l'esclavage. Jesse Jackson, dirigeant noir démocrate, n'en a pas moins critiqué la décision de M. Bush « interdisant à M. Powell » de se rendre à la conférence. M. Jackson, qui devait partir mardi pour Durban, estime que la position du président isole les Etats-Unis et revient, pour eux, à « abdiquer leur responsabilité » dans la lutte contre les discriminations raciales.

Les Etats-Unis avaient combattu

la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU définissant le sionisme comme une forme de racisme, adoptée en 1975 et abandonnée, en 1991, après la conférence de Madrid sur la paix au Proche-Orient. Le gouvernement américain considère que les travaux préparatoires à la conférence de Durban ont été mis à profit par les Palestiniens et par plusieurs Etats arabes pour réintroduire dans le langage de l'ONU des formulations à caractère antisémite, insinuant que la notion biblique de « peuple élu » signifie que les juifs se considéraient comme une « race supérieure », ou bien tendant à minimiser le génocide nazi.

Le président et sa conseillère pour la sécurité, Condoleezza Rice – qui n'a pas dissimulé en privé, ces dernières semaines, l'hostilité que lui inspirait la tournure prise par la conférence –, considèrent sans doute que la solidarité de principe avec Israël sur cette question est d'autant plus impérative que les Etats-Unis manifestent constamment leur défiance envers Ariel Sharon et ont critiqué de nouveau le gouvernement de Jérusalem, lundi, après l'assassinat du chef du FPLP à Ramallah. Les organisations juives américaines sont loin d'approuver toute la politique de M. Sharon, mais la présence du secrétaire d'Etat américain dans une conférence exhalant des relents d'antisémitisme et condamnant comme « raciste » le fondateur même de l'existence d'Israël les aurait dressées contre l'administration Bush.

Vache folle : les Etats-Unis interdisent toute importation de sang européen à partir d'octobre 2002

LES AUTORITÉS sanitaires américaines ont annoncé, lundi 27 août, leur décision d'interdire, à partir d'octobre 2002, toute importation ou collecte de sang provenant de personnes ayant séjourné plus de cinq ans en Europe. Cette mesure vise à prévenir de la transmission, par voie transfusionnelle, du prion pathologique responsable des formes animale et humaine de la maladie de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Les détails pratiques de cette décision seront définitivement arrêtés d'ici à la fin de l'année. Cette nouvelle étape dans la prévention du risque – pour l'heure toujours hypothétique – de contamination de l'agent de l'ESB par voie transfusionnelle s'inscrit dans la logique des actions mises en œuvre depuis le printemps 1996 et l'annonce faite, par le gouvernement britannique, que le prion pathologique du bovin pouvait infecter l'homme par voie alimentaire.

Outre-Atlantique, le Canada d'abord, suivi par les Etats-Unis, avait, il y a deux ans, décidé d'exclure du don du sang des personnes ayant vécu ou séjourné six mois ou

plus en Grande-Bretagne depuis 1980 (*Le Monde* du 19 août 1999). En septembre 2000, le Canada élargissait la mesure aux personnes ayant séjourné en France. La décision prise aujourd'hui par les Etats-Unis fait suite à l'avis émis en juillet par un comité consultatif d'experts qui élargissait l'exclusion du don aux personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne, en France, au Portugal et en Irlande.

NOUVEAU STANDARD

« Toutes ces mesures croissantes d'interdiction et de précaution sont prises en l'absence de toute nouvelle donnée scientifique quant au risque de contamination transfusionnelle par l'agent de la maladie de la vache folle », a déclaré au *Monde* le professeur Jean-Hugues Trouvin, directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Les Etats-Unis étant, avec les pays européens, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de plasma et de médicaments dérivés du sang, la menace est grande d'assister prochainement à un bouleversement du marché mon-

dial des produits transfusionnels. Le risque tient à la mise en place unilatérale, par les Etats-Unis, d'un nouveau standard de qualité. » La Grande-Bretagne a pour sa part cessé toute utilisation de son plasma pour fabriquer des médicaments et importe ce plasma des Etats-Unis.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Patrick Jarreau

Une procédure parlementaire engagée au Pérou contre Alberto Fujimori

LE CONGRÈS péruvien a voté, lundi 27 août, une procédure permettant l'ouverture d'une instruction judiciaire pour crimes contre l'humanité à l'encontre de l'ex-président Alberto Fujimori en raison de sa présumée responsabilité dans deux massacres commis en 1991 et 1992. Par 75 voix pour, aucune contre et aucune abstention, le Congrès, chambre unique de 120 membres, a adopté une « accusation constitutionnelle » à l'encontre de l'ex-chef de l'Etat pour « assassinats, homicides et enlèvements » rendant désormais possible l'ouverture d'une instruction.

L'accusation contre l'ex-président Fujimori, aujourd'hui réfugié au Japon, pays de ses parents dont il a la nationalité, a été présentée par une commission d'enquête parlementaire. Daniel Estrada, rapporteur de la commission, a souligné que cette « accusation constitutionnelle » avait pour objectif d'obtenir l'inculpation judiciaire pour crimes contre l'humanité de l'ex-président péruvien, soupçonné d'être responsable de deux massacres perpétrés au plus fort de la lutte contre la « guerre populaire prolongée » du Sentier lumineux (SL, maoïste) qui a fait 25 000 morts entre 1980 et 1992.

Le 3 novembre 1991, un commando paramilitaire qui pensait surprendre une réunion terroriste avait fait irruption dans une maison de Barrios Altos, un quartier populaire de Lima, et ouvert le feu sur les participants d'une fête pri-

vée tuant quinze personnes. Le 18 juillet 1992, un autre commando avait enlevé neuf étudiants et un professeur de l'université de la Cantuta, proche de Lima, soupçonnés de constituer une cellule du SL. Ils avaient été exécutés d'une balle dans la tête.

Par cette voie, les élus espèrent obtenir des autorités nippones qu'elles consentent à l'extradition de l'ex-président péruvien. Le gouvernement japonais a cependant affirmé à plusieurs reprises qu'il n'extradait pas ses ressortissants.

PRESSIONS SUR TOKYO

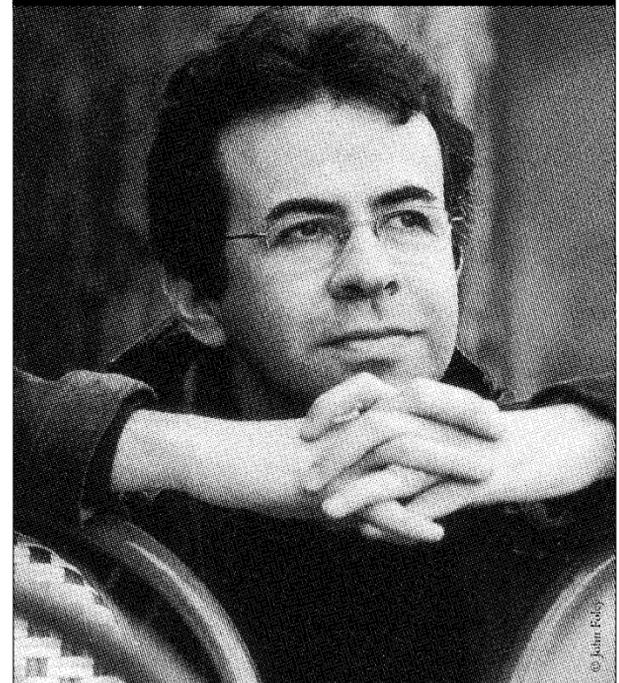
Mais le gouvernement péruvien espère que cette accusation incitera la communauté internationale à faire pression sur Tokyo afin d'obtenir la comparution de l'ex-président devant un tribunal. L'accusation constitutionnelle désormais adoptée, la procédure visant à obtenir l'inculpation de l'ex-chef de l'Etat pour crimes contre l'humanité est automatiquement enclenchée.

Le président du collège des avocats de Lima, Martin Belaude, a estimé que la Constitution faisait obligation au procureur d'ouvrir automatiquement une procédure, même s'il appartiendra en dernier ressort à la justice de qualifier l'éventuel chef d'inculpation et, le cas échéant, de poursuivre l'accusé.

Sur son site Internet, l'ex-président Fujimori a qualifié sa mise en accusation constitutionnelle de « machination sans queue ni tête ». – (AFP.)

Eric Faye

Les cendres de mon avenir



Rentrée littéraire
Stock

L'Australie refuse d'accueillir un cargo scandinave chargé de 438 réfugiés en majorité afghans

Les demandeurs d'asile ont commencé une grève de la faim

Secourus par un cargo norvégien, alors que leur bateau était en détresse dans les eaux indonésiennes, les réfugiés avaient embarqué en Indo-

nesie dans l'espoir de gagner l'Australie. Devant le refus de Sydney, les candidats à l'exil, venus principalement d'Afghanistan en empruntant

des filières bien organisées, observent une grève de la faim. Confrontés à un afflux de clandestins, l'Australie peine à traiter le problème.

SYDNEY

de notre correspondant

Un cargo norvégien, le *Tampa*, avec à son bord 438 réfugiés venus principalement d'Afghanistan, depuis lundi 27 août, à quelque trente kilomètres au nord-ouest de l'île australienne de Christmas après que le gouvernement de Sydney lui a refusé l'autorisation d'accoster sur ses côtes. « Nous allons les accueillir pour des raisons humanitaires. Si l'Australie ne veut pas d'eux, où d'autre peuvent-ils aller ? », a fait savoir, mardi, le ministre indonésien des affaires étrangères, après avoir indiqué la veille que son gouvernement n'accepterait pas un retour de ces demandeurs d'asile en Indonésie. Quelques jours plus tôt, les candidats à l'exil avaient quitté le territoire indonésien pour franchir les 380 kilomètres qui séparent la pointe sud de Java et Christmas, située à 1 565 kilomètres des premiers rivages australiens.

Le capitaine du cargo, Arne Rinnan, avait répondu ce week-end à un appel de détresse transmis par le centre australien de coordination des secours après qu'un avion des garde-côtes eut repéré un énorme « SOS » peint sur le toit d'un bateau rempli de boat people. « Nous avions prévu de les emmener en Indonésie, a dit M. Rinnan. Mais [à l'annonce de cette décision], ils se sont conduits d'une manière agressive et extrêmement excitée. Certains menaçaient de se jeter par dessus bord et d'autres voulaient retourner sur leur bateau qui



était en train de couler. » C'est en se dirigeant vers Christmas que le commandant norvégien a appris que l'Australie ne lui permettrait pas d'entrer dans ses eaux territoriales. Les réfugiés ont alors commencé une grève de la faim.

AFFLUX D'IMMIGRANTS

« C'est une situation triste et très difficile mais le gouvernement a décidé, après avoir consulté des avocats, qu'il n'accorderait aucune autorisation de débarquer en Australie ou sur quelque territoire australien que ce soit, a déclaré, lundi 27 août, le premier ministre, John Howard, lors d'une allocution au Parlement à Canberra. Cette affaire, qui touche au droit international, doit être résolue entre le gouvernement d'Indonésie et le gouverne-

ment de Norvège. » Le sénateur écologiste australien, Bob Brown, a condamné la politique ministérielle. « C'est cruel, c'est inhumain et cela va créer un ressentiment croissant de la part des autres gouvernements », a estimé l'élu.

L'épisode du *Tampa* fait suite à l'arrivée, mercredi 22 août à Christmas, d'un autre navire transportant 359 demandeurs d'asile. Ces deux dernières semaines, 1 366 réfugiés ont accosté cette petite île de 1 500 habitants. Depuis le début de l'année, près de 4 500 personnes sont arrivées illégalement en Australie par bateau, battant le record enregistré l'an dernier (4 175). La météo est devenue clémente sur l'Océan indien et les garde-côtes ont repéré dernièrement une embarcation avec plus de

500 personnes qui se dirige vers Christmas. Plusieurs milliers d'autres candidats à l'immigration attendraient à Java de pouvoir monter à bord de rafiots en bois loués par des passeurs. La plupart des demandeurs d'asile fuient l'Afghanistan, l'Irak ou les camps de réfugiés en Iran ; au Pakistan, des passeurs leur vendent des billets d'avion vers la Malaisie, qui ne requiert pas de visas pour les visiteurs. Ils se rendent ensuite par bateau en Indonésie.

Cet afflux d'immigrants illégaux a contraint le gouvernement australien à agir dans l'urgence. Le ministre de l'immigration, Philip Ruddock, a annoncé dimanche que trois nouveaux camps de détention seraient ouverts afin d'interner 3 100 personnes. Mais les autorités mettent souvent plusieurs mois à analyser les dossiers des demandeurs d'asile.

Un Iranien âgé de six ans a été placé la semaine dernière dans une famille d'adoption après avoir développé de sérieux problèmes physiques et psychologiques durant ses dix-sept mois de détention dans divers centres d'internement. Son père, sa belle-mère et sa demi-sœur née en captivité restent, eux, incarcérés au camp de Villawood à Sydney.

Ces deux derniers mois, plusieurs dizaines d'immigrants illégaux se sont, sans attendre un éventuel visa de résidence, échappés de leurs centres de détention.

Frédéric Therin

En Macédoine, l'UCK a commencé à rendre des armes

SKOPJE. Les combattants albanais de Macédoine ont commencé, lundi 27 août, à rendre des armes, au premier jour de la mission de récupération, par l'OTAN, de l'arsenal de l'UCK. Sous le contrôle d'un contingent franco-britannique, à Matejce, un village du nord de la Macédoine, les hommes de l'Armée de libération nationale ont remis quelque 400 de leurs armes, principalement des fusils d'assaut. Il s'est agi d'un premier site de collecte volontaire.

L'opération a débuté sur fond de violence, après la mort d'un soldat britannique, Ian Collins, 20 ans, victime du jet d'un bloc de béton à travers le pare-brise de son véhicule dans lequel il circulait près de Skopje. Les responsables alliés ont assuré que cette attaque ne remettait pas en cause la mission, mais, en Grande-Bretagne, plusieurs élus conservateurs, dont un ancien ministre, Kenneth Clarke, ont demandé des explications à Tony Blair. - (AFP.)

Les autorités biélorusses mises en cause dans les disparitions d'opposants

MINSK. Deux hommes déclarant faire partie du KGB biélorusse ont déclaré, lundi 27 août, que les forces spéciales du pays avaient tué des chefs de l'opposition, disparus en 1999. Les autorités ont démenti l'information, accusant les deux hommes d'être des imposteurs.

La chaîne de télévision russe NTV a diffusé une vidéo, qui lui a été remise ainsi qu'à plusieurs médias à Minsk, montrant deux hommes déclarant que des membres d'une unité d'élite des « SOBR », les forces spéciales du ministère de l'intérieur biélorusse, ont tué Viktor Gontchar, figure de proue de l'opposition, et son associé Iouri Krassovskiy, en septembre 1999.

Une enquête officielle n'a jusqu'ici jamais réussi à déterminer ce qu'étaient devenus les deux opposants, disparus après s'être rendus dans des bains publics. Des groupes d'opposition craignent qu'ils n'aient été enlevés et tués. Ces accusations interviennent à deux semaines de l'élection présidentielle du 9 septembre. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : un avion-espion américain de type Predator (sans pilote) a disparu** alors qu'il effectuait, lundi 27 août, une mission de reconnaissance au-dessus du sud de l'Irak, sans que l'on sache exactement si c'est à la suite d'une défaillance technique ou d'un tir de la défense anti-aérienne de Bagdad. Selon Washington, Bagdad a sensiblement accru sa défense anti-aérienne « en quantité et en qualité ». Au cours d'une attaque, le même jour, d'une batterie de missiles sol-air SA-3 dans le nord du pays, un Irakien a été tué et trois autres blessés, selon un porte-parole à Bagdad. - (AFP.)

■ **AFGHANISTAN : les huit humanitaires** de l'organisation allemande Shelter Now International (SNI) détenus avec seize de leurs collègues afghans, depuis trois semaines, pour prosélytisme chrétien, ont reçu, lundi 27 août, la visite de leurs représentants consulaires. - (Corresp.)

■ **ALGÉRIE : sept occupants d'une maison isolée** - dont un garçon de trois ans - ont été tués, dimanche 26 août, près de la ville de Mohammadia, dans l'ouest de l'Algérie, par des rebelles islamistes présumés, selon les affirmations rapportées par l'agence officielle APS. Ces décès portent à une cinquantaine le nombre de personnes tuées dans la région en août dans des attaques imputées aux rebelles islamistes. - (Reuters.)

■ **ZIMBABWE : un sommet régional sur la crise des terres** au Zimbabwe réunira, à la mi-septembre à Harare, six chefs d'Etat d'Afrique australe, a annoncé une source officielle mozambicaine, lundi 27 août, à Beira (700 kilomètres au nord de Maputo). Le sommet d'Harare « se déroulera à la mi-septembre, mais aucune date n'a été fixée », a déclaré à l'AFP Estefane Moholovi, porte-parole du président mozambicain. Il a précisé que le Mozambique, le Malawi, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie et l'Angola participeront à ce sommet. Seront également invités à ce sommet le parti au pouvoir au Zimbabwe, l'opposition zimbabwéenne, les fermiers blancs et d'autres parties zimbabwéennes concernées. - (AFP.)

■ **TCHÉCHÉQUIE** : les rebelles ont déclaré, lundi 27 août, avoir pris le contrôle d'une petite ville et d'un village situés dans les montagnes du Sud, zone stratégique de la petite République déchirée par la guerre. Les rebelles séparatistes affirment tenir depuis trois jours la ville de Veden et le village de Tsa-Veden. Une colonne de blindés tentant de reprendre la ville aurait été détruite et une offensive de l'infanterie repoussée. Des sources militaires, citées par l'agence Interfax, ont affirmé que l'armée ait lancé des raids aériens significatifs. - (Reuters.)

■ **PHILIPPINES : trois bûcherons ont été enlevés et tués**, mardi 28 août, par des membres présumés du groupe rebelle musulman Abu Sayyaf dans l'île de Basilan (sud des Philippines), a annoncé la radio locale. Au total sept bûcherons ont été attaqués près de la ville de Lantawan, a précisé la radio locale DXRZ. Quatre d'entre eux ont réussi à s'échapper et affirment avoir vu des hommes armés frapper leurs collègues jusqu'à la mort. Un seul des trois corps a jusqu'alors été retrouvé, a ajouté la radio. - (AFP.)

■ **NÉPAL : le premier ministre Sher Bahadur Deuba a invité** les rebelles maoïstes à entamer des négociations de paix, jeudi 30 août, afin de mettre un terme à une insurrection qui a coûté la vie à plus de 1 800 personnes depuis cinq ans, a rapporté mardi la radio d'Etat à Katmandou. Ces négociations seraient les premiers entretiens formels entre les deux parties depuis le début, en février 1996, de la guérilla maoïste. Mardi matin, la réponse des rebelles à l'invitation gouvernementale n'était pas encore connue. Nommé à la tête du gouvernement il y a un mois, le premier ministre avait promis d'organiser dès que possible des négociations avec une guérilla qui contrôle une partie importante du royaume et qui prône l'instauration d'une « république du peuple ». - (Reuters.)

Human Rights Watch accuse

les dirigeants ivoiriens de xénophobie

NEW YORK. L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a accusé certains dirigeants de Côte d'Ivoire d'être à l'origine d'une vague de xénophobie qui menace de déstabiliser le pays.

Dans un rapport de 70 pages intitulé « *Le Nouveau racisme : manipulations politiques de l'ethnicité en Côte d'Ivoire* », disponible sur son site Internet (www.hrw.org) l'ONG a enquêté sur plus de « 200 cas de meurtres, torture, viols et détentions arbitraires ». Outre l'exécution de 57 jeunes hommes en octobre 2000, le rapport dénonce des tirs contre des civils, des cas de torture, « la disparition d'au moins 15 jeunes gens et des abus sexuels de la part de policiers et de gendarmes contre de nombreuses jeunes femmes » commis par les forces de l'ordre pendant la période électorale.

Cent cinquante personnes ont porté plainte le 28 juin en Belgique pour « crimes contre l'humanité » contre le président ivoirien Laurent Gbagbo, son prédécesseur le général Robert Gueï, et les ministres de l'intérieur et de la défense ivoiriens, Emile Boga Douadou et Moïse Lida Kouassi. Ces plaintes ont été jugées recevables par le parquet de Bruxelles, la justice belge ayant compétence pour juger des crimes contre l'humanité. - (AFP.)

Taiwan opte pour une intégration économique accrue avec la Chine

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin a tout lieu d'être satisfait : Taïwan se rallie chaque jour davantage à la doctrine de l'intégration économique avec le continent, à défaut d'en faire de même au plan politique. En concluant ses travaux, dimanche 26 août à Taïpeh, par un appel solennel au gouvernement insulaire à assouplir les contraintes bridant le commerce et les investissements sur l'autre rive du détroit de Formose, une conférence consultative au sommet - réunissant experts, hommes d'affaires, députés de l'opposition et conseillers du président Chen Shui-bian - vient d'entériner le scénario du rapprochement économique qu'encourage depuis des années le régime chinois. Le président Chen, issu de la mouvance indépendantiste insulaire, a aussitôt annoncé qu'il tiendrait le plus grand compte de cette recommandation.

Le régime chinois n'avait pas encore officiellement réagi, mardi 28 août. Mais il ne fait guère de doute qu'il va chercher à tirer un profit politique maximal de cette évolution des esprits sur l'île, à rebours de l'appel à la prudence lancé par l'ex-président Lee Teng-hui, qui mettait en garde contre le risque politique et stratégique lié à l'implémentation économique. Pékin devrait exploiter le fait que les Taïwanais sont désormais officiellement « demandeurs » d'intégration économique pour intensifier la pression autour du préalable de la reconnaissance de « la Chine unique », à laquelle le président Chen s'est toujours refusé. Pékin pourrait cependant laisser traîner les choses. Vue la popularité sur l'île des recommandations de la conférence consultative de Tai-

peh, les Chinois ne feront rien qui puisse arranger les affaires de politique intérieure du président Chen, surtout à l'approche des élections législatives de décembre sur l'île.

L'« appel du continent » est le produit du malaise économique qui mine le moral de Taïwan. Alors qu'elle avait traversé avec panache la crise financière régionale de 1997, son économie est frappée par un double choc : la contraction des débouchés américains, qui absorbaient le quart de ses exportations, et le retournement de cycle dans l'industrie électronique - qui fournissait la moitié de ses ventes à l'étranger.

ACCÉLÉRATION SPECTACULAIRE

Conséquences : les exportations plongent (- 17 % au deuxième trimestre), la récession se profile (- 2,35 % de croissance du PIB au deuxième trimestre), la monnaie glisse (- 10 % par rapport au dollar en un an) et le taux de chômage grimpe au taux historique de 5 %. Aussi les milieux d'affaires insulaires cherchent-ils désespérément à se réoxygéner en investissant sur le continent, un arrière-pays doublement attractif en tant qu'atelier de sous-traitance aux coûts peu élevés et en tant que marché en plein décollage.

Ces investisseurs n'avaient pas attendu les encouragements officiels pour franchir le détroit et délocaliser massivement leur base manufacturière malgré la politique de restrictions imposée par l'ancien président Lee Teng-hui. La prohibition des investissements supérieurs à 50 millions de dollars était allègrement

contournée grâce à l'usage de prête-noms camouflant leur origine insulaire. On estime à 60 milliards de dollars le stock d'investissements taïwanais sur le continent, concentrés dans les provinces du Fujian, face à l'île, du Guangdong et, de plus en plus, autour de Shanghai. L'accélération du flux a été spectaculaire en 2000 : 100 % d'augmentation par rapport à 1999 ! La moitié environ de ces capitaux s'orientent vers l'industrie électronique. Avec un troublant résultat : 70 % de la production électronique et informatique chinoise est aujourd'hui le produit des implantations taïwanaises. Morris Chang, président du leader mondial de la fonderie des semi-conducteurs, Taiwan Semiconductor Manufacturing Corp. (TSMC), vient d'annoncer son intention d'investir en Chine alors qu'il s'y était obstinément refusé jusqu'à présent.

Le régime continental accueille volontiers cette cohorte de porteurs de capitaux dont il attend de généreux transferts de technologie, mais aussi qu'elle se transforme en « cinquième colonne » diffusant la bonne parole « réunificationniste ». « Il y a un risque - et c'est un risque réel - mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire », a résumé Tsai Ing-wen, présidente du Conseil des affaires continentales, le quasi-ministère chargé à Taïpeh des relations entre les deux rives. Un saisisant raccourci du rétrécissement de la marge de manœuvre de Taïwan face à la montée en puissance de la Chine.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chine

Maroc : le repentir des services spéciaux comparait de nouveau

ALORS QU'IL observe depuis six jours une grève de la faim pour protester contre son maintien en détention pour l'émission, en 1992, de deux chèques sans provision, l'ex-agent secret Ahmed Boukhari, auteur de récentes révélations sur l'affaire Ben Barka et le fonctionnement des services spéciaux pendant les « années de plomb », devait comparaître pour la seconde fois, mardi 28 août, devant un tribunal de première instance à Casablanca.

Lors de sa comparution initiale, le 22 août, il avait affirmé avoir déjà été jugé, en 1998, pour ces deux chèques d'un montant global de près de 100 000 francs, émis dans le contexte de la faillite de l'entreprise familiale qu'il avait reprise après son départ des « services », en 1977. Or le dossier de l'affaire jugée en 1998 avait mystérieusement « disparu » du greffe du tribunal (Le Monde du 24 août). Dans un communiqué, l'Association marocaine des droits de l'hom-

me (AMDH) a accusé le parquet de l'avoir « dissimulé ».

« M. Boukhari a dit la vérité. Il a bel et bien été condamné en 1998 pour ces deux chèques », a soutenu, lundi soir, M. Abderrahim Jamaï, l'avocat de la défense joint par téléphone. M. Jamaï affirme avoir retrouvé copie du dossier « disparu » à la cour d'appel, qui avait réduit la peine prononcée en première instance de dix-huit mois à un an de prison. « Je dispose donc de la preuve irréfutable qu'il s'agit d'une affaire déjà jugée. Si, malgré cela, le tribunal s'obstine à poursuivre mon client, je m'adresserai directement au roi », garant suprême de la justice au nom duquel le droit est dit au Maroc.

Depuis les révélations d'Ahmed Boukhari sur l'affaire Ben Barka, fin juin dans Le Monde et dans l'hebdomadaire marocain Le Journal, le palais est resté muet au sujet d'une « affaire d'Etat », qualifiée comme telle par le premier ministre socialiste, Abderrahmane

Youssoufi, dont le parti a déposé plainte pour provoquer une action en justice au Maroc, trente-six ans après le rapt suivi de la disparition de Mehdi Ben Barka, fin octobre 1965 à Paris. Selon Ahmed Boukhari, la figure historique de la gauche marocaine serait mort sur le sol français, torturé par de hauts responsables du royaume. Son corps aurait ensuite été clandestinement rapatrié et dissous dans une cuve d'acide.

DEMANDE DE PASSEPORT

Convoqué, à deux reprises, par le juge d'instruction parisien Jean-Baptiste Parlos, qui poursuit l'enquête sur l'affaire Ben Barka, Ahmed Boukhari a affirmé avec constance vouloir témoigner devant la justice française. Faute de passeport en cours de validité, il n'avait pas pu se rendre à la première convocation, le 19 juillet. « Mon client a tout fait, et je continue à tout faire, pour pouvoir respecter la seconde convocation », fixée

au 7 septembre, a indiqué, lundi soir, M. Jamaï. Celui-ci devait rencontrer, mardi matin, le nouveau préfet de la région de Casablanca, Driss Benhima, pour lui demander la délivrance d'un titre de voyage pour son client. « J'ai confiance en M. Benhima, qui est connu pour son respect de la légalité », a déclaré l'avocat. La demande de renouvellement de passeport, normalement une procédure n'excédant pas dix jours, a été déposée par Ahmed Boukhari dès le 17 juillet, sans connaître de suite.

Selon M. Jamaï, qui lui a rendu plusieurs fois visite en prison, Ahmed Boukhari serait « affaibli » par sa grève de la faim, ne consommant que de l'eau depuis le 23 août. Karim Boukhari, fils du repentir des services spéciaux, s'est déclaré « très inquiet » de la situation de son père.

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

GOVERNEMENT Le premier ministre devait intervenir, mardi 28 août, sur TF1, pour expliquer sa politique et tenter de dissiper l'inquiétude des Français devant le ralentisse-

ment de la croissance et la montée de l'insécurité. ● **POUR LA PREMIÈRE FOIS**, il fait, à la télévision, une rentrée politique qu'il réservait jusqu'à présent aux militants du PS réunis en uni-

versité d'été à La Rochelle. ● **LES SONDAGES** indiquent que les Français le jugent plus apte à baisser les impôts ou à mettre en place l'euro qu'à réduire la délinquance et à régler le problè-

me corse. ● **DEUX LIVRES** consacrés à M. Jospin racontant son histoire familiale, reviennent sur son itinéraire politique et dressent le portrait d'un homme complexe. ● **DES PROCHEs** de

Jacques Chirac estiment qu'après son intervention du 14 juillet le chef de l'Etat n'a plus à intervenir dans l'immédiat, sauf s'il était attaqué sur les affaires (*lire aussi notre éditorial p. 11*).

Lionel Jospin anticipe sa rentrée et veut rassurer les Français

Le premier ministre devait expliquer, mardi 28 août, sur TF1, que la situation économique n'est pas alarmante et qu'il se soucie de la sécurité. Il est acquis à l'idée d'assouplir les 35 heures pour les PME. Les hôpitaux bénéficieront de créations d'emplois pour compenser la baisse du temps de travail

LES FRANÇAIS, plutôt que les hiérarques et les militants socialistes. Un plateau de télévision plutôt que la tribune de l'université d'été du PS. Pour la première fois depuis 1997, Lionel Jospin ne fera pas sa rentrée politique en bras de chemise, au milieu de ses « camarades » réunis comme tous les ans à La Rochelle, où les débats se déroulent encore dans un doux climat de fin d'été. A son retour de vacances, le premier ministre a choisi de s'adresser directement à l'opinion en s'invitant, mardi 28 août, au journal de 20 heures de TF1, suivi par plus de huit millions de téléspectateurs.

Cette entorse à l'usage s'explique par le caractère particulier de cette rentrée, qui ouvre une séquence politique majeure : l'élection présidentielle, suivie, quelques semaines, plus tard du scrutin législatif. « *Le temps imparti au gouvernement est moitié plus court que d'habitude. C'est l'une des raisons de l'intervention précoce de Lionel Jospin* », justifie son directeur de cabinet, Olivier Schrameck. Plus

crûment, des responsables socialistes rappellent que le chef du gouvernement, qui était toujours dans la position de celui qui réagit aux événements ou aux déclarations des uns et des autres, « *ratat* » chaque année l'exercice. « *Il ne doit pas être le dernier à parler et finir la rentrée des autres* », ont-ils plaidé. Le temps pressait, les universités d'été des partis de gauche comme de droite se tenant traditionnellement fin août ou début septembre.

L'idée de cette intervention télévisée est donc née au début de l'été et s'est renforcée après les violentes attaques de Jacques Chirac, mi-juillet, contre la politique gouvernementale. M. Jospin n'a pas voulu, pour autant, transformer cet entretien en un « *14 juillet-bis* », selon François Hollande, qui devait, quelques heures avant l'émission, passer en revue avec lui tous les sujets d'actualité. « *Face à un Chirac déjà en campagne qui s'est comporté comme un candidat de fracture au risque de faire éclater la cohabitation, le premier ministre, lui, ne viendra pas dans cet esprit* », souli-

gner le premier secrétaire du PS.

Sur un autre front, M. Jospin savait aussi qu'à huit mois de la présidentielle, les responsables de la majorité plurielle prendraient leurs distances avec sa politique. La polémique déclenchée par les Verts sur l'amnistie en Corse, les passe d'ar-

La réplique politique, M. Jospin la réserve surtout aux militants socialistes, réunis à La Rochelle à partir du 31 août

mes entre le communiste Jean-Claude Gayssot et le Vert Yves Cochet sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc et les critiques de Robert Hue, secrétaire national du PCF, sur la politique « *pâlichonne dans ses résultats* » du premier

ministre, ont confirmé son analyse. Mais la méthode du coup pour coup, M. Jospin la réserve surtout aux militants socialistes réunis à La Rochelle du 31 août au 2 septembre.

Jusqu'à présent, M. Jospin était souvent intervenu à la télévision après une crise sociale ou un échec politique érodant sa cote de popularité et ébranlant la cohésion de la gauche : mouvement des chômeurs début 1998, affaire Michelin en septembre 1999, flambée des prix des carburants en octobre 2000, échec de la gauche aux élections municipales du printemps 2001... Rien de tel cette fois, assure son entourage. Ni la Corse, ni l'insécurité, ni le passage à l'euro, ni le ralentissement économique ne justifient à eux seuls ce retour accéléré sur le devant de la scène, mais tout cela à la fois. Aujourd'hui confronté à une croissance qui s'essouffle et à la multiplication des licenciements économiques dans les grandes entreprises, c'est à un malaise plus diffus qu'il doit répondre. Mardi soir, c'est

donc le premier ministre – et non le chef de file des socialistes – qui devait s'exprimer sur les « *problèmes quotidiens* » des Français.

M. Jospin devait réaffirmer qu'il « *tient le cap* » sur plusieurs dossiers. La politique économique, d'abord. Il reconnaît que le ralentissement américain, qui s'est propagé à l'Allemagne, a eu des répercussions importantes pour l'économie française. Mais il juge qu'en soutenant la demande intérieure – à travers la baisse de l'impôt sur le revenu, la prime pour l'emploi et l'allocation de rentrée scolaire –, la France se défend mieux que ses partenaires européens.

La Corse, ensuite. Malgré le récent assassinat du nationaliste François Santoni, M. Jospin devait souligner qu'il n'y a pas d'autre issue que la poursuite du « *processus de Matignon* », tout en rappelant que l'ordre républicain doit régner dans l'île. La lutte contre la délinquance, enfin. Le chef du gouvernement tenait à réaffirmer que la sécurité est le premier des droits,

et qu'en dépit des mauvais chiffres de l'année 2000 et du premier semestre 2001, le gouvernement n'est pas resté inactif.

Sur deux sujets au moins, M. Jospin devait apporter des précisions. A la veille de la reprise des négociations sur les 35 heures dans les hôpitaux, jeudi 30 août, il devait indiquer le volume des emplois qui seront créés pour compenser la réduction du temps de travail. Une annonce très attendue par les 800 000 agents hospitaliers, les syndicats et les coordinations qui appellent à deux journées d'action, les 18 et 20 septembre. Le premier ministre devait également se montrer plus précis sur les « *assouplissements* » qu'il entend accorder aux entreprises de moins de 20 salariés, soumises aux 35 heures à partir du 1^{er} janvier 2002. Le PS s'est déjà fait à cette idée. Lundi 27 août, Vincent Peillon, son porte-parole, a incité le gouvernement à « *le faire rapidement* ».

Jean-Michel Bezat et Isabelle Mandraud

Insécurité, chômage et Corse, sujets de préoccupation

MOROSITÉ, inquiétude et pessimisme : tels seraient, selon deux récents sondages, les sentiments prédominants des Français en cette rentrée. L'illustration la plus claire de cette sinistreuse figure dans une enquête Ipsos réalisée les 24 et 25 août auprès d'un échantillon de 945 personnes, et publiée dans *Le Journal du dimanche* du 26 août : 56 % des Français estiment, en effet, que la situation économique française va se détériorer dans les prochains mois, contre 32 % qui pensent qu'elle va s'améliorer. Et ils sont 64 % à estimer que cette même situation économique s'est déjà détériorée par rapport à ces derniers mois.

Le premier ministre pourra certes se féliciter d'observer, dans cette même enquête, que 52 % des Français (contre 27 % en juin 1998) lui font confiance en matière de baisse d'impôts. De même, les flottements perceptibles dans la mise en place de l'euro n'ont pas entamé son crédit en la matière, 74 % des Français lui faisant confiance en ce domaine. Il n'en va pas de même en ce qui concerne la sécurité (50 % ne lui faisant pas confiance, soit 7 points de plus qu'en juin 1998), et la gestion du dossier corse, qui ne lui vaut la confiance que de 30 % des Français.

L'insécurité vient également en tête des préoccupations exprimées par les Français dans un sondage CSA, réalisé les 22 et 23 août et publié dans *Le Parisien* du 27 août. Interrogés sur ce qu'ils craignent le plus pour cette rentrée, 70 % (contre 41 % en 1999) évoquent « *une recrudescence des vols et agressions* ». Viennent ensuite « *des licenciements massifs dans les grandes entreprises* » (62 %, contre 46 % voici deux ans), une aggravation de la pauvreté et de l'exclusion (61 %), de la violence en Corse (53 %), et de nouveaux pics de pollution (50 %).

Hormis la découverte d'un vaccin contre le sida, citée par 73 % des personnes interrogées, ce sont les mêmes sujets de préoccupations qui transparaissent lorsque les Français sont interrogés sur leurs espoirs : viennent en tête la baisse du chômage (73 %) et celle de l'insécurité (70 %).

Tout en manifestant ainsi leur inquiétude, les Français restent majoritairement prêts à se dire satisfaits (52 %) de l'action du premier ministre. Un résultat identique à celui obtenu par le chef de l'Etat.

Jean-Baptiste de Montvalon

Double enquête sur les années de jeunesse du premier ministre

« **LIONEL** », pour Claude Askolovitch, « *Jospin, Secrets de famille* », pour Serge Raffy. Les deux biographies consacrées au premier ministre s'attachent d'abord à dévoiler ce que furent les années d'enfance et de formation de celui qui s'apprête à se porter candidat, pour la seconde fois, à l'élection présidentielle, les années d'avant son ascension, rapide, au sein de la famille socialiste. « *Lionel n'est pas né n'importe où, mais à gauche, dans une famille de militants, cette espèce bizarre qui prétend comprendre le monde, le contester et le changer* », constate Claude Askolovitch.

A l'origine donc, il y a le père, Robert, étouffant, omniprésent, au parcours toujours ambigu, que le jeune Lionel cherche à fuir avant de pouvoir lui parler. « *Lionel est le fils d'un homme qui se trompa* ». Robert Jospin était une grande gueule, dont Mireille, sa femme, tempérait les ardeurs. Que de fois ses enfants l'entendirent lancer : « *Tais-toi, Robert, mais tais-toi donc* ». On comprend déjà mieux la réserve, la dureté même des silences du premier ministre.

Le père de Lionel Jospin a quinze ans quand la première guerre mondiale éclate. Les charniers, les camps d'internement, plus jamais ça. Pacifiste, Robert portera en lui

une haine de la guerre qui l'empêchera de voir l'horreur du nazisme. A la Libération, il est exclu de la SFIO pour « *comportement trouble* » pendant l'Occupation, avant d'être réintégré en 1955. Mais le pacifiste se trompera encore de cause en suivant, en 1956, Guy Mollet qui lance la guerre d'Algérie. Lionel a dix-neuf ans. Il a des amis algériens, parmi lesquels Sid Ahmed Ghazali, qui sera premier ministre de son pays de 1991 à 1992. Lionel est du côté de ceux qui réclament l'indépendance de l'Algérie.

La mère, Mireille, dont les deux biographes ont manifestement

pris le parti, veille à la paix familiale. « *Elle fut sage-femme, elle l'est restée. Sage et femme* ». Serge Raffy raconte drôlement, au début de son livre, comment en l'an 2000, invitée par son fils à l'Hôtel Matignon, elle débarque avec son sac de couchage pour ne pas salir les draps dans ce palais de la République... Askolovitch explique que, selon Mireille, « *les Jospin doivent être libres et dignes, mépriser l'argent, garder la gauche* ».

Lionel Jospin, né à Meudon, a passé son adolescence à Chaminay, en Seine-et-Marne, où son père dirigeait une école de perfectionnement, un lieu pour enfants

en difficulté. « *Chamigny, c'était le foyer, la forteresse du clan Jospin* », une tribu de quatre enfants : Agnès, Lionel, Olivier, militant, plus tard, de l'OCI et derrière lequel, Lionel, qui ne veut parler de son engagement trotskiste, se cachera, et enfin Noëlle.

JANSON-DE-SAILLY

Une tribu à laquelle s'ajoutent les deux enfants de la première femme de Robert : Mowgli, musicien de jazz qui fascine les plus jeunes, et Hélène. Celle-ci qui, voyant son frère Lionel lézarder sur les bancs du lycée de Meaux, où il est interne, pousse ses parents à l'ins-

crire, pour son année de terminale à Janson-de-Sailly, dans le 16^e arrondissement.

Il y rencontre, en même temps que les enfants de la bourgeoisie, un professeur de philosophie, Maurice Caveing, communiste, qui lui propose, ainsi qu'à deux amis, de lui donner des cours particuliers de marxisme. Mais Lionel Jospin ne sera pas communiste. Il rejette ce parti qui soutient l'URSS, alors que les chars soviétiques écrasent, en 1956, le soulèvement des démocrates hongrois. Il rejette pareillement la SFIO, le parti de son père, qui fait la guerre en Algérie. Alors, où militer ?

On le sait aujourd'hui – le premier ministre l'a péniblement reconnu à la fin de la dernière session parlementaire – Lionel Jospin sera trotskiste (*Le Monde* du 6 juin). En 1971, après le congrès d'Epinau, François Mitterrand est à la recherche de jeunes idéologues marxistes et antistaliniens. C'est Pierre Joxe, le fils du ministre gaulliste Louis Joxe, qui fait le lien. Lionel Jospin est sur les rails qui conduisent, des années plus tard, à une gauche véritablement très plurielle.

Christiane Chombeau et Jean-Louis Saux

★ « *Lionel* », par Claude Askolovitch, Grasset, 412 pages, 129,90 francs (19, 80 €).

★ « *Jospin, Secrets de famille* », par Serge Raffy, Fayard, 438 pages, 138,40 francs (21,10 €).

J.-L. S.

Le « parcours complexe » du pacifiste Robert Jospin

PAR BRIBES, on connaissait déjà quelques-uns des itinéraires empruntés par Robert Jospin, père du premier ministre, décédé en mai 1990. Au travers d'une grosse centaine de pages, les *Secrets de famille* de Serge Raffy donnent la dimension de cet homme, qui s'est beaucoup trompé.

Pacifiste intégral depuis qu'il a été détenu, à seize ans, dans un camp de travail en Allemagne, il ignore la menace hitlérienne. Au printemps de 1942, alors que la Gestapo est venue l'arrêter, l'ancien secrétaire général de la Ligue internationale des combattants de la paix étonne les soldats allemands par sa germanophilie. « *Il n'est ni collaborateur ni résistant. Il est "ailleurs". Sur une autre planète, cette "bulle" pacifiste où l'on peut concevoir qu'un Gandhi terrasse Hitler* », écrit Serge Raffy. Au printemps de 1944, après le débarquement de Normandie, Robert Jospin, ami de Marcel Déat et d'autres anciens socialistes devenus « *collabos* », fait cependant son entrée au conseil municipal de Meudon, nommé par les

autorités de Vichy. Ce qui lui vaudra d'être exclu de la SFIO et d'en être tenu à distance pendant dix ans.

La guerre du moment est alors celle d'Algérie, et, cette fois, Robert Jospin, en opposition avec son fils, soutient la politique de Guy Mollet. Entre-temps, Robert Jospin a renoué avec les milieux pacifistes et il participe, en 1951, à la fondation d'une revue, *La Voix de la paix*, laquelle accueille et soutient, plusieurs années durant, l'ancien déporté Paul Rassinier, père du négationnisme français. Sur cet épisode, Serge Raffy s'interroge : « *Idéaliste forcené, apôtre pathétique de la paix, Robert Jospin a-t-il livré quelques confidences ou aveux à ses enfants avant de mourir ?* » Son enquête, minutieuse, le conduit à affirmer qu'« *officiellement, la famille ignorait tout du passé en pointillés du patriarche. (...) Mireille Jospin [son épouse] est sans doute la seule à connaître toute la vérité sur le parcours complexe du père de Lionel.* »

Jacques Chirac se cantonne dans un confortable silence

FACE AUX difficultés qui attendent Lionel Jospin en cette rentrée, les proches de Jacques Chirac affichent une mine faussement apitoyée. L'ancien ministre des affaires sociales, Jacques Barrot (UDF), égrène les « *arbitrages extrêmement difficiles* » que devra rendre un premier ministre qui est « *en première ligne* ». « *Être en même temps premier ministre et candidat est une situation qui n'est pas comode à gérer* », note le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, en soulignant que le ralentissement de la croissance va « *rendre difficile l'exercice du pouvoir* », ainsi que la capacité du candidat Jospin à « *faire rêver* » et à « *se projeter dans l'avenir* ».

En comparaison, M. Chirac est dans une position autrement confortable. « *Le président n'est responsable de rien, même pas de lui-même* », soupire le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui assure, dans un entretien au *Parisien* du 27 août, que « *Jacques Chi-*

rac sera un candidat redoutable ». Alors en situation délicate sur le front des affaires, le chef de l'Etat avait lancé une vigoureuse offensive contre la politique gouvernementale lors de son intervention télévisée du 14 juillet (*lire ci-contre*). M. Chirac n'a enregistré, depuis, aucune dégradation de sa cote dans les sondages, ce qui a évidemment rassuré ses proches.

La polémique sur les affaires ? « *C'est comme l'alcool, il ne faut pas en abuser* », ironise M. de Rohan. Tandis que M. Barrot évoque une « *arme à double tranchant* », dont l'usage répété rendrait l'opinion publique « *un peu indifférente* ».

EN POSITION D'ATTENTE

Le président peut donc, désormais, observer un silence qui sied, en outre, à sa fonction. « *Que voulez-vous qu'il fasse d'autre !* », s'exclame M. de Rohan en rappelant, sourire en coin, que François Mitterrand avait « *connu cette situa-*

tion en 1986-1988 », lorsque le chef du gouvernement s'appelaient Jacques Chirac. « *Le plus simple est d'attendre et de laisser toute majorité plurielle faire ses choix, en sachant que ce n'est pas une sinécure* », renchérit M. Barrot. « *Il n'a pas trop à parler, car les événements, qui sont plus convaincants que les hommes politiques, parlent d'eux-mêmes* », renchérit Jean-Pierre Raffarin, en ironisant sur « *le désordre durable, comme dirait Dominique Voynet* », qui atteint la majorité.

Le président (DL) de la région Poitou-Charentes note, en outre, que « *les Français ne souhaitent pas être en campagne électorale permanente* ». « *Ce n'est pas par la polémique qu'on marque des points* », assure M. Raffarin. « *Nous n'avons pas à provoquer une anticipation de la campagne électorale. Cela dit, nous rendrons tous les coups* », conclut le sénateur de la Vienne.

Jean-Baptiste de Montvalon

Laurent Fabius accuse le PCF de faire le jeu de Jacques Chirac

Le ministre qualifie son bilan de « positif »

LILLE

de notre envoyée spéciale

« Le problème de fond qui est posé, c'est : souhaite-t-on faire gagner M. Chirac ? » Laurent Fabius n'a pas du tout apprécié les propos qu'a tenus Robert Hue, dimanche 26 août, à l'occasion de l'université d'été de son parti (Le Monde du 28 août), et le soir sur France 2. Au secrétaire national du PCF, qui accuse la politique du gouvernement Jospin d'être « tiède » et dénonce la « pression libérale qui s'exerce sur le gouvernement » et « en son sein » - allusion explicite à M. Fabius -, le ministre de l'économie et des finances a souhaité répondre, alors qu'il visitait la Trésorerie générale du Nord, à Lille. A entendre le discours de M. Hue, a-t-il précisé, il semble qu'« il n'y a que la gauche qui se présente aux élections ».

Entre les communistes et M. Fabius, cela fait plusieurs mois que l'entente n'est pas des plus cordiales. Le temps du partage du gâteau normand est loin. Il faut dire qu'aux dernières élections municipales le PCF n'a pas repris Le Havre et le PS a perdu Rouen. A la veille du second tour, l'hôte de Bercy estimait que le PS « ne peut soutenir indéfiniment le PCF à bout de bras » et qu'il ne faut pas « faire la politique que demande le PC alors qu'il baisse » (Le Monde du 17 mars). Dans son entretien au Nouvel Observateur, daté du 23 au 29 août, le ministre juge que les communistes et certains socialistes appartiennent à une « gauche figée », « pseudo-magique », qui « raisonne uniforme, rigide, et finalement éphémère ».

Alors que, d'ici à vendredi, les bénéficiaires de la prime pour l'em-

ploi (PPE) auront soit reçu un chèque du Trésor public, soit été informés de la réduction d'impôt que celle-ci leur valait, M. Fabius estime qu'« un gouvernement - et, si l'on veut bien personnaliser les choses, un ministre des finances - qui propose et fait voter, pour la première fois, que huit millions de foyers qui ont des ressources modestes puissent bénéficier d'un plus, quand on est de gauche, c'est quelque chose de positif ».

L'ÉCOTAXE SACRIFIÉE

Les Verts ne sont pas plus éparpillés par M. Fabius. Le ministre des finances semble en passe d'obtenir de M. Jospin que le projet d'extension de l'écotaxe soit abandonné et remplacé par des avantages fiscaux pour les entreprises qui s'engageraient à être moins polluantes et respecteraient leurs engagements. De nouveaux allègements fiscaux, donc, en guise de fiscalité écologique. « Baisser les impôts tout en en créant d'autres ressortirait d'une vision shadokienne », a-t-il lancé, lundi. A Matignon, on estime qu'il serait effectivement « absurde » d'augmenter un impôt alors que le gouvernement met tout en œuvre pour que les Français prennent conscience de la baisse de leurs impôts. « Entre l'allocation de rentrée scolaire, la prime pour l'emploi et la baisse de l'impôt sur le revenu, ce sont près de 40 milliards de francs qui sont distribués aux Français en cette rentrée », a résumé M. Fabius. De quoi entretenir la confiance et la consommation des ménages, en ces temps de conjoncture troublée, espère le ministre.

Virginie Malingre

Les Verts entendent piloter la campagne de leur candidat à l'élection présidentielle

Noël Mamère et Daniel Cohn-Bendit devraient intégrer l'équipe qui entourera Alain Lipietz

A l'ouverture des journées d'été des Verts, mardi 28 août à Lamoura (Jura), Dominique Voynet devait s'efforcer de faire oublier les désordres

provoqués, au mois d'août, par les déclarations de son candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz. Celui-ci, soupçonné d'adopter une postu-

re trop personnelle, se verra entouré d'une équipe de campagne restreinte, que devraient intégrer Noël Mamère et Daniel Cohn-Bendit.

LA SCÈNE se passe au début du mois de juillet, quelques semaines après la désignation du candidat des Verts à l'élection présidentielle. Devant les cadres du parti, Alain Lipietz parade. « Mon carnet de rendez-vous est plein jusqu'en novembre », assure-t-il, ravi de la sollicitation des médias. Dominique Voynet l'apostrophe un peu sèchement : « Je te rappelle que tu es le candidat des Verts et que tu ne t'appartiens plus. » A peine ébranlé, l'intéressé répond : « Je m'appartiendrai toujours un peu. »

On l'a vu. Et vite. Dès l'ouverture des journées d'été de son parti, mardi 28 août à Lamoura (Jura), la secrétaire nationale des Verts devrait essayer, dans son discours inaugural, de redresser la barre, après un été chahuté. Avec ses déclarations sur la Corse, ses provocations personnelles à l'égard de M^{me} Voynet ou des dirigeants des Verts (lire ci-dessous), M. Lipietz a fait l'actualité de l'été. Et le désespoir de ceux qui pensaient enfin concrétiser dans une élection majeure la poussée des idées écologistes dans l'opinion.

Les principaux acteurs de la famille verte ont convenu de se voir chaque soir, jusqu'à la fin des journées d'été, vendredi 31 août, afin de « réguler les passions et de caler des éléments de discours ». Si, par la suite, tout se passe comme prévu, une équipe restreinte comprenant, notamment, Noël Mamère et Daniel Cohn-Bendit devrait définir les conditions de pilotage des campagnes présidentielle et législatives. Il y a quelques semaines, le candidat prétendait qu'il ferait la campagne avec sa femme et quelques amis. Il assurait aussi, au Figaro du 24 août, que le coup

d'envoi de cette campagne aurait lieu le 5 octobre devant le tunnel du Mont-Blanc. Pour ne pas ajouter le désaveu au désordre, les Verts déclarent désormais qu'il y aura « plusieurs lancements de campagne ».

Jeudi soir, les dirigeants des Verts se sont longuement entretenus avec leur candidat. « Nous avons pris acte des secousses et de la nécessité de jouer de façon plus collective », témoigne l'un d'eux. M. Lipietz s'est vu expliquer qu'il n'était plus le candidat à la primaire ni un intellectuel libre de ses réflexions, qu'il devait maintenant représenter l'ensemble des Verts, avec toutes ses composantes. Lui-même a argué de la difficulté de la période et plaidé pour qu'on le soutienne.

En dépit d'une tribune de Gabriel Cohn-Bendit publiée par Libération, le 24 août, exhortant ses camarades à changer de candidat, les Verts n'envisagent pas de suivre ce conseil, qui a beaucoup agacé « Dany ». Légitimistes, attachés aux procédures jusqu'à l'excès, les Verts auraient du mal à

récuser une démarche qu'ils ont eux-mêmes choisie. Le candidat, pour sa part, ne renoncera pas. Il se prépare depuis trop longtemps. Dès l'annonce du retrait de la compétition de Dominique Voynet, en début d'année, M. Lipietz confiait aux journalistes qu'il avait un « deal » avec le chef de file des Verts : il avait fait sa campagne en 1995, elle lui céderait la place en 2002. M^{me} Voynet avait balayé cette affirmation d'un revers de main lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » du 17 juin.

TIRAILLEMENTS PLURIELS

M^{me} Voynet doit donc maintenant faire face à cette désignation qu'elle a elle-même provoquée. Elue de justesse secrétaire nationale des Verts, le 23 juin, elle s'engage dans une nouvelle période difficile. Alors que les partenaires de la majorité plurielle vont être obligés de se différencier en période de précampagne électorale, elle n'est pas sûre de maîtriser l'expression de son parti. Plus ennuyée pour elle, au fur et à mesure que se rapprocheront les échéances, il n'est

pas exclu qu'une partie des Verts remette en question l'accord en cours de négociation avec le PS pour les législatives qui suivront l'élection présidentielle. La secrétaire nationale des Verts s'attend à un congrès extraordinaire mouvementé au mois de décembre.

Rue de Solférino, on regarde avec circonspection les soubresauts des Verts. « On n'a pas à se mêler des affaires intérieures des partis », dit-on prudemment. Symboliques des tiraillements qui agitent actuellement la majorité, les difficultés avec lesquelles s'est organisé le rendez-vous des dirigeants de la gauche plurielle à Lamoura. Il aura finalement lieu mercredi, de 10 heures à 13 heures, avec François Hollande, Paul Lespagnol pour le PCF - Robert Hue étant empêché pour des raisons familiales -, Jean-Michel Baylet pour le PRG et... un représentant local du Mouvement des citoyens, qui ne tenait guère à faire figurer sur la photo de famille un de ses dirigeants nationaux.

Béatrice Gurrey

De l'amnistie en Corse à la désignation, revue de presse

DEPUIS le début du mois d'août, les dirigeants des Verts ont multiplié les déclarations contradictoires :

● « [L'amnistie], ça ne se discute même pas. J'ai cinquante-trois ans, donc j'ai vécu la guerre d'Algérie et je sais très bien comment ça s'est terminé. »

Alain Lipietz, France-Info, 7 août.

● « A partir du moment où l'Etat décide de rétablir la paix en Corse, il est bien évident que l'amnistie doit porter également sur ceux qui ont tué un de ses représentants. » Alain Lipietz, Le Parisien, 8 août.

● « L'amnistie n'est pas d'actualité (...). Poser, aujourd'hui, la question de l'amnistie à propos des assassins du préfet Erignac a quelque chose de scandaleux. » Dominique Voynet, conférence de presse du 8 août.

● « L'amnistie ne doit pas être un préalable, mais l'un des bénéfices d'un règlement stable du dossier corse. » Daniel Cohn-Bendit, Le Monde, 10 août.

● « Le problème de l'amnistie en Corse est une aberration (...). Cela ne sert à rien de poser le problème aujourd'hui. » Daniel Cohn-Bendit, Le Journal du dimanche, 12 août.

● « J'approuve la position des Français qui refusent fortement que ce gouvernement amnistie les Corses condamnés dans des attentats ou des crimes de sang. » Alain Lipietz, Libération, 11-12 août.

● « Si nous n'adoptons pas une position claire sanctionnée par un vote (...), j'y verrai un motif de rupture avec mon parti. » Noël Mamère, L'Express, 23 août.

● « Il finira forcément par y avoir une amnistie en Corse (...), y compris pour les crimes de sang. » Alain Lipietz, Le Parisien, 25 août.

● « Ce n'est pas qu'une gaffe. Cela fait des années que j'y réfléchis (...). Sans doute maladroitement j'ai essayé d'avancer une solution à ce problème des crimes de sang politiques. » Alain Lipietz, Le Journal du dimanche, 26 août.

● « [En 1995, Dominique Voynet] manquait de culture générale de la société française et cela a été sanglant. Cette fois, les ennemis sont à l'intérieur. Voynet ne peut pas calmer tout ça car elle ne repré-

sente que 40 % du mouvement. » Alain Lipietz, Le Figaro, 17 août.

● « Que se passera-t-il si ce parti (...) tombe à 5 % des intentions de vote ? Se poserait alors, forcément, la question de savoir si Alain Lipietz est toujours le candidat dont les Verts ont besoin. » Noël Mamère, L'Express, 23 août.

● « Tant que l'accord législatif avec le PS ne sera pas bouclé, mes petits camarades seront nerveux. » Alain Lipietz, Le Nouvel Observateur, 23-29 août.

● « Dominique avait encore besoin de formation [en 1988]. Sa vision du monde était très étroite. Elle restait une fille de la Franche-Comté. » Alain Lipietz, Le Nouvel Observateur, 23-29 août.

● « Depuis la désignation d'Alain Lipietz (...) je n'ai rencontré aucun militant Vert, en dehors de l'extrême gauche de ce parti, qui soit heureux de ce choix. » Gaby Cohn-Bendit, Libération, 24 août.

● « [Renoncer] est une idée complètement bouffonne. Les Verts ont tranché : ils m'ont désigné comme leur candidat au terme d'un processus parfaitement démocratique. » Alain Lipietz, Le Parisien, 25 août.

Vendredi 31 août avec Le Monde daté samedi 1^{er} septembre

PHILIPPE SOLLERS

CAVALE

GALLIMARD - Le Monde

UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

OGM : les semenciers demandent la protection des cultures à M. Glavany

LES MILITANTS anti-OGM accélèrent la cadence. Alors que deux parcelles de maïs transgénique appartenant aux sociétés Monsanto et Biogemma ont été arrachées dimanche 26 août dans la Drôme, une nouvelle action est prévue mardi 28 août, dans le Gers. Selon la Confédération paysanne de ce département, un « collectif citoyen » composé de quinze organisations devrait s'attaquer à un champ de maïs appartenant à Monsanto mardi après-midi. Pendant ce temps, les industriels des semences, victimes des arrachages de ces derniers jours, se rendront au ministère de l'agriculture, où ils doivent être reçus par le directeur du cabinet de Jean Glavany en fin d'après-midi. Les représentants des associations professionnelles du secteur (Confédération française des semenciers, Groupement national interprofessionnel des semences et Union des industries de la profession des plantes) avaient sollicité un rendez-vous dès les premières menaces d'arrachage lancées par la Confédération paysanne.

Les semenciers souhaitent voir les lieux d'expérimentations OGM protégés et attendent que le ministre de l'agriculture lance un « appel au calme », selon Philippe Gracien, porte-parole de ces organisations. « Le ministre a clairement condamné ces actions, mais apparemment

cela n'a pas suffi », ajoute-t-il. Selon M. Gracien, les semenciers « sont prêts à discuter des conditions de mise en œuvre des essais si les exactions s'arrêtent ». Les industriels devraient en outre demander des précisions au ministre de l'agriculture, qui a récemment évoqué l'éventualité de « faire le tri » selon « l'intérêt et les objectifs des essais OGM ». Cette « formule lapidaire » a « étonné » les semenciers, selon M. Gracien.

Le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, a approuvé la proposition du ministre de l'agriculture, lundi 27 août. Selon M. Peillon, « il faut distinguer les expérimentations qui pourraient avoir pour objet de renforcer le productivisme sans tenir suffisamment compte des impératifs de santé et de précaution ». « Ces essais doivent être soumis à davantage de contrôles et ils doivent même pouvoir être interdits », affirme M. Peillon, qui condamne, au nom du PS, les « actions violentes » menées par la Confédération paysanne. Le syndicat a en revanche reçu le soutien du Vert Noël Mamère. « C'est une forme de désobéissance civile, et la désobéissance civile, c'est nécessaire quand les lois sont imposées par des lobbies », a déclaré le député de Girondie sur France-Inter.

Gaëlle Dupont

Attac dénonce l'« opération de diversion » de M. Fabius

DANS une lettre adressée, lundi 27 août, au premier ministre, le président d'Attac France, Bernard Cassen, considère que le « blocage » du ministère de l'économie et des finances contre la taxe Tobin est « politique ». A l'approche du conseil Ecofin, qui réunira les ministres de l'économie de l'Union européenne, les 22 et 23 septembre à Liège, « la position du gouvernement sur la décision de la présidence belge d'inscrire la taxe Tobin à l'ordre du jour, est très attendue en France, notamment, où la taxe bénéficie d'un soutien très majoritaire de l'opinion », souligne cette lettre. « Pour tenter d'occulter le caractère uniquement politique de son opposition, Laurent Fabius vient de lancer dans la presse une opération de diversion en proposant, à la place de la taxe Tobin, la taxation internationale des exportations d'armes. Cette mesure apparaît comme une manœuvre dont personne n'est dupe », dénonce M. Cassen. Attac, qui a tenu son université d'été, à Arles, du 24 au 28 août (Le Monde du 28 août) a prévu « une importante campagne de sensibilisation » à l'occasion du conseil Ecofin.

JUSTICE Les dissensions au sein des services chargés de la lutte antiterroriste en Corse ont pris, depuis quelques jours, des proportions jugées inquiétantes par le ministère

de la justice ● **FAIT RARE**, Gilbert Thiel, l'un des quatre juges d'instruction antiterroristes chargés de l'enquête sur l'assassinat de François Santoni, a saisi, le 24 août, le procureur de

la République de Paris, pour signaler une éventuelle irrégularité procédurale commise lors de la perquisition au domicile parisien de l'ancien leader nationaliste. ● **POUR** ANDRÉ

PACCOU, président de la Ligue des droits de l'homme en Corse, « la justice antiterroriste a beaucoup de cadavres de nationalistes dans ses placards, il est temps (...) de lui deman-

der des comptes ». ● **LE NOMBRE DE CRIMES** de sang, en Corse, selon le ministère de l'intérieur, est en baisse depuis 1993 mais le taux d'élucidation de ces affaires reste faible.

Les services de lutte antiterroriste en proie à de graves dissensions internes

Bataille de procédure, accusations de manipulation politique : le parquet de Paris soupçonne les juges d'instruction chargés des affaires corses de vouloir, à travers leurs dossiers, affaiblir le processus de Matignon. Ces derniers estiment, de leur côté, que le parquet est trop proche du gouvernement

JUSQUE-LÀ cantonnées aux couloirs feutrés du palais de justice de Paris, les dissensions qui, depuis plusieurs mois, minent les services chargés de la lutte contre le terrorisme en Corse, se sont encore accentuées ces derniers jours, suscitant l'inquiétude du ministère de la justice. Cette fois, les contours d'un conflit ouvert, sur fond de rivalités politiques entre juges d'instruction et magistrats du parquet, semblent se dessiner alors que, sur l'île, la situation reste extrêmement tendue. Une vive controverse s'est engagée entre magistrats à la suite de la perquisition conduite le vendredi 17 août au soir - 24 heures après l'assassinat de François Santoni - au domicile parisien de l'avocate Christel Baldocchi, la compagne de l'ex-chef du FLNC, par le chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, Michel Debaçq, assisté de trois policiers de la Division nationale antiterroriste (DNAT).

Fait exceptionnel, Gilbert Thiel, l'un des quatre juges d'instruction saisis depuis le mardi 21 août de l'enquête sur la mort de François Santoni, a adressé, vendredi 24 août, au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, une ordonnance de soit-communicé, dans laquelle il souligne que la perquisition - menée dans le cadre de l'enquête en flagrance - pourrait être entachée d'irrégularité. L'initiative de Gilbert Thiel, soutenue par les trois autres juges d'instruction antiterroristes, Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard, a suscité un vif émoi au

palais de justice de Paris, où l'on observe que, généralement, ce sont les représentants de la défense qui soulèvent d'éventuelles irrégularités procédurales. Certains magistrats y voient une attaque directe menée contre Michel Debaçq, nommé à la tête de la section antiterroriste du parquet en mai. A leurs yeux, cette initiative illustrerait les divergences de fond qui opposent désormais les juges de la galerie Saint-Eloi - siège du « pool » antiterroriste - au parquet de Paris.

Selon l'ordonnance adressée à Jean-Pierre Dintilhac vendredi, le procès-verbal de perquisition comporterait une erreur formelle majeure : il aurait été rédigé par l'un des trois policiers présents cette nuit-là dans l'appartement, et non par le magistrat chargé de conduire les opérations, en l'occurrence Michel Debaçq. Dans l'entourage de Jean-Pierre Dintilhac, on qualifie l'initiative des juges antiterroristes de « surprenante ». « La perquisition a été conduite dans les règles », fait-on observer, ajoutant que le procès-verbal contesté porte bien la signature de Michel Debaçq. « Il est pour le moins inhabituel que les juges fassent preuve d'autant de scrupules », s'interroge-t-on, regrettant que l'« on cherche des poux dans la tête » de M. Debaçq.

« PURGER LA PROCÉDURE »

Sollicité lundi après-midi, l'un des quatre juges d'instruction a déclaré au Monde que la décision de soumettre au procureur une « anomalie procédurale » avait été prise « à l'unanimité » par les quatre magistrats et qu'elle ne constituait « en



aucun cas une mesure de défiance » à l'égard de M. Debaçq. Ce juge estime qu'il s'agit d'un acte « banal » destiné « à purger la procédure ». « Imaginez que nous n'ayions pas réagi : dans six mois, n'importe quelle partie au dossier aurait pu se saisir de ce point litigieux et faire annuler tous les actes découlant de la perquisition que nous aurions réalisés entre-temps ». Le juge observe enfin que l'article 170 du code de procédure pénale prévoit que la chambre de l'instruction peut « être saisie aux fins d'annulation d'un acte ou d'une pièce de la procédure par le juge d'instruction, par le procureur de la République ou par les parties ».

Si, comme l'a indiqué au Monde

le parquet de Paris mardi matin, M. Dintilhac devait soutenir la régularité de la perquisition, les quatre juges antiterroristes saisiraient alors la chambre de l'instruction afin qu'elle tranche ce point de droit.

Cette affaire intervient alors que plusieurs passes d'armes ont déjà mis aux prises, ces dernières semaines, le parquet aux juges antiterroristes. Le 3 août, Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Gilbert Thiel, tout en signifiant la clôture de leurs investigations relatives à l'assassinat du préfet Claude Erignac, avaient rendu une ordonnance de disjonction afin de poursuivre l'instruction concernant Yvan Colonna, en fuite depuis mai 1999.

Les juges entendaient ainsi s'assurer que les efforts visant à arrêter celui qui est soupçonné d'avoir tué le préfet de Corse, le 6 février 1998 à Ajaccio, ne seraient pas relâchés. Dès le 4 août, dans un communiqué cinglant, M. Dintilhac avait indiqué qu'il ferait appel de l'ordonnance des juges. « Cette disjonction ne se justifie ni en droit ni en opportunité », avait-il notamment commenté (*Le Monde* du 6 août). Autre désaccord notoire : les juges antiterroristes auraient souhaité être saisis du double assassinat perpétré à Moriani-Plage (Haute-Corse), mardi 21 août, qui, selon eux, relève de leur compétence, du fait de l'éventuelle appartenance d'une des victimes, Dominique Marcelli, au groupe Armata Corsa (*Le Monde* du 24 août).

Le directeur central adjoint de la police judiciaire, l'ancien chef de la DNAT, Roger Marion, aurait également exprimé son mécontentement. En accord avec le procureur de Bastia, M. Dintilhac a estimé qu'il s'agissait d'une affaire de droit commun, ayant donc vocation à être instruite en Corse. Pourtant à la retraite, Irène Stoller, ancien chef du parquet de Paris, avait publiquement contesté cette analyse, déclarant sur France Info, le 23 août, à propos de Dominique Marcelli : « Je ne suis pas persuadée qu'il a été descendu en tant que truand ». Dans les colonnes du *Figaro* du 24 août, elle précisait : « Ce sont les gens d'Armata Corsa opposés au processus de Matignon que l'on assassine un par un ».

Les proches de M. Dintilhac observent que Michel Debaçq a

précisément succédé, en mai, à Irène Stoller à la tête du parquet antiterroriste, et que les dissensions apparues dernièrement semblent liées à cette nomination. Réputée proche de M. Bruguière et de M^{me} Le Vert, ainsi que de M. Marion, M^{me} Stoller s'était parfois vu reprocher d'être en trop grande symbiose avec les juges d'instruction. La nomination de M. Debaçq, jusqu'alors conseiller aux affaires internationales auprès d'Elisabeth Guigou, puis de Marylise Lebranchu au ministère de la justice, avait été perçue comme la manifestation d'une volonté de démarquer plus nettement le parquet antiterroriste des juges d'instruction et de certains policiers, soupçonnés de vouloir systématiquement « politiser » les dossiers.

ARRIÈRE-PENSÉES POLITIQUES

Le conflit qui divise les magistrats antiterroristes - doublé des rapports exécrables qu'entretiennent Roger Marion et la direction centrale des renseignements généraux - n'est d'ailleurs pas exempt d'arrière-pensées politiques, les uns suspectant M. Dintilhac, réputé proche du PS - il a été directeur de cabinet du ministre socialiste de la justice, Henri Nallet, entre 1990 et 1991 -, de tout faire pour favoriser la politique du gouvernement en Corse, les autres accusant certains juges d'instruction et policiers de haut rang, considérés comme proches de la droite, de vouloir saborder le processus de Matignon.

Fabrice Lhomme

Le nombre de crimes de sang baisse, mais le taux d'élucidation reste faible

QUELLE EST la réalité de l'action des forces de l'ordre en Corse ? Depuis l'assassinat, le 17 août, de François Santoni, suivi du double meurtre de Moriani-plage, le 21 août, une polémique s'est engagée, entre l'opposition et le gouvernement, sur l'efficacité de la répression des actions meurtrières en Corse. La confusion entretenue sur les chiffres a poussé le ministère de l'intérieur à rendre public le nombre de meurtres et de tentatives de meurtre perpétrés chaque année en Corse. Il ressort de ces statistiques, qui recensent les faits constatés par la police et la gendarmerie, que le nombre de crimes de sang a baissé graduellement depuis 1993, passant de 63 homicides et tentatives d'homicide à 38 en 2000. En revanche, le taux d'élucidation de ces affaires reste faible, oscillant entre 50 et 60 %, contre 80 % pour la moyenne nationale.

D'une manière générale, la Corse se place en neuvième position des régions françaises sur le plan de la criminalité et de la délinquance, avec un taux de criminalité de 55,3 faits constatés pour 1 000 habitants, contre 64,2 en moyenne nationale. Mais la Corse continue à se distinguer par la quantité de crimes de sang qui y sont commis, mal-

gré une baisse constante depuis le début des années 1990 : le nombre d'homicides et de tentatives d'homicides a ainsi chuté de 60 en moyenne entre 1993 et 1995 à respectivement 36 et 38 en 1999 et 2000. La part des homicides seuls a suivi la même baisse, passant de 36 en 1993 à 23 en 2000. Pour les huit premiers mois de 2001, 17 homicides et 10 tentatives ont été perpétrés en Corse, soit le « même niveau que celui de 2000 à la même époque », selon le ministère de l'intérieur.

Le taux d'élucidation des crimes reste toutefois le point faible des services de l'Etat en Corse. Si la place Beauvau relève que « huit affaires ont déjà été résolues par les différents services, locaux ou nationaux » depuis le début de l'année, le taux global de résolution des homicides et tentatives est toujours peu élevé par rapport à la moyenne nationale : de 50,79 % en 1993, il est passé à 52,7 % en 1999 et 59,5 % en 2000, contre 81,4 % pour la France entière en 1999 et 78 % en 2000. C'est donc

un peu plus d'une affaire criminelle sur deux qui est résolue en Corse, contre 8 sur 10 sur le reste du continent. Encore faut-il préciser que ce chiffre recense les élucidations au sens policier : la police considère comme résolue une affaire où elle a identifié un auteur, qu'elle l'ait ou non déferé à la justice et ce, sans présumer si cette personne sera finalement reconnue coupable.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Pour justifier l'écart des taux d'élucidation des affaires criminelles entre Corse et continent, le ministère de l'intérieur met en avant la spécificité de la criminalité sur l'île. « Le nombre de règlements de comptes est beaucoup plus important en Corse que sur le continent, explique-t-on place Beauvau. Or ce sont les affaires les plus difficiles à résoudre, car il n'y a souvent pas de lien direct entre la victime et l'auteur de l'assassinat, du fait de la présence de commanditaires ». Ainsi, sur les 17 homicides et 10 tentatives d'homicide commises depuis le début de l'année, 12 sont considérés comme étant des règlements de comptes par les forces de l'ordre, soit plus d'un sur deux. Par comparaison, sur 953 homicides et tentatives commis en France en 1999, 52 relevaient de règlements de comptes selon le classement policier, soit environ 5 %.

Dans son rapport d'enquête parlementaire « sur le fonctionnement des forces de sécurité en Corse », l'Assemblée nationale pointait déjà, fin 1999, le faible taux d'élucidation des affaires criminelles corses. Les députés ajoutaient que « s'agissant des attentats, les statistiques sont exécrables ». Le taux d'élucidation moyen des attentats par explosifs contre les biens publics s'élevait, pour la période 1993-1998, à 2,7 % en Corse, contre 21,4 % au niveau national. S'agissant des vols à main armée, le taux d'élucidation était, lui aussi, inférieur à la moyenne nationale : 20 % en Corse, contre 35 %. Ce qui faisait dire aux députés : « Force est de constater les carences des services enquêteurs sur les deux fronts principaux de la délinquance dans l'île : le grand banditisme et le terrorisme nationaliste. »

l'affût de la moindre occasion pour polémique.

Redoutez-vous la remise en cause des accords de Matignon par un regain de violences ?

On construit un discours alarmiste autour de la mort de François Santoni, comme si le fil de la violence devait se dérouler automatiquement, sans qu'on ait de prise sur les événements. Mais il y a, dans la population corse, un rejet de la violence beaucoup plus conséquent qu'on ne l'imagine et une forme d'adhésion au processus de Matignon, considéré comme la seule issue pour mettre fin à la logique d'affrontements. Les Corses veulent sortir des cycles répétés de violences pour qu'on s'occupe du développement de l'île et des questions sociales en suspens.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

Cécile Prieur

Les enquêteurs s'interrogent sur les menaces d'Armata Corsa

À DÉFAUT d'être parvenus à le décapiter, les policiers pensent avoir porté ce week-end un très rude coup à Armata Corsa, le groupe clandestin apparu en juin 1999, dont François Santoni passait pour être le chef. Mardi 29 août au matin, sept personnes, suspectées d'appartenir à ce mouvement, étaient toujours entendues par les enquêteurs. Quatre avaient été interpellées dimanche à l'aube sur l'île, avant d'être transférées à Paris, lundi soir, dans les locaux de la division nationale antiterroriste (DNAT).

Il s'agit, outre Jean-Dominique Allegrini-Simonetti, le porte-parole de Presenza nazunale, présenté comme le successeur de François Santoni, de Jean-Pierre Martelli, cogérant du bar de L'île-Rousse (Haute-Corse) où Jean-Michel Rossi, l'ancien complice de François Santoni, avait été assassiné en août 2000, de Frédéric Perenetti et Lucien Bianchi, présentés comme proches de François Turqui, un nationaliste arrêté le 28 janvier 2000 à Corte alors qu'il s'appropriait à commettre un attentat contre la direction départementale de l'équipement (DDE). Les deux personnes mises en examen - et incarcérées - avec M. Turqui dans cette affaire, Jean-Xavier Arrii et Jean-Christophe Parenti, ont été extraites de leurs cellules pour être interrogées par les enquêteurs de la DNAT. Les policiers ont aussi interpellé en banlieue parisienne Samy Bouzit, soupçonné d'être le « relais » d'Armata Corsa dans la capitale. Une source judiciaire a indiqué au Monde que les enquêteurs avaient réuni de nombreux éléments attestant la probable appartenance des sept hommes au mouvement clandestin, soupçonné d'avoir commis des attentats à l'explosif, ainsi que plusieurs assassinats.

Cette vague d'arrestations, initialement programmée en mai, est intervenue au moment où Armata Corsa réitérait ses menaces. Dans un communiqué non authentifié adressé à *Libération*, le groupe clandestin affirmait : « L'assassinat de notre frère François Santoni ne restera pas longtemps impuni. » Le texte ajoute qu'Armata Corsa connaît le nom des assassins

et celui de « leurs commanditaires ». « Les uns et les autres nous intéressent et nous les rencontrerons quand nous voudrons », précise le communiqué, qui indique que les tueurs risquent de « disparaître accidentellement dans les temps qui viennent, emportant avec eux le secret d'une manipulation qu'ils n'auront pas comprise ».

COMMUNIQUÉ NON AUTHENTIFIÉ

Le mouvement clandestin semble laisser entendre que l'assassinat de son leader aurait pu être réalisé avec la complicité des plus hautes autorités de l'Etat. Le texte s'interroge d'ailleurs sur le fait de savoir comment « l'homme le plus surveillé de Corse » a pu échapper à la surveillance des « militaires et agents spéciaux de l'Etat ». « Qui savait certainement que François viendrait à Monacia-d'Aullène [le village où le leader nationaliste a été tué] ? », ajoute le communiqué.

Les spécialistes de la lutte antiterroriste, qui observent que le texte a été posté vendredi soir, soit avant les interpellations du week-end, appellent à la prudence quant à l'interprétation à lui donner. Ils n'excluent pas une manipulation, le communiqué parvenu à *Libération* n'ayant pas été authentifié. Toutefois, ils rapprochent le contenu de ce texte du communiqué publié lundi 27 août par Presenza nazunale, présenté comme la façade légale d'Armata Corsa. Comment « les tenants du pouvoir socialiste peuvent-ils accepter de couvrir et favoriser les assassinats politiques ? », « Comment peut-on encore déceimment parler de processus de paix ? », s'interrogeait notamment Presenza nazunale.

Ces dernières menaces ont provoqué un regain d'inquiétude dans l'île. Les femmes du Manifeste pour la vie disent craindre que l'avenir de la Corse « ne devienne celui des parains, des réseaux criminels et des bandes armées ». « La non-élucidation de la plupart des crimes engendre un sentiment d'impunité qui nourrit de nouvelles barbaries », souligne leur communiqué.

F. Lh.

www.lemonde.fr/corse

TROIS QUESTIONS À...

ANDRÉ PACCOU

1 En tant que président de la Ligue des droits de l'homme en Corse, que pensez-vous de l'action de la justice antiterroriste sur l'île ?

En Corse, il y a un dysfonctionnement de l'Etat de droit sur le plan judiciaire. Quasiment aucun assassinat de militants nationalistes n'a été élucidé. Il y a une impunité qui fait que le droit de la force l'emporte sur la force de droit. La justice antiterroriste a beaucoup de cadavres de nationalistes dans ses placards, il est temps de faire le procès de cette justice et de lui demander des comptes. Dans certaines affaires, il y a des manquements dans la recherche de la vérité qui sont stupéfiants. Au point qu'on peut se demander si cela ne relève pas de la politique du pire à laquelle la Corse a été trop souvent habituée.

2 Vous dénoncez l'exploitation politique des assassinats de nationalistes ?

Il y a une instrumentalisation des assassinats de nationalistes, comme celui de François Santoni, à des fins politiques, ce qui empêche de discuter de la Corse de manière sereine et exacte. La violence est toujours bien présente en Corse, mais elle n'est pas liée à un déterminisme culturel. Quand on laisse les gens se faire assassiner sans que la vérité soit faite, on encourage les logiques criminelles. La Corse aussi a droit à la justice. Le débat politique ne doit pas étouffer l'exigence de droit. Ceux qui ont toujours le mot « République » à la bouche quand ils parlent de la Corse feraient bien de s'en souvenir. Il y a un cynisme et un manque de pudeur qui consistent à faire de la politique sur fond d'assassinats. Les opposants au processus de Matignon sont à

Mise en place d'un dépistage systématique des stupéfiants en cas d'accident mortel de la route

Le test ne sera pas pratiqué sur le bas-côté de la route par les gendarmes mais par des professionnels de santé

Les ministres des transports et de la santé, MM. Gaysot et Kouchner, devaient annoncer, mardi 28 août, la mise en place d'un dépistage sys-

tématique des stupéfiants chez les conducteurs impliqués dans un accident mortel. Le test ne sera pas effectué par les gendarmes sur le bord de la

route, comme pour l'alcool, mais par des professionnels de santé qui analyseront les prélèvements urinaires, puis éventuellement sanguins.

LES MINISTRES des transports et de la santé, Jean-Claude Gaysot et Bernard Kouchner, devaient annoncer, mardi 28 août la parution au *Journal officiel*, d'ici à la fin de la semaine, d'un décret précisant les modalités du dépistage systématique des stupéfiants pour tous les conducteurs impliqués dans un accident mortel, qu'ils aient une part de responsabilité ou non. Ce dépistage a été instauré par la loi Gaysot du 18 juin 1999, portant diverses mesures relatives à la sécurité routière, et inséré dans le code de la route sous la forme de l'article L.3-1. Jusqu'ici, les parquets effectuaient plus ou moins systématiquement ce dépistage, certains l'ayant même élargi à des accidents non mortels. Le nouveau décret va à la fois organiser la mise en place de cet examen systématique et celle d'une étude épidémiologique sur deux ans sur la conduite sous l'influence de stupéfiants (*lire ci-contre*). Le tout devrait concerner, selon les estimations ministérielles, environ onze mille procédures et dix-neuf mille conducteurs par an.

« PAR UN MÉDECIN, UN BIOLOGISTE »

Lors d'un accident mortel de la circulation, défini comme « celui qui a eu des conséquences immédiatement mortelles », les officiers ou les agents de police judiciaire feront procéder aux épreuves de dépistage urinaire et, en cas de contrôle positif, « aux analyses et

examens médicaux, cliniques et biologiques ». Le décret précise que « le délai séparant, d'une part, l'heure de l'accident, et, d'autre part, l'heure de l'épreuve de dépistage et le cas échéant les analyses et examens précités, doit être le plus court possible ».

Une étude épidémiologique sur deux ans

L'objectif de l'étude épidémiologique sur la conduite sous l'influence de stupéfiants, qui sera menée du 1^{er} octobre 2001 au 1^{er} octobre 2003 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, est d'abord de faire progresser les connaissances sur le sujet. A terme, elle servira à déterminer les mesures les plus adaptées : interdiction, répression spécifique... En effet, s'il est possible de déceler la prise de stupéfiants par des prélèvements urinaires et sanguins, personne n'est en mesure de dire avec précision si un conducteur impliqué dans un accident était encore sous l'emprise de ces substances, licites ou non, au moment où l'accident s'est produit.

La plupart des pays européens ont déjà mis en place un dispositif sanctionnant la conduite sous l'influence de stupéfiants, assimilée la plupart du temps à la conduite en état d'ivresse, sur la base d'études menées dans chacun des pays. La France va donc se mettre au diapason de ses voisins.

Contrairement aux éthylo-testes, le dépistage ne pourra être fait sur le bas-côté de la route et ne sera pas effectué par les policiers et les gendarmes. Les épreuves seront pratiquées « par un médecin, un biologiste ou un étudiant en médecine autorisé à exercer à titre de remplaçant », requis à cet effet par un officier ou un agent de police judiciaire.

Le professionnel de santé qui

effectuera le dépistage urinaire au moyen de bandelettes lira immédiatement le résultat. En cas de test positif, un examen clinique et un prélèvement sanguin seront effectués afin de rechercher et de doser les stupéfiants. Dans le cas où le conducteur est décédé, un

prélèvement sanguin sera pratiqué, comme c'est déjà le cas en ce qui concerne la recherche d'alcool. Réparti en deux flacons étiquetés et scellés par un officier ou agent de police judiciaire, le prélèvement biologique sera adressé à un laboratoire remplissant un cahier des charges défini par le ministère de la santé et l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

Les stupéfiants recherchés sont : le cannabis et ses dérivés, la morphine et les opiacés, les amphétamines, et la technique utilisée pour ce dépistage est celle de la spectrométrie de masse. En cas de test sanguin positif, le décret prévoit la recherche dans le sang de médicaments psychoactifs pouvant avoir des effets sur la capacité de conduire des véhicules « afin d'éliminer tout facteur de confusion dans l'appréciation du rôle des stupéfiants dans l'accident en cause. »

EXAMEN CLINIQUE

Le ministère délégué à la santé aurait souhaité que le dépistage comporte un examen comportemental, mais il n'a pas obtenu gain de cause. Seul un examen clinique sera pratiqué dans le cas d'un contrôle urinaire positif. Une fois que l'enquête et, éventuellement, l'inspection seront closes, les résultats du test urinaire et des examens de laboratoire figurant sur une fiche établie par les policiers ou gendarmes seront transmis, avec une copie des documents relatifs à l'accident, à l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT). L'OFDT est, en effet, chargé par le ministère délégué à la santé de mener l'étude épidémiologique qui servira de base à la définition de mesures spécifiques face à la conduite sous l'influence de stupéfiants.

Paul Benkimoun

Un gérant de camping pratiquant des quotas raciaux dans le colimateur de la justice

« POUR ARRIVER à maintenir une bonne ambiance avec les autres campeurs, nous sommes obligés de vous demander de respecter certaines règles : pas de groupe composé de plus de 50% d'enfants de couleur, afin d'éviter les clans. » La lettre émane de Jean-Claude Collin, gérant d'un camping « familial » à Médis (Charente-Maritime). Dans le courrier adressé au directeur d'un foyer pour jeunes en difficultés de Laval (Mayenne), qui cherchait un établissement où envoyer quelques adolescents en vacances, Jean-Claude Collin ne mâchait pas ses mots. Un an après les faits, le parquet du tribunal de grande instance de Saintes devrait le poursuivre pour discrimination raciale.

« Je ne refuse pas les Noirs ou les Maghrébins », se défend le gérant. « Je refuse les bandes de jeunes, quand ils sont tous de la même origine et qu'ils débarquent à cinquante, parce qu'ils sont alors incapables de se mêler à ma clientèle ». « Je ne suis pas raciste. En fait, ma lettre atteste que je suis prêt à accueillir 50 % de gens de couleur. C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour imposer une mixité », ajoute Jean-Claude Collin.

A sa petite échelle, il instaura une politique des quotas, supposée favoriser l'intégration. « Sans ça, j'ai des bagarres entre clans. Mettez-vous à la place des familles de banlieue qui vien-

ent au camping pour changer de paysage et qui retrouvent leur climat quotidien. A quoi ça sert, après, de payer des animateurs pour mettre un peu d'ambiance ! ».

Le directeur du centre pour mineurs de Laval, Jean-Pierre Redier, estime cette attitude « choquante et inadmissible ». Le groupe qu'il souhaitait envoyer au camping de Médis comptait moins de 10 personnes, encadrées par deux éducateurs. Sur les trente jeunes, âgés de 14 à 18 ans, placés dans son foyer, seuls deux ou trois seraient d'origine maghrébine. La lettre de Jean-Claude Collin, reçue au printemps 2000, avait immédiatement été envoyée à la Codac de Mayenne (Commission départementale d'accès à la citoyenneté), chargée d'estimer la réalité du préjudice puis, éventuellement, de transmettre le dossier à la justice. « 17 mois après les faits, cette histoire n'a toujours pas débouché », regrette Philippe Callaud, avocat de SOS-Racisme, qui s'intéresse de plus en plus aux discriminations à l'entrée des campings. « Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça traîne ! ».

Le dossier a en effet emprunté un circuit sinueux : la Codac de Mayenne l'a renvoyé vers la Codac de Charente-Maritime (département où est implanté le camping) présidée par le préfet du département, qui a lui-même délégué le suivi de l'affaire à la sous-préfecture de Saintes.

Le dossier n'est arrivé sur les bureaux du tribunal qu'en février 2001, c'est-à-dire plus de dix mois après l'envoi de la lettre incriminée. Depuis, le parquet attend l'avis définitif des autorités avant de décider de poursuivre. « Nous souhaiterions une action concertée, signe d'une volonté politique forte », précise-t-on au parquet.

Lundi 27 août, après avoir reçu un appel téléphonique du procureur adjoint, Eric Legrand, les services du préfet ont prié la sous-préfecture de Saintes de rendre enfin un avis définitif sur cette affaire. Le sous-préfet de Saintes, Jean-François Monteils, reconnaît aujourd'hui qu'il pensait « ce dossier réglé ». « Aucune pratique discriminatoire à l'entrée du camping ne nous avait été signalée. Après enquête de la gendarmerie et audition du directeur du camping, en août 2000, nous avions plutôt estimé que, dans l'intérêt général, le statu quo s'imposait ».

M. Legrand, interrogé par *Le Monde*, a estimé que la lettre constituant en elle-même une infraction, il engagerait des poursuites contre le directeur du camping dans les prochains jours. « Je le vis plutôt mal », reconnaît Jean-Claude Collin. « Si c'est ça, je n'accueillerai plus aucun groupe. Ni blanc, ni noir, ni vert. »

Mathilde Mathieu

L'épidémie ovine dans le Cantal n'est pas due à la maladie de la langue bleue

L'AGENCE française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a conclu, lundi 27 août, que l'infection observée au début du mois dans un élevage ovin situé dans l'est du Cantal n'était pas, contrairement aux observations initiales, due à la fièvre catarrhale du mouton, ou maladie de la langue bleue. Prenant acte de ces conclusions, le ministère de l'agriculture a levé le périmètre de sécurité de 20 kilomètres et les mesures de restriction concernant les mouvements des ovins, caprins et bovins et leurs semences. Ces mesures

imposées par la réglementation sanitaire vétérinaire, avait été prises pour prévenir le risque de contamination d'autres animaux par l'agent pathogène responsable de cette affection hautement contagieuse due à un virus transmis par *Culicoides*, une mouche de très petite taille qui contamine les animaux en les piquant.

On souligne, auprès du ministère de l'agriculture, que les experts de l'Afssa ont « pris connaissance des éléments cliniques, épidémiologiques et entomologiques ainsi que des résultats de laboratoire qui ont

été collectés pendant la semaine écoulée ». On ajoute aussi que « l'ensemble de ces données, qui concernent aussi bien l'élevage suspect que les exploitations voisines et leur environnement, permet de conclure qu'il ne s'agit pas d'un foyer de fièvre catarrhale, mais ne permet pas à ce stade de dire avec certitude quelle autre pathologie était en cause ».

« PAS DE DIAGNOSTIC DÉFINITIF »

Le ministère avait annoncé le 20 août la découverte d'un foyer vraisemblablement due à l'agent de la maladie de la langue bleue dans une exploitation agricole située dans le canton de Ruynes-en-Margeride (*Le Monde* du 24 août). Une minutieuse enquête épidémiologique avait alors été mise en place sous l'égide de l'Afssa en collaboration avec des experts du Centre international de recherches pour l'agriculture et le développement (Montpellier) et de l'Université Louis-Pasteur de Strasbourg.

Les symptômes observés chez les animaux (fièvre, lésions de la muqueuse buccale, cyanose de la langue) ainsi que les premiers résultats de biologie moléculaire avaient fait craindre l'existence d'un foyer de la maladie de la langue bleue qui, depuis plusieurs

semaines, sévit en Corse. Les experts ne cachaient toutefois pas leur surprise, cette maladie virale n'ayant jusqu'à présent jamais été observée à une telle latitude. Les différents travaux conduits ces derniers jours ont permis d'infirmer cette hypothèse. Ils ont également permis d'exclure les autres causes pathologiques – diverses affections bactériennes notamment –, connues pour pouvoir être à l'origine de tableaux cliniques similaires à celui de la maladie de la langue bleue.

« Cette affaire nous démontre que le système de veille épidémiologique et sanitaire vétérinaire a pleinement fonctionné », explique-t-on auprès de l'Afssa. Il nous reste toutefois à trouver l'origine d'une affection pour laquelle nous n'avons pu porter de diagnostic définitif. »

Soulagés de ne pas être confrontés à une nouvelle épidémie sur le continent, les responsables du ministère de l'agriculture sont aujourd'hui préoccupés par l'évolution de la situation corse où la maladie de la langue bleue a, depuis le début du mois de juillet, tué près d'un millier de moutons.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/epizootie

Des demandeurs d'asile seraient retenus illégalement à l'aéroport de Roissy

La Cimade dénonce l'utilisation de la zone internationale

LES RAPPORTS d'observation accablants et les lettres d'indignation envoyées au premier ministre ont beau se multiplier, les pratiques de la police aux frontières (PAF) ne semblent pas changer. A l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, les fonctionnaires du ministère de l'intérieur sont à nouveau mis en cause par les associations de défense des étrangers, qui s'alarment, depuis plusieurs mois, d'un refus plus ou moins « systématique » des policiers d'enregistrer les demandes d'asile des étrangers qui se présentent au contrôle.

Lors d'une visite effectuée au poste de police de l'aérogare 2F, jeudi 23 août, deux visiteurs de la Cimade ont ainsi pu rencontrer quatorze personnes dont deux mineurs, qui attendaient – pour certains depuis plus de dix jours – dans un couloir de correspondance situé en zone internationale, espace compris entre le point de débarquement des avions et le premier poste de police. Originaires de Somalie, d'Irak ou du Cameroun, toutes ces personnes « n'avaient pas l'aspect de touristes habituels », se souvient Laurent Giovanonni, de la Cimade. Aucune d'entre elles n'avait de passeport ou de billet d'avion, pour éviter d'être renvoyée, dès son arrivée, dans son pays d'origine. Toutes ont indiqué aux visiteurs de la Cimade que « lorsqu'elles se présentaient au poste de police tout proche, elles étaient rejetées systématiquement par les fonctionnaires qui refusaient de les enregistrer et de procéder aux formalités d'usage prévues par la loi », comme le rapporte M. Giovanonni dans une lettre adressée le 27 août au procureur du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). A ses yeux, ces refus répétés d'enregistrer les demandes d'asile ou les non-admissions sur le territoire sont « peu conformes avec la législation en vigueur », le traitement des étrangers étant « susceptible d'être sanctionné par la justice ».

L'un de ces étrangers a expliqué dans un témoignage manuscrit de quatre pages que le petit groupe était régulièrement « chassé » par les policiers, contraint d'attendre toute la journée sur des bancs et de dormir la nuit à même le sol, de quémander sa nourriture aux touristes de passage, et sans possibilité de se laver. « Certains avaient tellement faim qu'ils sont allés voir la police pour dire qu'ils voulaient manger mais on les a encore chassés », raconte-t-il. Le 22 août, un Indien

débarqué onze jours plus tôt s'est effondré de fatigue et de faim sous les yeux des policiers, avant d'être soigné par le service médical de l'aéroport. Une mère irakienne a attendu quatre jours avec son bébé de neuf mois, privé de lait. « Nous étions dans une prison où on ne pouvait ni avancer ni reculer, seulement voir le monde rouler devant nous sans manger ni boire », résume l'auteur du témoignage, pour qui « l'espoir était complètement perdu ».

Le petit groupe d'étrangers a finalement été entendu par la police des frontières, le 23 août, quelques minutes après l'arrivée des deux visiteurs de la Cimade qui demandaient des explications. Au tribunal de Bobigny, lundi 27 août, huit d'entre eux ont finalement été admis sur le territoire, le juge estimant qu'il existait « un doute sur l'existence ou non d'un refus d'enregistrement de la demande des intéressés les exposant durant plusieurs jours à des conditions de vie très précaires ».

« ON LES LAISSE POIREAUTER LÀ »

De tels refus d'enregistrement ont été signalés au premier ministre par les associations de défense (Amnesty international, Anafé, Cimade) dès le 3 avril. « C'est systématique », observe Olivier Heyraud, délégué CFDT d'Air France. On les laisse poireauter là sur instructions de la police, dans une zone sous douane où les étrangers ne peuvent pas retirer d'argent et se retrouvent très vite affamés. Cela permet de faire un premier tri : celui qui vraiment fait repart chez lui. » Dans la même aérogare, poursuit le délégué syndical, Air France met à disposition de la PAF une salle pour héberger pendant plusieurs jours les mineurs étrangers qui arrivent sans visa, et que l'on souhaite renvoyer. Dans cette salle, inconnue des associations habilitées à visiter les zones d'attente et où aucun avocat n'a jamais pu entrer, « la légalité du maintien en zone d'attente paraît particulièrement douteuse » aux yeux des visiteurs de la Cimade. Au ministère de l'intérieur, Fulvio Raggi, directeur central de la PAF, se déclare « outré » par les observations de la Cimade, assurant qu'« il n'y a pas de refus d'enregistrement », mais seulement des étrangers « qui ne se présentent pas à la frontière parce qu'ils n'ont pas de papiers ».

Alexandre Garcia

A Lyon, des étrangers sans-papiers réclament un accueil décent

UNE TRENTAINE de demandeurs d'asile originaires des pays de l'Est se sont installés, depuis samedi 25 août, devant la préfecture du Rhône, à Lyon, pour protester contre les conditions d'accueil qui leur sont réservées. La plupart sont célibataires et disent ne pas avoir trouvé de place dans des foyers pour plus de quinze jours. Leur convocation en préfecture pour enregistrer leur dossier a été souvent fixée à une échéance de plusieurs mois. Des associations caritatives se relaient pour leur apporter eau et nourriture. Rejoints par des demandeurs d'asile algériens, ils réclament un hébergement décent, pour les célibataires comme pour les couples, avec ou sans enfants, des délais plus rapides d'enregistrement de leurs dossiers à la préfecture et une autorisation provisoire de séjour donnant droit au travail. Ils devaient être reçus, mardi 28 août en fin d'après-midi, par le secrétaire général de la préfecture – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : l'ancien ambassadeur de France en Bulgarie sera « très certainement entendu » par le juge d'instruction strasbourgeois chargé d'une enquête sur un trafic de visas d'affaires attribués à des prostituées bulgares, a indiqué, lundi 27 août, le procureur adjoint du tribunal (*Le Monde* du 27 août). Quatre personnes ont été mises en examen pour aide au séjour irrégulier et complicité de proxénétisme, dont l'ancien chef du service des visas à l'ambassade, Rudy Demange, et sa compagne, de nationalité bulgare.

■ **PRISONS** : Georges Cipriani, ex-membre d'Action directe (AD), l'ancien groupe terroriste d'extrême gauche, a été transféré, dans la semaine du 20 au 25 août, de la maison centrale d'Ensisheim à l'hôpital psychiatrique de Sarreguemines (Moselle). Le collectif Ne laissons pas faire a estimé que l'état de santé de Georges Cipriani, qui souffre de troubles psychiatriques, « est totalement incompatible avec un maintien en détention, que ce soit dans un centre pénitentiaire ou un centre psychiatrique ».

■ **DROGUE** : les services des douanes ont saisi 1,2 tonne de résine de cannabis d'une valeur marchande de 25 millions de francs (3,81 millions d'euros), vendredi 24 août, lors d'un contrôle inopiné au péage autoroutier de Saint-Amoult-en-Yvelines. Les douaniers ont intercepté un semi-remorque conduit par deux routiers belges, en provenance d'Espagne, qui transportait 20 fûts de 200 litres d'engrais agricole à l'intérieur desquels le haschich était dissimulé.

VENTES PAR ADJUDICATION

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vente sur saisie au Palais de Justice de Paris
Judi 6 Septembre 2001 à 14h30

APPARTEMENT à PARIS 10^{ème}
4, Rue Chaudron, au 2ème étage, à droite
comprenant 4 pièces principales (Surface : 71,10 m²)
et une Cave au sous-sol

Mise à Prix : 400.000 F

S'adresser à Maître **Roberte H. MARTIN**, Avocat à Paris 6^{ème}
86, Rue d'Assas - Tél : 01.43.25.05.33 - Internet : www.licitor.com
Visite sur place le **Lundi 3 Septembre 2001 à 14h30**

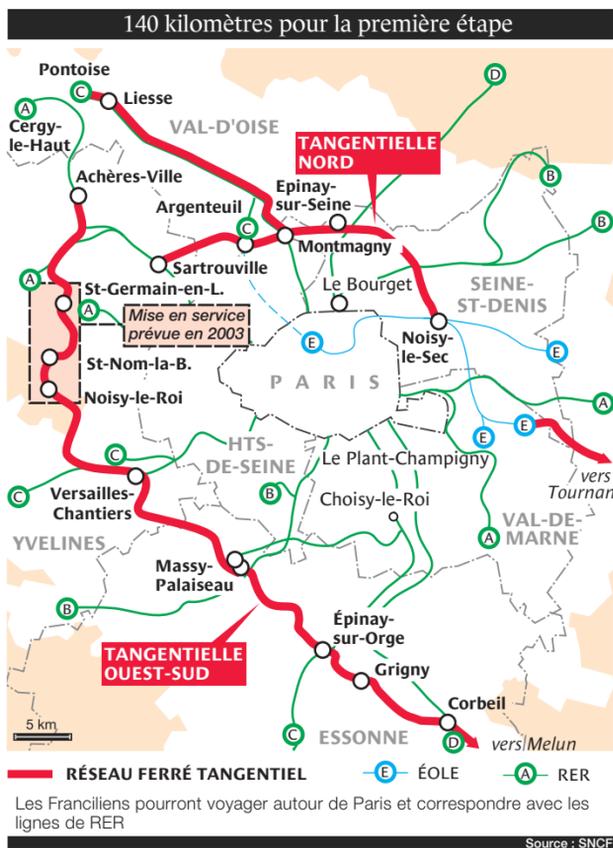
Les projets de la SNCF en région parisienne mobilisent les riverains

Le réaménagement de la grande ceinture, à une quinzaine de kilomètres de la capitale, sur des lignes ferroviaires peu fréquentées, parfois même abandonnées, suscite la surprise et la colère des habitants, menacés d'une importante pollution sonore

LA FAMILLE de Maria Garcia ne pourra pas déménager dans l'immédiat. Leur joli pavillon de Montmagny, dans le Val-d'Oise, ne trouve pas preneur. Les derniers acheteurs potentiels ont renoncé à l'ultime minute, il y a déjà plusieurs mois. Ce sont eux qui ont appris à Maria Garcia les projets qu'ils ont découverts, en consultant les documents d'urbanisme aux services techniques de la mairie : ce ne sont plus quelques trains de marchandises qui vont passer tous les jours au pied du jardin des Garcia, mais des centaines de convois de voyageurs et de plus en plus de trafic de fret.

Depuis qu'elle a appris la nouvelle, M^{me} Garcia s'est mobilisée avec ses voisins : tous ceux dont les jardins donnent également sur les voies ferrées de l'ancienne grande ceinture de la région parisienne. Ces voies doivent devenir la future rocade ferroviaire destinée à irriguer la grande banlieue. Elles sont aujourd'hui très inégalement exploitées par la SNCF : un peu de fret dans le Val-d'Oise, où habite M^{me} Garcia ; un trafic intense en Seine-Saint-Denis et une ligne complètement désaffectée depuis plusieurs années dans une partie des Yvelines (*Le Monde* du 26 février 2000).

Depuis avril 1999, de réunion d'information en présentation officielle des intentions de la SNCF et de Réseau ferré de France (RFF), une centaine de personnes ont découvert l'évolution de ce projet : cet ensemble de « tangentiels », selon la terminologie de la SNCF, vise à pallier la carence de transports publics hors Paris. « Nous avons d'abord



appris tout d'un coup que les trains de voyageurs allaient s'ajouter à quelques convois de marchandises qui passent aujourd'hui, puis que ce nouveau trafic allait être deux fois plus important que ce qui était annoncé initialement,

raconte M^{me} Garcia. Et, pire que tout, on sait maintenant que le trafic fret va également considérablement augmenter. »

Conséquence de cette augmentation des trafics annoncée, RFF a présenté aux riverains un projet de

doublement des infrastructures dans le secteur du pavillon des Garcia. Deux voies supplémentaires devront être construites sur la rive de Montmagny, où a été aménagée, il y a une dizaine d'années, la ZAC des Sablons. Les propriétaires, qui ont acheté leurs terrains à l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), tombent des nues. « Dans les documents portés à leur connaissance, il était pourtant expressément indiqué que la ligne devait retrouver un jour des trains de voyageurs, explique Bernard de Korsak, président de cet établissement public. Il était même signalé que ce nouveau trafic devait conduire à la création de voies supplémentaires. » Des contraintes techniques obligent par ailleurs RFF à construire ces nouvelles infrastructures au pied même des jardins, qui pourraient cependant être sauvés en extrême, à la suite d'une ultime réunion de concertation, qui a eu lieu juste avant l'été.

Effondrés de découvrir que les trains vont passer au ras de leurs fenêtres, les habitants de ce coquet quartier résidentiel ont constitué, en novembre 2000, l'Association des riverains de la tangentielle. « On nous dit que nous nous sommes installés ici après avoir été informés par l'AFTRP des intentions de la SNCF, raconte M^{me} Garcia, élue présidente de l'association. C'est vrai, mais, à cette époque, les services techniques de la mairie ne parlaient que d'un vague projet et on nous laissait entendre qu'il ne verrait jamais le jour. » Comme ces habitants de Montmagny, des milliers de personnes se sont installés au cours des dix dernières années le long des voies de la grande ceinture, et en particulier sur les secteurs les moins utilisés. Elles découvrent, souvent avec la même réaction de colère que les habitants de Montmagny, les menaces qui pèsent sur leur tranquillité.

La remise en service de la grande ceinture pour de nouvelles lignes de voyageurs n'a été officiellement décidée qu'en 2000, à l'occasion de la signature du contrat de plan Etat-région 2000-2006. Avec près de 6 milliards de francs de crédits sur sept ans, c'est même le principal volet de la priorité affichée par les pouvoirs publics pour les transports en commun en Ile-de-France, en particulier pour les liaisons de banlieue à banlieue : après avoir consacré, pendant une quinzaine d'années, l'essentiel des investissements aux infrastructures dans la capitale, les aménageurs de la région ont décidé de consacrer désormais la quasi-totalité des crédits à cette nouvelle orientation.

Il était temps. Faute de transports en commun, la quasi-totalité des déplacements entre les différents pôles administratifs et économiques de la région parisienne s'effectue par la route. En croissance exponentielle, contrairement aux trajets vers la capitale et dans Paris, ces voyages de banlieue à

banlieue – près des trois quarts des déplacements des 11 millions de Franciliens – ont saturé le réseau routier. La seule solution était donc de proposer une alternative par le fer : les fameuses tangentiels, qui s'appuient sur la ligne existante de grande ceinture.

Personne, pas même au sein des actuels protestataires, ne conteste l'idée de rouvrir la totalité de la ligne au trafic de voyageurs. Le projet a toujours figuré dans les différents schémas directeurs d'aménagement de l'Ile-de-France. Il portait même le nom de Lutèce, pour « liaison à usage tangentiel en couronne extérieure ». Mais l'idée, qui a mis du temps à se concrétiser, se réalise aujourd'hui dans un contexte tout à fait diffé-

Des milliers de personnes ont emménagé le long des voies ces dernières années

rent : le gouvernement, qui s'est fixé pour objectif de doubler le trafic ferré de marchandises d'ici dix ans, demande à la SNCF d'utiliser toutes ses infrastructures, y compris en région parisienne, pour le passage du fret.

L'aménagement du temps de travail et l'étalement des horaires ont également eu une conséquence importante sur le cahier des charges imposé à la SNCF : « Le gouvernement nous a demandé de doubler le cadencement prévu aux heures creuses, c'est-à-dire de passer à un train tous les quarts d'heure, explique Gérard Liottier, responsable des grands projets à la SNCF-Ile-de-France. Par ailleurs, nous devons réorganiser la ligne pour atteindre une vitesse commerciale de 60 km/h, indispensable pour être attractifs. »

Ces contraintes compliquent la tâche de la SNCF et, surtout, de RFF, alors que la concertation vient d'être lancée sur une partie de la ligne (*lire ci-contre*). « Tout le processus actuel devrait nous permettre de répondre aux exigences des riverains et des usagers afin d'éviter les blocages dans les phases préalables à l'enquête publique, explique Elie Amal, de la direction du développement de RFF. Nous prendrons toutes les mesures d'insertion et de protections phoniques possibles pour que le projet soit bien accepté. »

A Montmagny, Michel Roy, nouveau maire (RPR), se veut d'ailleurs rassurant : « Nous ne connaissons pas encore le projet définitif. Nous allons soutenir les riverains, pour qu'ils obtiennent le maximum d'aménagements. Mais il n'est pas question de s'opposer à une nouvelle infrastructure de transports en commun. »

Christophe de Chenay

Nouvel effondrement de falaise sur les côtes de la Manche

UN PAN de falaise de 70 mètres de largeur sur 50 mètres de hauteur et une vingtaine de mètres de profondeur s'est effondré, lundi 27 août en fin de matinée, à Yport (Seine-Maritime), station balnéaire à l'ouest de Fécamp. Il n'y a pas eu de victimes. Une trentaine de personnes se trouvaient sur la plage à proximité du périmètre de l'éboulis. Des recherches ont donc été entreprises par les sapeurs-pompiers avec l'aide de deux chiens. Cet effondrement est le quatrième d'une telle ampleur depuis le début de l'été dans cette partie des côtes de la Manche : le 15 juillet à Saint-Pierre-en-Port, à l'est de Fécamp, le 24 juillet à Bénouville et le 4 août à Octeville-sur-Mer. Dans la banlieue du Havre. Les éboulements de falaise crayeuse du pays de Caux, phénomène naturel, sont généralement constatés à la fin du printemps. Les fortes précipitations de l'hiver ont sans doute perturbé ce calendrier (*Le Monde* du 25 août). Les maires des communes du littoral renforcent l'information des promeneurs sur les risques encourus en circulant au pied comme au sommet des falaises. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ « ERIKA » : le traitement des déchets recueillis sur le littoral atlantique après la marée noire de l'Erika est suspendu depuis la fin juillet, à la suite de problèmes techniques rencontrés par le procédé choisi par TotalFinaElf. Plus de 200 000 tonnes de déchets, stockés à proximité de la raffinerie Elf de Donges, près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), attendent d'être traités. La situation est jugée « préoccupante » mais « pas dangereuse » par les autorités. L'opération de dépollution avait commencé à la mi-avril. A la fin juillet, seules 12 900 tonnes avaient été traitées.

■ TUNNEL DU MONT-BLANC : Dominique Voynet a déclaré lundi 27 août qu'elle n'était « pas d'accord » pour rouvrir le tunnel lorsqu'elle était ministre de l'environnement. Noël Mamère, de son côté, s'est dit « consterné » par le fait que le ministre des transports « ne résiste pas au lobby du transport routier ». La semaine dernière, M. Gaysot avait mis sur le compte de la « méconnaissance » du travail mené avec M^{me} Voynet l'opposition de son successeur, Yves Cochet, à la réouverture du tunnel aux poids lourds.

■ SNCF : plusieurs TGV ont été supprimés entre Paris et Lille afin de prendre en compte l'allongement de la durée du trajet de près d'un quart d'heure, à la suite d'affaissements de terrain dans la Somme, dus aux violents orages du 16 août. Les TGV doivent aborder trois portions d'une dizaine de kilomètres chacune à vitesse réduite (170 km/h). La SNCF a entrepris des travaux de consolidation et ne prévoit un retour à la normale qu'en fin d'année. Le prix du trajet Paris-Lille a été diminué de 20 % pour les abonnés, mais reste inchangé pour les autres.

Un trafic très disparate

La ligne de grande ceinture contourne l'agglomération parisienne, à une quinzaine de kilomètres en moyenne du boulevard périphérique. Sur son tronçon nord-est, elle reçoit aujourd'hui un important trafic de trains de marchandises, en transit dans la région parisienne : près de 200 trains par jour dans la traversée de la Seine-Saint-Denis, ultra-urbanisée – nouvelle illustration de la concentration des nuisances de toutes sortes dans ce département... Les lignes A et E du RER empruntent sa partie est. Les TGV passent du réseau Atlantique au réseau Sud-Est sur les tronçons sud de la ligne, qu'utilisent également la ligne C du RER et quelques trains de marchandises.

L'équipement de la ligne est très disparate : deux, trois, parfois quatre voies, en partie seulement électrifiées. Un tronçon entier de la grande ceinture, autour de Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, est même abandonné aux herbes folles depuis 1993 (*lire ci-contre*).

Elus et associations réclament davantage de protections et l'enfouissement des voies

LES INFORMATIONS apportées par les réunions de concertation, qui ont eu lieu avant l'été dans les communes touchées par la réouverture du premier tronçon de la grande ceinture, entre Saint-Germain-en-Laye et Noisy-le-Roi (Yvelines), ont fait l'effet d'une bombe. Dans ce secteur résidentiel et très privilégié de l'ouest de l'Ile-de-France, les élus et la population ont découvert que la remise en service d'une dizaine de kilomètres dans cette zone, prévue pour 2003, s'intègre désormais dans le projet global de la tangentielle ouest-sud. La SNCF et RFF ont ainsi annoncé aux riverains que, comme l'ensemble de la ligne, ce tronçon serait utilisé dans trois ans par les trains de voyageurs, mais aussi, à partir de 2008, par les convois de marchandises. Ceux-ci contourneront ainsi l'ouest de la région parisienne, en partie de nuit. Et l'ouverture à la concurrence européenne pour le trafic des marchandises accroît la nervosité des habitants de la région.

Après des années de tergiversations sur la connexion avec la

liaison radiale Saint-Nom-la-Bretèche - Paris, le projet avait fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1993 pour un usage « voyageurs » de cette ligne (*Le Monde* du 26 février 2000).

MENACES DE RECOURS

Alors que les travaux de remise en état de la ligne devraient s'accélérer début septembre, en particulier pour les passages à niveau, élus et associations de défense environnementales, regroupés depuis peu au sein d'un collectif, demandent maintenant des mesures supplémentaires de protection et l'enfouissement des voies, dans les secteurs les plus urbanisés. Des pétitions circulent pour exiger des dispositifs de protection phonique. Des démarches sont effectuées auprès des administrations compétentes pour la protection des sites. Des menaces de recours juridiques sont brandies pour faire interrompre les travaux tant que des solutions concrètes ne seront pas proposées.

C. de C.

Sur Internet, les Shadoks vont pomper en langue régionale

DES « SHADOKS » qui parlent corse, alsacien, breton, catalan, occitan et peut-être même basque... voilà une aventure que Jacques Rouxel, leur créateur, n'avait pas envisagée.

La maquette d'un site Internet, produit par six antennes régionales de France 3, a été présentée le 22 août à Hourtin (Gironde) dans le cadre de l'Université d'été de la communication. Ce site projette de sortir les langues régionales de leur terroir (ou territoire) pour les répandre auprès de leurs « diasporas ». Une centaine d'épisodes des « Shadoks » sont en cours d'adaptation : *Do sin'se widdler!* (en alsacien) ; *I Altre cop aqui* (en occitan) ; *Eccu li!* (en corse) ; *Sed Aze Pivo'ta c'hoaz* (en breton), les Shadoks « sont de retour » pour essayer de semer sur notre planète ronde ces graines linguistiques à la tonalité originale.

Au départ, Jacques Rouxel voulait juste s'amuser et amuser le public avec des idées saugrenues, des images sens dessus dessous et un soupçon de « logique à l'envers ». A soixante-dix ans, il voit ses curieux échassiers colorés passer des bandes à dessiner de l'Animographe – où ils appaurent pour la première fois en 1967, imaginés pour le compte du département recherches de l'ORTF – à la bande passante et aux pixels du cyber-espace. Les

Shadoks, obéissants comme toujours, pomperont donc le cosmos pour trouver le cosmogol 999 qui leur permettra de quitter leur planète située à gauche du ciel. Mais seulement à partir de l'automne 2002.

Le site conçu par une société de Strasbourg utilise une technologie qui permet une animation simple et colorée. Les épisodes originaux ont été redessinés mais les scénarios strictement respectés. Malheureusement, en pompant du cyber-air, les Shadoks ont perdu la voix légendaire de Claude Pieplu : le comédien ne parle que le français...
UNE BIBLIOTHÈQUE À POÉSIES
 Heureusement, le professeur Shadoko, le devin-plombier, le marin – « un révolté », confie Jacques Rouxel – ont, grâce aux technologies interactives, gagné des outils d'apprentissage qui leur faciliteront la tâche : un dico rigolo, une bibliothèque à poésies, des exercices à trous, les textes des séries à résumer et toutes sortes de jeux interactifs.

Pour ce qui est des compétences pédagogiques, il y a peu d'inquiétude à avoir. Les Shadoks ont la main après trente ans de métier. Juste après la centaine d'épisodes diffusés de 1968 à 1970 par l'ORTF, entre « le Manège

enchanté » et « Kiri le clown », les Shadoks ont testé leurs talents en la matière dès 1971, le temps d'une petite publicité pour le CNPF. Puis les échassiers, toujours occupés à pomper, ont démarré leur longue carrière d'enseignants. Depuis vingt ans, ils ont multiplié les missions : en 1980, ils expliquent l'électricité pour le compte d'EDF, en 1982 ils font une brève présentation de l'immunologie et décortiquent, pour les enfants, la formulation des groupes sanguins. En 1984, ils deviennent maîtres d'instruction civique à la télévision, puis expliquent le fonctionnement d'un bateau pour le compte de la marine nationale. Depuis 1998, ils ont repris du service sur la chaîne Canal+ avec deux nouvelles séries originales, toujours imaginées Jacques Rouxel.
 Reste une question de fond relative à l'apprentissage des langues : l'utilité du vocabulaire shadokien. Aux mauvais coucheurs, nous pourrions toujours répondre en breton, corse ou alsacien, qu'il suffit d'embarquer sur « un navire avec système de propulsion interplanétaire à base d'eau » pour voir le monde autrement... Au fait, ça se dit comment, en corse « propulsion interplanétaire à base d'eau » ?

Florence Amalou



FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

PROMO DU 16 AOÛT AU 2 SEPT.

OFFREZ VOUS
PLUS
POUR
MOINS
CHER

INTERNET : www.omote.fr – RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION



WALTER BONATTI est un volcan assoupi. Il vient d'avoir soixante et onze ans, cela se voit

à ses cheveux blancs et à quelques rides autour de la bouche, c'est tout. Trois décennies de voyages et de grands reportages pour le magazine *Epoca* lui ont conservé une silhouette sèche, presque adolescente. On reconnaît ses mains, des serres d'aigle que *Paris-Match* montrait en gros plan, crispées sur des prises glacées du Cervin, lorsque, en février 1965, il faisait ses adieux au grand alpinisme. Il bouillonne d'énergie contenue, de mouvement contrarié. Ce soir de juillet 2001, dans son jardin qui domine le lac de Côme, les moustiques attaquent. Les mains claquent, tellement puissantes qu'on a le sentiment qu'un éléphant subirait le même sort.

Walter Bonatti n'avait plus accordé d'interview depuis sept ans. Sa colère s'est réveillée un soir d'avril lorsque, devant son poste de télévision, il a vu Ardito Desio, le chef de l'expédition italienne au K2 en 1954, reçu en grande pompe au Quirinal pour son 104^e anniversaire. Aussitôt il a bondi sur sa vieille Olivetti et tapé une lettre d'une page au président de la République, Carlo Azelio Ciampi : « Monsieur le Président, au nom de l'estime que je vous porte, je tiens à vous informer sur le faux historique contenu dans les relations officielles de la conquête du K2... » La réponse du Quirinal ? Un mois plus tard, dix lignes du secrétaire général de la présidence. « Une giflette », dit-il, un signe de plus de l'indifférence de ses compatriotes aux mensonges qui entourent l'histoire officielle de la conquête du K2, aux calomnies dirigées contre lui : « Le monde entier est indigné, dit-il, mais nous, Italiens, les choses nous glissent sur la peau comme de l'air frais. »

Des mensonges ? Reprenons le fil de l'histoire. En 1954, Walter Bonatti a joué un rôle essentiel dans la conquête du K2 en transportant les bouteilles d'oxygène indispensables pour tenter, le 31 juillet, un assaut de la dernière chance. Mais lorsqu'il est arrivé près du camp 9, que ses deux compagnons avaient placé beaucoup plus haut que ce qui avait été prévu la veille, Bonatti a senti l'angoisse monter : la nuit tombait, Lino Lacedelli et Achille Compagnoni, il en était sûr, l'entendaient, mais ils ne répondaient pas à ses appels. La perspective de passer une nuit dehors, à 8 100 mètres d'altitude, rendait à moitié fou Mahdi, le porteur pakistanais qui l'accompagnait. Bonatti raconte ce moment tragique, et s'échauffe : « Nous avons hurlé, nous les avons insultés. Hors de moi, j'ai fini par leur lancer : quand je redescends, je vous dénonce... »

D'une voix forte et rapide, il mime les dialogues, ne s'interrompant que pour glisser, ça et là, un commentaire. « Au bout de quelques minutes, la lumière s'allume, non loin. – Moi : pourquoi ne vous êtes-vous pas montrés avant ? – Lacedelli : tu ne crois pas qu'on va rester dehors toute la nuit à se geler pour toi. Tu as l'oxygène ? – Oui. – Laisse-le et redescends. – Nous ne pouvons pas. Moi je pourrais m'arranger, mais Mahdi non, il ne se contrôle plus. A ce moment-là, Mahdi, comme hypnotisé par la lumière, s'est lancé dans les pentes impraticables qui nous séparaient d'eux, en hurlant : – No good, Compagnoni Sab, no good Lacedelli Sab. Le pauvre, c'est tout ce qu'il savait dire. Et il s'est gelé les pieds et les mains... Ensuite, la lumière s'est éteinte. Je m'attendais à ce qu'ils mettent les crampons et viennent nous aider. Mais rien. Nous avons encore hurlé, nous les avons maudits, lâchant tout ce que nous avions sur la langue, mais ils ne se sont plus montrés. Si nous sommes vivants aujourd'hui, nous ne le devons qu'à nous-mêmes. »

Walter Bonatti s'apaise, laisse passer un moment de silence, puis conclut : « Cette nuit-là, je devais mourir. J'ai espéré que, redescendus au camp de base, mes compagnons viennent vers moi et s'excusent d'une claquer sur l'épaule : "Désolés Walter, on a fait une connerie." J'étais jeune et naïf ! Non seulement ces excuses ne sont jamais venues, mais mon silence a permis que s'impose cette version officielle injuste et fautive sur certains points essentiels. »

Car d'abord, Bonatti s'est tu. Un contrat signé avant le départ lui interdisait tout récit et toute inter-



J. RAKONCA/MOUNTAIN EQUIPE

3 LA FOLIE DU K2

La colère de Walter Bonatti

Quarante-sept ans après la « victoire » italienne sur le K2, Walter Bonatti dénonce la trahison dont il fut victime, ce 31 juillet 1954, abandonné dehors en pleine nuit, à 8 100 mètres d'altitude. Un quasi-homicide, qui a forgé une âme

view pendant deux ans. Mais eût-il parlé que, dans la vague d'euphorie patriotique qui suivit la conquête du K2, sa voix n'aurait sans doute pas été entendue : dans la victoire de la « squadra azzurra » (onze grimpeurs !), l'exploit individuel d'un grand solitaire de l'alpinisme n'avait pas sa place.

En 1961, il publie *A mes montagnes*, qui va devenir le livre culte d'une génération d'alpinistes. Il y raconte pour la première fois son hallucinante nuit de bivouac, blotti

sur une banquette creusée dans la pente de neige, où il tient tout juste assis, au côté de son compagnon Mahdi, à demi-fou d'angoisse et de douleur. Il raconte ces heures suspendues, par – 25 degrés, la tourmente qui se lève, le blizzard qui étouffe, le trou creusé dans la neige pour y enfouir sa tête (un vent de 70 km/h par – 25 degrés procure la même sensation de froid que – 60 degrés en air calme). Et surtout cette incompréhension : pourquoi ses compagnons l'ont-ils aban-

donné à une mort quasi certaine ? Il conclut son chapitre sur le K2 par cette phrase : « Cela marque au fer rouge l'âme d'un jeune homme et déstabilise son assiette spirituelle encore insuffisamment affermie. »

Compagnoni et Lacedelli ont-ils caché leur tente pour rester hors d'atteinte de Bonatti et l'écartier du sommet ? Tous deux, bien sûr, le nient catégoriquement. Mais, avant de leur donner la parole, une mise en garde s'impose : il est excessivement difficile d'imaginer ce que l'on



COLL. W. BONATTI

Vu depuis l'Epaule (7 800 m), le sommet du K2 paraît tout proche. Walter Bonatti (photo en bas) a bivouaqué dans le couloir qui monte, en écharpe, vers l'énorme sérac.

éprouve à ces altitudes – la fameuse « zone de la mort » de Reinhold Messner où, au-delà de 8 000 mètres, le nombre de ceux qui ont survécu plus d'une nuit se compte sur les moignons d'une main. Liquéfaction physique, migraines, état cotonneux voire halluciné, angoisse..., les alpinistes éprouvent tous ces symptômes à plus ou moins forte dose. Il faut se garder de juger ce dialogue comme les répliques d'une tragédie prononcées sur une scène de théâtre.

Lino Lacedelli a soixante-seize ans. Il possède un magasin d'articles de sport à l'enseigne du K2 à Cortina d'Ampezzo, dans les Dolomites. Il répond à nos questions au téléphone, le 14 juillet au soir, de retour d'une randonnée en montagne. Sa voix est assurée, il garde un souvenir précis de cette journée : « Lorsque nous sommes arrivés à l'endroit prévu pour le camp 9, il nous a semblé très dangereux », car exposé aux chutes de séracs. La cordée de

(après l'ascension, Lacedelli et Compagnoni avaient expliqué que l'oxygène s'était épuisé deux heures avant qu'ils arrivent au sommet : le « vol nocturne » de Bonatti expliquerait cela). Ainsi, la folle ambition de Bonatti était seule responsable des amputations subies par Mahdi...

C'était, bien entendu, un tissu d'incohérences : personne, à l'époque, n'avait survécu à un bivouac à plus de 8 000 mètres ; s'y exposer volontairement aurait été suicidaire de la part de Bonatti. Les masques à oxygène étaient en possession de Lacedelli et de Compagnoni : sans eux, Bonatti ne pouvait pas utiliser le précieux gaz. Bonatti intente un procès en diffamation et gagne. Devant le tribunal de Turin, l'auteur de l'article désigne sa source : Achille Compagnoni !

La justice a donné raison à Bonatti. Mais, dans le récit officiel, des mensonges demeurent. Pendant vingt ans, l'alpiniste ronge son frein. En 1984, le Club alpin italien annonce préparer les festivités du trentième anniversaire « en se basant sur les récits officiels ». Bonatti explose et publie un livre : *Processo al K2* (Le procès du K2), où il démonte le mensonge de la cordée victorieuse. C'est un travail convaincant, mais il manque la preuve : elle sera apportée, près de dix ans

« Nous avons hurlé, nous les avons insultés. Hors de moi, j'ai fini par leur lancer : quand je redescends, je vous dénonce... »

Walter Bonatti

tête a donc poursuivi vers un épeiron rocheux. Lacedelli se souvient avoir vu, dans l'après-midi, trois petits points montant depuis le camp 8, mais il est formel : ils étaient alors beaucoup trop loin pour qu'il puisse s'en faire entendre (Erich Abram, l'un de ces « petits points », nous a confirmé que lui et Bonatti ont bel et bien appelé Lacedelli, et que celui-ci a répondu : « Suivez les traces » d'une voix calme, montrant qu'il entendait parfaitement. Abram, dont les pieds gelaient, avait ensuite fait demi-tour).

Lacedelli ne se souvient avoir entendu des appels qu'à la nuit tombée. Il était alors installé dans la tente avec Compagnoni et insiste : la tente était minuscule, incapable d'accueillir plus de deux personnes (Bonatti rappelle qu'ils ont dormi à cinq le lendemain dans une tente à peine plus grande). Tous deux avaient d'ailleurs les pieds qui en sortaient. « Entrer et sortir de cette tente, explique-t-il, ce n'est pas comme ouvrir et fermer une porte. Ça nous demandait de véritables contorsions. » Dialoguer, précise-t-il à plusieurs reprises, est difficile à ces altitudes : on tousse continuellement et le vent emportait certains mots. Il ne reconnaît ni plus ni moins que ce qui se trouve dans le récit officiel de l'expédition : il a dit à Walter Bonatti de laisser les bouteilles d'oxygène et de redescendre. N'ayant plus rien entendu, il a pensé qu'il était effectivement descendu. Il ajoute que Bonatti a fait « un sacrifice, un effort exceptionnel ».

ACHILLE COMPAGNONI, quatre-vingt-sept ans, gère un hôtel qui porte son nom au pied du Cervin. Il répond à nos questions le 13 juillet, au téléphone, assisté de sa femme. Son récit est le même que celui de Lacedelli, mais plus brouillon. Il se montre incapable de reconnaître le moindre mérite à Bonatti, mieux, il l'accuse encore : « Si Bonatti avait raisonné un peu, il aurait dû redescendre. » S'il a été contraint au bivouac, « c'est parce qu'il a passé beaucoup trop de temps à se reposer au camp 8 ». Et, repris par la colère, Achille Compagnoni s'étrangle : « Je suis fier de ce que j'ai fait. Aujourd'hui encore, le K2 est une montagne italienne. Bonatti se permet de jeter de la boue sur les héros. »

Pour comprendre les sous-entendus dont il émaille ses invectives, il faut remonter à... un article de 1964. Le 26 juillet, la *Nuova Gazzetta del popolo* titre : « La vérité sur le K2 ». Le journal explique que c'est pour précéder Compagnoni et Lacedelli au sommet que Bonatti avait bivouaqué, volontairement, à l'écart de leur tente. Qu'il avait utilisé une partie de l'oxygène pendant la nuit pour lutter contre le froid

plus tard, par... un médecin autrichien. Robert Marshall, chirurgien à Melbourne, s'est passionné pour l'histoire de Bonatti. En 1993, il retrouve le récit de l'ascension par Ardito Desio dans une revue suisse. Une photo représente Compagnoni au sommet du K2, avec un masque à oxygène. Ainsi, les deux héros ont menti : ils avaient encore de l'oxygène lorsqu'ils sont arrivés au sommet.

Compagnoni se défend encore, Pinocchio courroucé. Le masque, au sommet, devait protéger son visage du froid (il lui aurait garanti, si les bouteilles avaient été vides, un étouffement immédiat !). Et Lino Lacedelli, lorsqu'on lui oppose ses incohérences, tranche : « Peu m'importe si ce n'est plus crédible, c'est écrit ! »

Pourquoi cet acharnement des deux vainqueurs du K2 à nier l'évidence, retranchés derrière la vérité officielle ? Il n'est pas très compliqué d'imaginer ce que représenterait, à trois ans du cinquantième anniversaire de la conquête, un aveu sur le faux de l'oxygène. Si Lacedelli et Compagnoni ont menti sur un volet important de leur récit, il devient impossible de ne pas rouvrir le dossier et réexaminer leur attitude lors de cette nuit terrible. Et cela, on comprend que ni les intéressés ni, surtout, Ardito Desio ne veulent en entendre parler. Lorsque nous avons sollicité Ardito Desio, sa fille nous a déclaré : « On ne dérange pas un homme de cent quatre ans pour ces choses-là. » Et lorsque nous avons insisté, rappelant la gravité des accusations, elle a tranché : « Le président de la République a répondu [en l'invitant au Quirinal]. »

Walter Bonatti, qui prépare avec l'éditeur chamoniard Michel Guérin l'édition française de son livre sur le K2 (ainsi qu'une réédition de *Montagnes d'une vie*), a repris son combat de quarante ans contre le « faux historique ». Pour lui-même, il n'attend plus rien de cette histoire. « Mon caractère a changé dit-il. Au retour, je n'avais plus confiance en rien ni personne. Et, surtout, je n'avais plus confiance en moi-même. » De cette dépression dont il parlait dans *A mes montagnes*, il est sorti en ouvrant, à l'été 1955, le pilier qui porte son nom aux Drus. Six jours de solitude pour tracer une ligne idéale, l'une des plus belles aventures jamais vécues – et racontées – en montagne.

« Au K2, dit-il, je devais succomber ou devenir plus fort. » En survivant à cette nuit de cauchemar, à 8 100 mètres d'altitude, il est devenu Bonatti.

Charlie Buffet

PROCHAIN ARTICLE
1986, l'été meurtrier

Auditeur libre à Corte

par Bernard Poignant

LES vacances m'ont conduit à Corte, au cœur historique et géographique de la Corse, pour assister, au début du mois d'août, au rendez-vous annuel des nationalistes de l'île. A la tribune siégeaient les organisateurs, Jean-Guy Talamoni au centre, et tous les représentants des groupes invités : Basques, Bretons, Catalans, Galiciens et Guyanais.

J'ai lu dans les journaux que la sale était bondée. J'ai plutôt trouvé qu'il y avait peu de monde en regard du battage médiatique. A peine quelques stands pour vendre livres, CD et gadgets classiques dans ce genre de rassemblement.

De ce qu'ont dit les nationalistes corses, tout est connu : ce jour-là, ils plaident pour le rapprochement des prisonniers des familles et pour l'amnistie généralisée, même pour les crimes de sang. J'ai eu le sentiment que c'était le seul point capable de les fédérer. Pour le reste, ils ne sont pas d'accord sur beaucoup de choses : entre les décentralisateurs, les autonomistes, les indépendantistes... il y a de la marge.

En fait, ce qui m'a attiré, ce sont les autres groupes. Qui étaient-ils ? Qu'alliaient-ils dire ? Qui étaient ces Bretons annoncés partout comme si la situation dans la péninsule était la même que dans l'île ? J'avoue avoir été, au fil des interventions, tétanisé. J'étais seulement rassuré en pensant qu'ils ne sont pas à

la veille de diriger la France ou leur région.

La déléguée du Pays basque a plaidé pour la création du département basque. Pourquoi pas, à première vue ? Quand j'ai entendu ses arguments, j'ai été effrayé : d'abord, disait-elle, il faut s'appuyer sur cette revendication plutôt acceptée par la population afin d'amener celle-ci à une prise de conscience « nationale » et à lui faire franchir une nouvelle marche vers l'indépendance. Elle déclare que son ennemi, c'est l'Etat. J'appel-

le. D'un coup, j'ai été guéri du département basque ! D'autant que cette déléguée appelait à déchirer la carte d'identité française.

Vint le tour du délégué de la Galice espagnole. Il n'était pas le champion de la paix et de la démocratie. Sa conclusion a été simple et carrée : tous les moyens sont bons pour arriver à nos fins : lutte armée, désobéissance civile, pratiques illégales. Tonnerre d'applaudissements, sauf les miens qui se feront encore attendre longtemps. Sans doute l'orateur ignorait-il que

Sans arrêt et dans beaucoup de bouches, l'Europe a été présentée comme un levier à utiliser dans la quête d'indépendance et de séparatisme

le cela de la manipulation, plus directement de la malhonnêteté.

Ensuite, il faut un département basque parce que les Béarnais sont les plus nombreux dans les Pyrénées-Atlantiques. Comment faire le « tri » ? Que faire des Béarnais ? J'ai vu tout de suite le terrible engrenage. C'est pour des raisons semblables que les Croates et les Serbes se sont séparés et réunis à l'intérieur de leurs propres frontières avec le désastre que l'on sait. La nation française est une communauté politique et non une communauté eth-

la première victime du nationalisme basque de l'ETA, il y a trente ans, était un jeune garde civil espagnol... originaire de Galice.

Enfin, le délégué de la Bretagne. Je ne le connaissais pas. Il s'est présenté comme le représentant du porte-parole de son organisation, incarcéré comme sept d'entre eux. J'en ai déduit qu'il s'agissait d'Emgann. Evidemment, pas un mot sur les raisons de cette détention provisoire liée à l'enquête sur l'attentat au McDo de Quévert, qui a fait une victime. Il a énuméré les

sances, Lionel Jospin a quelques soucis à se faire... Le degré d'antigouvernementalisation au sein de la gauche va constituer l'un des critères les plus importants du suivi de la campagne électorale.

L'EXTRÊME DROITE AFFAIBLIE

Pour la droite modérée, l'atout majeur réside dans l'affaiblissement de l'extrême droite qui ne représente plus qu'environ 10 % des suffrages au lieu de 15 % dans tous les scrutins qui s'étaient succédé entre 1995 et 1998. De surcroît, les dernières élections cantonales ont montré que les électeurs FN et MNR reportaient mieux leurs voix sur les candidats de droite. Un double changement majeur.

Ainsi au second tour de la dernière présidentielle où Jospin avait recueilli 47,4 % des suffrages exprimés, il avait bénéficié de 1 300 000 voix d'électeurs lepénistes du premier tour. Si ces électeurs avaient préféré s'abstenir, Jospin n'aurait obtenu que 45 % des voix ; s'ils avaient voté Chirac, son score aurait été ramené à 43 %. C'est sans doute pour échapper à ce nouveau statut de porteur d'eau de Chirac que Jean-Marie Le Pen vient de qualifier le président de la République de « pire candidat de la gauche ».

Le talon d'Achille de la droite se trouve dans l'image abîmée de Jacques Chirac. L'image politique du président souffre de son parcours élyséen : ne pas avoir réconcilié son camp après la bataille fratrici-

de de 1995, avoir prononcé la dissolution à contre-temps de 1997, avoir consenti à l'abaissement de la fonction présidentielle avec cinq ans de cohabitation. Les électeurs qui l'ont porté à l'Elysée s'attendaient-ils à ce que 7 ans de Chirac = 5 ans de Jospin ? L'image personnelle du président est, quant à elle, gravement entachée par les affaires - avant les révélations sur les voyages payés en espèces et l'achat des terrains de Corrèze par la fondation Claude Pompidou, le refus d'appliquer le qualificatif « honnête » à Jacques Chirac avait déjà progressé de 15 points en deux ans dans les enquêtes de l'Institut CSA. Mais dans un pays où l'image de la classe politique tout entière est désastreuse, les affaires touchant le président semblent davantage conforter un discrédit général plutôt que de lui valoir une disqualification particulière.

Si la critique du gouvernement est une recette possible des petits candidats à gauche, l'anti-chiraquisme pourrait constituer la recette similaire à droite. Mais la force de Jacques Chirac est d'avoir fait le vide autour de lui. Les leaders historiques comme Giscard d'Estaing, Barre et Balladur ont tour à tour été vaincus. Philippe Séguin, ridiculisé par son anti-campagne parisienne, est hors jeu pour 2002. Quant aux candidats déclarés ou putatifs - Charles Pasqua, Alain Madelin ou François Bayrou - ils ménagent Jacques Chirac alors qu'ils stagnent depuis des mois à

prétendus souhaits des Bretons : la reconstitution du duché par le rattachement de la Loire-Atlantique ; la langue bretonne comme langue officielle de la Bretagne (le pays gallo apprécierait) ; le maintien dans la région de tous les impôts payés (bonjour l'esprit de solidarité qui consiste à donner mais aussi à recevoir) ; la Bretagne n'a pas forcément été perdante) ; le rapprochement et l'amnistie des personnes incarcérées et leur reconnaissance comme « détenus politiques » ; la suppression de Paris et de la France comme échelons inutiles entre la Bretagne et l'Europe ; enfin, l'indépendance de la Bretagne comme objectif final avec un argument qui mérite d'être connu : le traité d'union n'ayant jamais été validé par les Bretons, ceux-ci sont « virtuellement indépendants ». Je connaissais l'image virtuelle, j'ignorais la politique virtuelle ! On en apprend tous les jours.

Une chose enfin m'a choqué : sans arrêt, et dans beaucoup de bouches, l'Europe a été présentée comme un levier à utiliser dans cette quête d'indépendance et de séparatisme. Une Europe présentée non comme une construction positive pour elle-même, mais comme une arme contre la France, ses valeurs, son histoire, son rayonnement. Un voyage instructif.

Bernard Poignant est député (PS) européen.

5 % ou 6 % des intentions de vote et que leurs électeurs potentiels sont évidemment chez les soutiens actuels du président. On ne se souvient pas qu'en 1981 le candidat Chirac ait eu de telles pudeurs face à son rival président en place.

TRAVAIL DE SAPE

Peut-être Jacques Chirac touche-t-il ici les dividendes de la réforme du quinquennat qu'il a subie voici un an. Pour des candidats comme François Bayrou et Alain Madelin, un tour de piste réussi en 2002 leur donnera des chances accrues d'accéder à l'Elysée dès 2007. Ce qui rendrait contre-productive une campagne dévastatrice dans leur propre camp au printemps prochain, qui leur collerait pour longtemps une image de diviseur. Mais toute campagne a sa logique qui pousse les candidats à utiliser les armes les plus faciles à leur disposition. Le degré plus ou moins grand d'anti-chiraquisme au sein de la droite constituera l'autre critère majeur du suivi de la campagne électorale.

Pour le moment, l'observateur doit constater que le travail de sape est plus répandu au sein de la gauche qu'au sein de la droite. La discorde chez l'ennemi, titre du premier livre du jeune capitaine de Gaulle, pourrait bien une fois encore donner la victoire au camp le plus épargné.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'équation personnelle

RÉUNISSANT, le 24 août, ses ministres pour l'ultime rentrée d'une gauche plurielle qui gouverne le pays depuis plus de quatre ans, Lionel Jospin leur a notamment délivré cette consigne impérative : « Il ne faut pas nous comporter comme si nous avions un mur devant nous. » Enonçant cette recommandation, le premier ministre laisse en fait entrevoir son propre défi et, sans doute aussi, son point faible. Comme tous les faux rigides, qui ne cessent de s'astreindre à contrôler de vraies passions, Lionel Jospin est souvent plus bavard qu'il ne le voudrait, à son corps défendant. Depuis la confirmation de son long engagement politique et intellectuel au sein d'une des variantes du trotskisme français, on sait que l'homme qui prétendait avoir « fendu l'armure » était, en réalité, noué par un secret dans lequel il s'était lui-même enfermé. Il en va de même avec ce « mur » qu'il faudrait donc ignorer. Le choix du premier ministre de faire sa propre rentrée sur TF 1 - et non pas, comme d'habitude, devant ses camarades socialistes -, moins de deux mois après une intervention sur France 3 qui n'a pas vraiment marqué les esprits, prouve qu'en fait la mise en garde s'adresse d'abord à lui-même. A huit mois de l'élection présidentielle, Lionel Jospin a bien un mur devant lui, et ce mur, c'est en grande partie lui-même.

La formation du premier ministre et, certainement, futur candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2002, le prédispose à privilégier en politique les

logiques objectives, rationnelles et prévisibles. Il compte donc sur son bilan, celui d'un gouvernement qui ne fut pas immobile et qui n'est pas resté les bras croisés face au chômage ; sur son sérieux, celui d'un premier ministre qui ne prend pas à la légère sa mission et qui a tenté d'innover sur plusieurs questions de société ; sur le temps aussi, qu'il croit être un allié dans une campagne tardive et rapide contre Jacques Chirac avec lequel, à l'évidence, il lui tarde d'en découdre ; sur la justice enfin, dont les enquêtes à répétition mettent en cause l'éthique du président sortant en tant qu'ancien maire de Paris.

Mais toutes ces raisons de se rassurer peuvent aussi bien être contredites. La gauche est plus atteinte que la droite par une perte de discipline dans les reports de voix, entre premier et second tour, qu'il s'agisse des électeurs radicaux, écologistes ou chevènementistes. Une longue présence au pouvoir depuis 1981 - dix-huit ans à l'Elysée ou à Matignon, ou aux deux à la fois - ne lui donne pas l'avantage d'une opposition en mal d'alternance. Enfin, la cohabitation à laquelle s'est plié M. Jospin a, d'expérience, toujours défavorisé le premier ministre sortant.

Dans la course présidentielle, ces handicaps ne peuvent être surmontés que par un facteur subjectif : l'équation personnelle, la rencontre d'un homme et d'une attente. De ce point de vue, Lionel Jospin a encore du chemin à faire pour réussir à escalader le mur qui est devant lui.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollion
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Réforme de la Sécurité sociale

LA CGT-FORCE OUVRIÈRE vient de faire connaître le détail de son plan de réforme de la Sécurité sociale. Les mesures prévues par le projet de loi que le Parlement doit discuter prochainement ne constituent en effet selon elle qu'un simple « replâtrage » capable tout au plus de reculer de quelques mois l'échéance du déficit. Il reste qu'une réorganisation plus profonde est nécessaire. Force ouvrière estime que ces « réformes hardies » doivent non seulement assurer l'équilibre du régime actuel des prestations, mais encore permettre d'étendre à l'ensemble de la population le bénéfice de la Sécurité sociale, comme l'avait prévu le législateur de 1946.

L'idée maîtresse du plan de Force ouvrière est la mise sur pied d'un « service national de santé » qui assurerait gratuitement à tous les Français la médecine préventive

et curative. Ce but ne pourra évidemment être atteint que par une refonte générale de l'institution, de son financement, ainsi que de la profession médicale et du réseau hospitalier. Pour chacun de ces points Force ouvrière apporte ses solutions, parfois révolutionnaires. C'est ainsi qu'à son avis un véritable service national de santé ne peut se concevoir sans une sévère réglementation de la profession médicale, qui fasse définitivement disparaître son aspect « commercial et concurrentiel ».

En ce qui concerne le financement du nouveau plan, le projet présenté n'est pas moins radical. Le système des cotisations basées sur les salaires devrait faire place à une véritable redistribution du revenu national, que seul peut assurer un prélèvement d'ordre fiscal : une taxe sur la production et les transactions.

(29 août 1951.)

AU COURRIER DU « MONDE »

VI^e RÉPUBLIQUE

Une cohabitation devenue rivalité haineuse, un gouvernement essoufflé par la durée et les colmatages, un président sans aucun pouvoir et lui-même déstabilisé, des conseils des ministres bidon, la France représentée à l'extérieur par un binôme clownesque et, bien sûr, une ardoise record aux bons soins des suivants... Comment en est-on arrivé là ? (...)

La Constitution fut élaborée au temps où la France était sous l'ombre d'un grand homme. Mais aujourd'hui, d'une part, il n'y a pas de grand homme, et, d'autre part, le monde a bougé. La France a donc besoin d'une Constitution toute neuve, qui évite la cohabitation au sommet, tiennent compte des données sociologiques actuelles, et s'harmonise avec celle que l'Europe va se donner. C'est pour une Constituante qu'il nous faudrait voter.

André Bernier, Paris

REVENUS IMPOSABLES

Sous le titre : « Pour les impôts, tout revenu doit être déclaré », vous écrivez «... toute somme perçue a vocation à être imposée, et doit donc être déclarée » pour l'as-

siette de l'impôt sur le revenu (*Le Monde* du 24 juillet) et vous ajoutez que « seules échappent à cette obligation les sommes non imposables. Mais celles-ci sont expressément mentionnées comme telles par le code général des impôts ».

Ces affirmations me paraissent un peu rapides. En matière d'impôt sur le revenu, doivent seules être déclarées les « sommes perçues », pour reprendre cette expression, qui ont le caractère d'un revenu, soit par nature, soit par détermination de la loi. Il y a différentes « sommes perçues » qui n'ont pas le caractère d'un revenu. A titre d'exemple, les gains de jeu et les libéralités reçues, et cela par nature. Il y a, en outre, des sommes qui ont bien le caractère d'un revenu par nature et qui ne sont pas assujetties, par exemple, certaines pensions ou allocations à caractère social. Inversement, sont imposables et doivent donc être déclarées certaines sommes qui n'ont pas le caractère d'un revenu mais que la loi y assimile, comme certaines plus-values de cession.

Je me garderai bien de prendre parti sur l'obligation de déclaration qui pèserait sur les indemnités du type de celles dont traite l'article. Je note simplement que les services du ministère des finances

connaissent bien la liste des versements divers provenant des caisses de l'Etat et qui, pour diverses raisons, sont regardées comme ne donnant pas lieu à déclaration.

En matière d'impôt de solidarité sur la fortune, le problème se pose différemment. De même pour la CSG et la CRDS, dont l'assiette est plus large que celle de l'impôt sur le revenu.

Bernard Ducamin, Camaret-sur-Mer (Finistère)

RENÉ DUMONT ET L'OCCUPATION

Je ne puis laisser, sans réagir, critiquer l'attitude de René Dumont pendant la guerre. J'ai fait partie de la 66^e promotion de l'Institut national agronomique. J'ai donc reçu, de 1941 à 1943, l'enseignement en agriculture comparée dispensé par René Dumont. Je n'ai jamais, ni dans l'amphi ni en dehors - Dumont nous accueillait parfois chez lui -, eu le moindre soupçon d'une inclination de notre professeur pour le régime de Vichy. Ne fallait-il pas, en 1942, un certain courage pour inclure dans son enseignement le système agraire de l'URSS ?

Attentiste ? Comme la majorité des Français, qui n'étaient ni à Londres ni dans la Résistance. Nous attendions, en effet, la libération,

et, je n'en doute pas, René Dumont aussi. J'ajoute que les étudiants de cette promotion, nombreux nés en 1922, donc astreints d'office au STO, ont, pour la plupart, été réfractaires et beaucoup ont rejoint les maquis dès l'été 1943.

Pierre Bouvarel, Saint-Remy (Vosges)

SOCIÉTÉ D'ASSISTÉS

M. Frédéric Beigbeder veut qu'« on nous donne de l'argent pour lire et écrire, pour élever nos enfants, pour aller au cinéma, pour aider ceux qui en auront besoin, pour danser dans la rue, etc. » (*Le Monde* du 17 août). Mais qui alors apprendra à lire et à écrire à nos enfants ? Qui fera les films que nous verrons au cinéma ? Qui composera et exécutera la musique pour danser dans les rues ? Qui soignera ceux qui en ont besoin ? (...) C'est la transmission et le dépassement du savoir et du savoir-faire, le travail en somme, qui produit le génie humain et donc le rire, l'art et la pensée, si chers à M. Beigbeder. En dénigrant le travail, il se fait l'apôtre d'une idéologie qui ferait de milliards d'humains des assistés, des êtres sans capacité de révolte, et ce grâce au RMO (Revenu Maximum d'Oisiveté).

Cécile Wandersman, Paris

INDUSTRIE Le marché américain, qui avait résisté au ralentissement économique en début d'année, a commencé à ralentir : il affichait une baisse de 5,9 % en juillet.

● **LES « BIG THREE »**, les trois grands constructeurs américains, General Motors, Ford et Chrysler, sont les premiers à faire les frais de cette rechute. ● **LES BÉNÉFICES** records

engrangés lors de la croissance des années 1990 n'ont pas servi à améliorer la qualité des voitures et les relations avec les clients. ● **LES MARCHÉS** étrangers, notamment japo-

naises et européennes, se taillent aujourd'hui des parts de marché croissantes aux Etats-Unis. ● **CHRYSLER**, tombé dans l'escarcelle de l'allemand Daimler Benz, pourrait sortir

de l'ornière dès 2002. ● **GENERAL MOTORS**, lui, en est réduit à faire appel à Bob Lutz, soixante-neuf ans, ancien gourou de Chrysler, pour moderniser son offre de voitures.

L'automobile américaine à nouveau dans la spirale du déclin

Malgré les profits records engrangés au cours des années 1990, les trois grands constructeurs des Etats-Unis voient s'effondrer leurs parts de marché outre-Atlantique. Les marques japonaises et européennes proposent des voitures plus attractives et de meilleure qualité

NEW YORK

de notre correspondant

Après avoir étonnamment bien résisté au début de l'année, grâce à des rabais de plusieurs milliers de dollars par véhicule et des crédits à taux zéro, le marché automobile américain commence à fléchir. Les ventes de véhicules neufs ont baissé de 5,9 % par rapport à juillet 2000. Les ventes des sept premiers mois de l'année ont été de 10,06 millions de véhicules, en recul de 4,8 %. « Les gens attendent le chèque de remboursement d'impôts, la fin des grosses chaleurs et surtout d'avoir des finances personnelles plus solides », estime Larry Lennox, un concessionnaire du New Jersey, chez qui les immatriculations de Ford ont baissé d'au moins 10 % en juillet. Il s'en sort grâce à l'autre marque qu'il propose, Toyota. Les trois grands constructeurs américains, les « Big Three », (General Motors, Ford et Chrysler, ce dernier passé sous le contrôle de l'Allemand Daimler Benz) sont les plus touchés. Mais ce qui pourrait être perçu comme une conséquence prévisible du ralentissement économique prend aux yeux des analystes américains une tout autre signification : celle du déclin inexorable de leur industrie automobile.

« Nous vivons les derniers instants de l'oligopole des trois grands », affirme Yoshi Inaba, le président de la filiale américaine de Toyota. Dans un marché en légère baisse, qui devrait s'établir cette année autour de 16,5 millions de véhicules, GM, Ford et Chrysler pourraient voir leurs ventes reculer de respectivement 10 %, 15 % et 18 %. Ces trois constructeurs n'ont pas su profiter

d'une période de prospérité exceptionnelle aujourd'hui révolue : à la fin des années 1990, ils ont dégagé des bénéfices records mais n'ont amélioré ni leur offre ni leurs relations avec les consommateurs. Les parts de marché de General Motors (28,1 %), Ford (23,2 %) et Chrysler (13,8 %, 15 % si l'on ajoute Mercedes) étaient en juillet les plus faibles depuis la seconde guerre mondiale. En 1962, à son apogée, GM réalisait 50,7 % des ventes d'automobiles aux Etats-Unis. Le mois dernier, Toyota a pris 10 % des immatriculations.

Plus grave, les constructeurs étrangers ont surtout progressé dans les régions les plus prospères des Etats-Unis, où se vendent les véhicules les plus coûteux et les plus rentables : le corridor à l'est reliant Washington à New York et Boston, la Côte ouest, la Floride et la région de Chicago. Les concessionnaires multimarques en ont abandonné leur nationalisme pour promouvoir sans retenue les modèles étrangers. United Auto Group, réseau de 120 revendeurs appartenant à l'homme d'affaires Roger Penske, a réalisé au premier semestre 65 % de ses ventes avec des marques étrangères. Sur les huit nouvelles concessions acquises en 2001, une seule commercialise des voitures américaines.

Les constructeurs asiatiques et européens ont réussi deux choses : implanter aux Etats-Unis des usines aptes à répondre rapidement à la demande, et imposer leurs modèles, plébiscités aujourd'hui pour leur qualité et leur avance technologique. Une étude du cabinet J.-D. Power & Associates montre

que dans les quatre-vingt-dix jours suivant l'achat d'une voiture, les trois marques connaissant aux Etats-Unis le moins grand nombre de pannes sont, dans l'ordre : Toyota, Honda et Nissan. « Nous nous

« Le dollar fort détruit les capacités industrielles et la compétitivité de ce pays »
Le vice-président de GM

attaquons au problème de qualité comme à une maladie mortelle », affirme Guy Briggs, le responsable de la fabrication en Amérique du

Nord de GM (General Motors). Mais les progrès sont lents.

Dans un tel contexte, la surévaluation du dollar a rendu le succès des voitures étrangères irrésistible. « Le dollar fort détruit les capacités industrielles et la compétitivité de ce pays », tonnait au début du mois John Devine, vice-président et directeur financier de General Motors. Dans certains segments comme les véhicules de luxe, les marques américaines n'existent plus. Cadillac, qui a dominé ce marché aux Etats-Unis pendant soixante ans, se trouve aujourd'hui en sixième position derrière Lexus (Toyota), BMW, Mercedes, Lincoln (Ford) et Acura (Honda). Même les 4x4 et les vans (monospaces) ne sont plus une chasse gardée. Les Japonais font un malheur avec leurs petits 4x4, moins chers et mieux équipés. A l'autre bout de la gamme, Mercedes, BMW et Lexus

prennent pied sur le secteur des trucks luxueux. Enfin, les marques américaines sont tout simplement incapables de proposer des voitures offrant les mêmes prestations que les coréennes Hyundai et Kia. Hyundai a pris depuis le début de l'année 1,9 % du marché, une part supérieure à celle de Saturn, la marque de GM conçue pour combattre les importations à bas prix, et de Mercury, une des marques d'entrée de gamme de Ford. « La vraie question est d'être compétitifs en matière de produits et de marketing, reconnaît John Devine. Nous ne pouvons pas rester à regarder nos concurrents venir nous prendre nos clients. »

Le temps presse. La baisse des ventes a déjà condamné à la disparition deux marques historiques : Plymouth (Chrysler) et Oldsmobile (GM). Dans les cinq prochaines années, les constructeurs japonais et européens ont prévu de construi-

re ou d'agrandir 11 usines sur le territoire américain. En réaction, les « Big Three » viennent tous, en l'espace de dix mois, de remanier leurs équipes dirigeantes. Mais ce sont des décennies de pratiques et des cultures d'entreprise qu'il va falloir changer.

Sur la chaîne d'assemblage de l'usine d'Hamtramck, dans le Michigan, les employés de GM portent aujourd'hui en bandoulière des scanners reliés à l'ordinateur central pour identifier les pièces. Si un ouvrier installe une mauvaise pièce sur une Buick ou une Cadillac, la ligne est arrêtée. Il y a deux ans, l'usine payait des fortunes en heures supplémentaires le week-end pour faire réparer les erreurs et monter, par exemple, le bon enjoliveur parmi les 72 modèles existants... presque tous identiques.

Eric Leser

Chrysler restructuré espère renouer avec les bénéfices en 2002

CHRYSLER a été le premier constructeur de Detroit touché par le ralentissement économique américain. Sera-t-il le premier à sortir du tunnel ? Il est encore un peu tôt pour le dire, mais la filiale américaine de DaimlerChrysler a déjà créé la surprise en affichant au deuxième trimestre des résultats moins mauvais que prévus. Chrysler continue certes à perdre de l'argent (148 millions d'euros), mais dix fois moins qu'au cours du premier trimestre.

Après les début houleux du rapprochement entre l'Allemand Daimler et l'américain Chrysler, le groupe, dorénavant DaimlerChrysler, est incontestablement entré, depuis le mois de février, dans une nouvelle phase de son histoire. Les dirigeants allemands ont entrepris une reprise en main musclée en annonçant la suppression de 26 000 emplois ; la moitié de ces licenciements ont été réalisés, 7 300 devraient suivre d'ici la fin de l'année, le reste d'ici à 2002. Dans le même temps, le groupe a annoncé la fermeture de 7 de ses 41 sites industriels nord-américains.

Le redressement passe aussi par les prestataires extérieurs. Les concessionnaires ont ainsi accepté que leurs marges soient réduites en cas de baisse de leurs volumes. Surtout, les fournisseurs sont une fois de plus mis à contribution. Les principaux équipementiers ont d'ores et déjà accordé une ristourne de 5 % sur leurs prix et se sont engagés à une baisse de 10 % supplémentaires d'ici à 2003.

Du coup, chez Chrysler, on reprend espoir. Le nouveau patron de la firme américaine, l'Allemand Dieter Zetsche, le premier étranger à la tête de cette marque, a visiblement réussi son intégration. La mauvaise conjoncture et l'annonce de plans de suppression d'emplois chez General Motors et chez Ford a sans doute aidé à faire passer la pilule de la restructuration. Sur le plan opérationnel, celle-ci commence à porter ses fruits et

dépasse même les espoirs initiaux. Chrysler prévoyait au départ d'économiser 500 millions de dollars sur ses coûts de production cette année. Le constructeur vise désormais le milliard de dollars. Chrysler est « en bonne voie pour renouer avec les bénéfices en 2002 », a affirmé le président du groupe DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp.

Le numéro trois américain n'est pas pour autant sorti de l'ornière. Rationaliser l'outil de production est une chose, vendre des voitures en est une autre. Or, au-delà des problèmes propres à la fusion avec Daimler, Chrysler pâtit au même titre que ses concurrents locaux du ralentissement du marché.

NOUVEAUTÉS AU COMPTE-GOUTTES

Le groupe ne parvient à limiter la casse que grâce à son fleuron allemand, Mercedes, dont le succès outre-Atlantique ne se dément pas. Mais ses marques américaines (Jeep, Dodge, Chrysler) subissent les assauts des japonaises, coréennes et européennes. L'une des explications tient au retard de Chrysler en matière de nouveaux produits. Lorsque les Allemands l'ont acheté, les bureaux d'études avaient déjà levé le pied. Les débuts délicats de la fusion n'ont fait qu'aggraver la situation. Du coup, les nouveaux produits ne sortent qu'au compte-gouttes.

Après la Jeep Liberty, c'est bientôt au tour du pick-up Dodge Ram d'arriver sur le marché. Mais la montée en puissance de ces modèles prendra du temps. Aussi Chrysler multiplie-t-elle les rabais. Ses dépenses marketing ont augmenté de 40 % en un an. DaimlerChrysler se garde donc d'afficher un optimisme triomphant, et s'attend d'ailleurs à une nouvelle baisse de ses ventes cette année. Sans Mercedes, le groupe ne détient plus que 13,8 % du marché américain et se trouve directement menacé par le japonais Toyota, qui vient, lui, de passer la barre de 10 %.

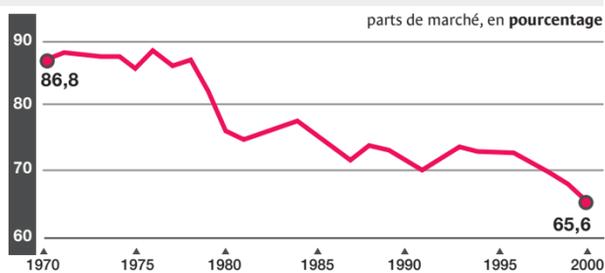
S. L.

DE QUI AVEZ-VOUS

Consultante Informatique chez IBM, Mara Sabisch.
A développé pour Deutsche Bank un service de marché des changes et de marché monétaire sur Internet. Simple, rapide et sécurisé, il permet aux clients d'effectuer des opérations en ligne tout en augmentant les volumes de transactions de l'établissement financier.

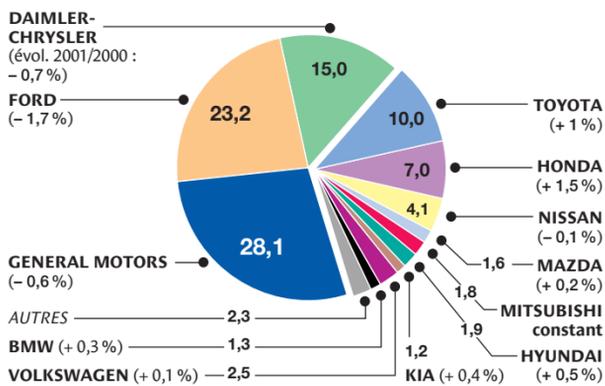
Les « Big Three » reculent sur leur marché

VENTES DES GROUPES FORD, GENERAL MOTORS ET CHRYSLER AUX ÉTATS-UNIS



LE MARCHÉ AUTOMOBILE AUX ÉTATS-UNIS (janvier-juillet 2001)

parts de marché, en pourcentage



MARQUES VENDUES AUX ÉTATS-UNIS

GENERAL MOTORS : CADILLAC, OLDSMOBILE, CHEVROLET, GMC, HUMMER, PONTIAC, SUBARU, BUICK, SATURN, SAAB, ISUZU

FORD : FORD, LINCOLN, MERCURY, MAZDA, VOLVO, JAGUAR, ASTON MARTIN, LAND ROVER

DAIMLER CHRYSLER : CHRYSLER, JEEP, DODGE, MERCEDES

Source : Autodata

Une série de déboires fait plonger Ford dans la tourmente

IL Y A UN AN à peine, on croyait que Ford était le mieux armé des trois constructeurs américains pour résister au ralentissement économique. Les dernières illusions viennent de tomber avec l'annonce d'une vaste restructuration du deuxième groupe automobile mondial, portant sur la suppression de 5 000 emplois et une révision drastique des prévisions de bénéfices pour l'année en cours (*Le Monde* du 20 août).

Le retournement de situation est saisissant par sa rapidité et sa profondeur. Il y a tout juste un an, rien ne semblait pouvoir résister au charismatique directeur général du groupe, Jacques Nasser. Le marché américain était à son plus haut et Ford engrangeait les milliards de dollars, lui permettant de faire ses emplettes chez ses concurrents. Le constructeur est alors cité dans toutes les rumeurs de rapprochement. Deux se concrétiseront : Volvo et Land Rover, racheté à l'allemand BMW.

Conquérant à l'extérieur, Nasser a aussi l'ambition de révolutionner Ford de l'intérieur. Son modèle : General Electric et son emblématique patron, Jack Welch. Ford est trop bureaucratique, trop lourd. Il veut donner au groupe plus de souplesse et de réactivité. Ford se doit d'être plus qu'un constructeur de voiture, il faut qu'il devienne une « consumer company ». Dans son

idée, les groupes automobiles seront de moins en moins des industriels et de plus en plus de véritables sociétés de service, focalisées sur les attentes du client.

Mais en août 2000, l'affaire Firestone donne soudain un coup de vieux à cette théorie. Les pneus équipant des 4x4 Ford Explorer sont suspectés d'éclater à grande vitesse et seraient à l'origine de 200 morts accidentelles. Même si, dans un premier temps, M. Nasser a l'habileté de faire porter la responsabilité sur le fabricant de pneus, l'image de Ford ne pourra en sortir totalement indemne. Le discours sur la consumer company a de plus en plus de mal à passer. « *Jac the knife* », le surnom de Nasser, semble avoir perdu la main. Et les mauvaises nouvelles s'accumulent.

APRÈS LES PNEUS, L'ALLUMAGE...

Aux 6,5 millions de pneus retirés de la circulation en 2000 se sont ajoutés 13 autres millions cette année. La facture s'élève à 2,1 milliards de dollars pour Ford. A cela s'ajoutent des rappels de modèles et des rallongements des délais de fabrication, qui ont coûté au constructeur 1 milliard de dollars supplémentaires en 2000. La série noire se poursuit. Ford est actuellement confronté à des problèmes d'allumage sur une série de véhicules. En août, le constructeur a été obligé de conclure un coûteux accord à l'amiable

avec ses clients, en acceptant une extension de garantie de ces voitures et le remplacement gratuit des pièces mises en cause. L'addition s'élève à 750 millions de dollars. Déjà handicapée par l'affaire Firestone, la nouvelle version de l'Explorer a déjà fait l'objet de deux rappels, alors que le véhicule a été lancé en février. En termes de qualité, parmi les sept constructeurs automobiles américains, Ford se classe bon dernier.

La mue du groupe voulue par M. Nasser connaît également quelques ratés. Le patron a dû remiser son nouveau système d'évaluation des cadres dirigeants du groupe, jugé discriminatoire. Certains cols blancs n'ont pas hésité à traîner Ford devant les tribunaux. Dans les usines, la situation n'est pas meilleure. Selon le cabinet Harbour & Associates, la productivité des usines américaines de Ford a chuté de 7 %. Le groupe, du coup, s'est fait rattraper par son grand rival General Motors (GM). Ces soucis surviennent au plus mauvais moment, alors que le marché automobile américain connaît un sérieux coup de frein. Les résultats de Ford ont plongé dans le rouge au deuxième trimestre et M. Nasser vient d'avertir qu'il ne tiendrait pas ses objectifs en 2001.

Dans ce contexte, Ford a dû réviser à la baisse ses ambitions. Le rêve de redevenir premier construc-

teur mondial devant GM s'éloigne de plus en plus. Ford avait fait une ultime tentative pour dépasser son rival en 2000 en se portant acqureur du coréen Daewoo pour la somme faramineuse de 6,7 milliards de dollars. Au dernier moment, M. Nasser avait renoncé à cette folie. Aujourd'hui c'est GM qui est en passe de mettre la main sur le constructeur coréen, pour une somme dix fois inférieure à celle proposée il y a un an par Ford !

LE DIRECTEUR SOUS TUTELLE

Cette succession de déboires a fini par irriter les actionnaires. Le premier d'entre eux, la famille Ford, qui dispose de 40 % des droits de vote du constructeur, a décidé de reprendre les choses en main en mettant le directeur général sous tutelle (*Le Monde* du 28 juillet). Le petit-fils d'Henry Ford II, William Clay, déjà président du conseil d'administration, s'occupera dorénavant de la gestion quotidienne du groupe aux côtés de M. Nasser.

Quant à la mutation de l'industriel Ford en société de services, elle n'est plus à l'ordre du jour. Désormais, la priorité du groupe est de revenir rapidement aux fondamentaux de l'industrie automobile : produire des voitures qui se vendent et qui soient aussi fiables que possible.

Stéphane Lauer

BESOIN ?

De spécialistes du business qui comprennent la technologie.

De spécialistes de la technologie qui comprennent le business.

Ils le font.

Quelles que soient les ressources à mobiliser. Ces spécialistes ont apporté leur aide à des entreprises telles que Deutsche Bank, Peugeot, ChateauOnline et Canon. Ils disposent de plusieurs dizaines d'années d'expérience, dans de multiples secteurs, et ont des milliers de projets e-business à leur actif.

Ils savent comment faire.

Pour identifier de nouvelles opportunités de croissance, réduire vos coûts, raccourcir vos délais de commercialisation, fidéliser vos clients en leur offrant un meilleur service et, surtout, pour accélérer votre retour sur investissement.

Ils savent comment faire. Et ils le font.

C'est justement ce qui fait la particularité d'IBM : la maîtrise d'un double savoir-faire, à la fois business et technique. Avec des réponses concrètes, et les compétences nécessaires pour les mettre en œuvre. Toute la différence est là.

Quand avez-vous besoin d'eux ?

Le plus tôt possible. Pour vous aider à saisir toutes les opportunités.

DES GENS QUI PENSENT. DES GENS QUI AGISSENT.

ibm.com/e-business/fr

General Motors attend un miracle de Bob Lutz, vétéran de Chrysler

BOB LUTZ chez General Motors ! La nouvelle alimente en ce moment toutes les conversations à Detroit, la capitale américaine de l'automobile. « Si GM fait

PORTRAIT

Cet ancien marin de 69 ans dispose de trois années pour redresser le mastodonte

appel à Lutz, c'est que le pachyderme a réellement décidé de se bouger », commente un professionnel. Cet ancien acteur du redressement de Chrysler deviendra le 1^{er} septembre vice-président de GM, en charge du « développement produit ». En clair, il aura la lourde tâche de redonner du tonus à la gamme du premier constructeur mondial, en perte de vitesse.

La part de GM sur le marché américain est tombée de 45 % en 1980 à 36 % en 1990, puis à 28,7 % en 2000. Depuis le début de l'année, elle n'est plus que de 28,1 %. Richard Wagoner, le PDG du groupe, sait qu'il n'y a plus de temps à perdre. C'est pourquoi il a décidé de faire appel à Robert A. Lutz pour provoquer un électrochoc. A soixante-neuf ans, cet ancien marin, fils d'un banquier suisse, est considéré à Detroit comme un gourou de l'automobile. Recruté par Lee Iacocca dans les années 1980, il avait fait les beaux jours de Chrysler, alors au bord de la faillite. Il fut l'un des « car guys » qui feront du troisième constructeur américain le plus rentable et le plus créatif de la dernière décennie. Son secret ? Une sorte de génie pour sortir les bons produits au bon moment. Chez Chrysler, il a été étroitement associé à la création de véhicules aussi marquants que la Viper et la Prowler ou encore l'actuel PT Cruiser, cette voiture néo-rétro à la silhouette des années 1940.

Ce passionné d'aviation – il pilote à ses heures perdues un chasseur soviétique – atteint les sommets de l'entreprise. Jusqu'en 1992 : pressenti pour succéder à Lee Iacocca, on lui préfère alors Bob Eaton. Ce n'est qu'en 1998 que M. Lutz, farouchement opposé au rapprochement avec l'allemand Daimler, claqua la porte de Chrysler, quelques semaines avant la fusion. Ce départ prématuré lui permettra de garder intacte son aura à Detroit, alors que le mariage DaimlerChrysler vire rapidement au cauchemar.

Chez GM, la tâche s'annonce autrement plus délicate que chez Chrysler. Longtemps, le numéro un mondial a basé sa stratégie sur les volumes, sans se soucier de créativité. Focalisé sur les économies d'échelle, il avait poussé très loin la mise en commun de composants

entre les voitures de ses nombreuses marques, Cadillac, Pontiac, Chevrolet... Au point que certaines d'entre elles avaient fini par se ressembler. Face au recul de ses parts de marché, GM a amorcé un virage radical. L'arrivée en 2000 de la designer Anne Asensio, débauchée de Renault, en a été la première manifestation. Cette Française de trente-huit ans, qui a travaillé sur le concept de la Scénic, doit redonner aux modèles de GM une véritable identité. Par ailleurs, le groupe a décidé, fin 2000, de sacrifier la plus vieille de ses marques, Oldsmobile.

Bob Lutz a trois ans – la durée de son contrat avec GM – pour mener à bien cette restructuration. « J'ai accepté ce travail parce que c'est une chance qui ne se présente qu'une seule fois dans une carrière, explique-t-il. L'opportunité d'aider

Detroit fête

ses origines françaises

De Cadillac, on a surtout retenu le nom de la marque de voiture appartenant à General Motors (GM). On sait moins que ce fut d'abord le patronyme du fondateur de Detroit, siège des trois constructeurs américains, GM, Ford et Chrysler. La capitale américaine de l'automobile, située dans le Michigan, fête aujourd'hui son tricentenaire. Antoine de Lamoignon-Cadillac était convaincu que l'installation d'une communauté française à Detroit pourrait renforcer le contrôle français sur la région des Grands Lacs.

Le 24 juillet 1701, ce Gascon établit le Fort Pontchartrain du Détroit, qui deviendra Detroit. La ville restera entre les mains de la France jusqu'en 1760. Pour marquer l'événement, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, a dévoilé le 24 juillet une statue de Cadillac, à quelques pas du Renaissance Center, siège du premier constructeur mondial, General Motors.

au redressement en cours n'est pas uniquement un enjeu américain, c'est quelque chose de plus global pour le groupe. »

Reste que le mastodonte GM n'a ni la taille moyenne, ni la réactivité sur lesquelles M. Lutz avait fondé la reconquête de Chrysler. Le groupe a certes réaffirmé la semaine dernière ses prévisions de bénéfice pour le troisième trimestre 2001, tranchant ainsi avec le sévère avertissement sur résultats lancé par Ford. Malgré cet optimisme, le pari est immense pour Bob Lutz comme pour GM.

S. L.

Les entreprises publiques proposent 1 000 emplois pour les licenciés d'AOM-Air Liberté

RÉUNIES lundi 27 août à Paris d'une table ronde organisée par le ministère des transports, Jean-Claude Gaysot, une demi-douzaine d'entreprises publiques ont proposé de reprendre un millier de salariés d'AOM-Air Liberté, sur les 1 405 qui seront licenciés dans le cadre du plan social de la compagnie aérienne. Ces propositions viennent d'entreprises de transport (Air France, SNCF, Aéroports de Paris, RATP) mais aussi d'aéronautique (EADS, Snecma). Le détail n'en a pas été révélé. « Il y a vraisemblablement au moins 650 de ces postes qui proviennent d'Air France », observe Paul Fournier, délégué CGT d'Air Liberté.

« PERSONNE SUR LE CARREAU »

Invité le soir même au journal de 20 heures de France 2, M. Gaysot a souligné qu'« il resterait 400 personnes » à reclasser. « C'est pourquoi j'ai mis en place avec les préfets concernés une cellule de travail, qui va être chargée de suivre de manière régulière le reclassement de tous les personnels. Personne ne doit rester sur le carreau », a dit le ministre.

Malgré cette cellule de travail, qui doit établir les correspondances entre le profil des salariés licenciés et les offres proposées, les reclassements devraient s'étaler jusqu'à 2002, car les budgets d'embauche 2001 ont déjà été largement utilisés par les entreprises publiques. « La seule difficulté, c'est pour les pilotes et le personnel navigant, confie-t-on au cabinet de M. Gaysot. Au bout d'un an en moyenne, les pilotes perdent leur qualification. »

José Barroso

Vivendi cède sa presse professionnelle et de santé au fonds britannique Cinven

Cette cession pour 2 milliards d'euros marque un total recentrage du groupe de Jean-Marie Messier sur des activités grand public. L'opération permet de financer l'acquisition de l'éditeur scolaire Houghton Mifflin aux Etats-Unis

TOUJOURS PLUS. Vivendi Universal avait annoncé en juin son intention de céder son pôle de presse professionnelle, ses journaux gratuits ainsi que ses activités dans les salons pour trouver les fonds nécessaires à une entrée en force sur le marché américain de l'édition scolaire. Tous ces actifs devaient permettre l'acquisition, signée pour 2,2 milliards de dollars (2,53 milliards d'euros), de Houghton Mifflin, et pousser le groupe de Jean-Marie Messier de la cinquième à la deuxième place du marché américain dans le secteur de l'éducation (*Le Monde* du 4 juin 2001).

Vivendi Universal a finalement changé de stratégie. En choisissant officiellement l'offre de fonds d'investissement britannique Cinven, lundi 27 août, M. Messier a préféré modifier le périmètre des cessions envisagées. Il se déleste comme prévu des activités de presse professionnelle et des salons (les groupes Moniteur, France Agricole, Usine Nouvelle, Tests, Builder, Barbour Index, Expositum etc.) mais ajoute tout le pôle santé - Vivendi Universal Publishing (VUP) est le troisième éditeur mondial de ce secteur -, qui comprend notamment *Le Quotidien du Médecin*, Vidal, Masson, Stuywell, MIMS et Doyma. « Il était logique de vendre ce pôle, depuis que Vivendi Universal a adopté une orientation très grand public », affirme Fabrice Friess, directeur général adjoint de VUP, en charge des divisions Information et Santé. Le groupe conserve pour l'instant la Comareg et ses journaux gratuits, qui seront vendus séparément. Cette cession, dont le prix avoisinerait 400 millions d'euros, devrait également être bouclée rapidement.

« L'offre de Cinven est la mieux-disante et la plus cohérente car elle permet de maintenir l'intégrité du pôle professionnel de VUP », souligne le vendeur. M. Friess conservera son poste dans la nouvelle réorganisation. L'offre de Cinven, qui a fait, lundi soir, l'objet d'un accord d'exclusivité et devrait être concrétisée avant le 30 octobre, sous réserve des consultations sociales nécessaires, s'élève à 2 milliards d'euros, soit deux fois le chiffre d'affaires 2001 de cet ensemble et quinze fois son résultat avant impôts et amortissement. La plus-value consolidée pour Vivendi Universal s'élève, selon la direction, à plus de 800 millions d'euros.

UN GOÛT ASSEZ AMER

D'autres acheteurs potentiels s'étaient manifestés, pour proposer des offres partielles ou globales. Certains géants du secteur, comme Reed Elsevier, Bertelsmann et Emap semblaient intéressés par une partie des titres à vendre. De nombreux investisseurs financiers étaient également sur les rangs, comme Paribas Affaires Industrielles, qui s'était associé à Goldman Sachs dans un tour de table piloté par l'ancien PDG de la CEP, Christian Brégou. Le fonds britannique Apax était aussi en lice, tout comme Duke Street Capital ou encore BC Partners. « Jean-Marie Messier souhaitait tirer 2 milliards d'euros de cette vente; les offres proposées n'ayant jamais atteint cette somme, il a préféré la proposition de Cinven, quitte à changer le périmètre de vente », affirme un proche du dossier.

Le fonds d'investissement britannique est spécialisé dans les importantes transactions européennes de rachats d'entreprises. Fin juillet, Cin-

ven a cédé à Time Inc. le groupe de presse britannique IPC - qui vend quelque 350 millions de magazines par an - pour 1,8 milliard d'euros, réalisant une plus-value de 34 % en trois ans et demi. Le fonds d'investissement a déjà travaillé pour Vivendi, puisque c'est lui qui a réalisé la mise en Bourse de la Générale de Santé en juin, après avoir cédé les actifs britanniques de cette filiale un an plus tôt. Comme la plupart des fonds d'investissements, Cinven cède en moyenne ses actifs trois à cinq ans après leur acquisition, selon les opportunités. Un laps de temps suffisamment long pour permettre, dans ce cas, d'améliorer la valeur des actifs et laisser passer les aléas d'un retournement de la conjoncture publicitaire.

Au terme de cette opération, Vivendi Universal réaffirme son recentrage définitif sur les secteurs grand public, de la musique, des films, des jeux et de l'éducation. La presse, pourtant le grand fleuron de l'ex-Havas, ne représente quasiment plus rien dans le groupe. Ce qui laisse un goût assez amer pour les salariés de tous ces journaux. Quand la Comareg aura été vendue, il ne restera plus que *Express/Expansion/L'Etudiant*, qui vient de finaliser l'acquisition de Transfac, un petit groupe de presse gratuite et de marketing. Malgré toutes les rumeurs sur un réaménagement capitalistique de ce pôle, qui reste bien seul dans Vivendi Universal, Fabrice Friess affirme qu'« il a toute sa place dans le groupe, en tant que pôle d'édition grand public ».

Nicole Vulser

www.lemonde.fr/vivendi-universal

Intel casse les prix de ses puces et accroît la puissance du Pentium 4

INTEL, premier fabricant mondial de microprocesseurs, va commercialiser les premiers exemplaires de son nouveau microprocesseur Pentium 4 cadencé à 2 GHz, doublant en un an et demi la vitesse de traitement de ses processeurs (qui atteignent désormais deux milliards de cycles par seconde). Ce nouveau record redonne l'avantage à Intel, battu de quelques jours en mars 2000 par son principal concurrent, Advanced Micro Devices (AMD), pour l'annonce des premiers processeurs dépassant 1 gigahertz.

Dans un contexte de diminution des ventes d'ordinateurs, les constructeurs de PC sont incités à baisser vivement leurs prix. Intel a en parallèle cassé les prix sur une série de modèles moins puissants : des réductions de 31 % à 54 % sur les Pentium 4 et les processeurs Xeon. La nouvelle puce pour PC, la plus puissante du monde, sera vendue 562 dollars à raison de 1 000 unités livrées. Le géant des microprocesseurs mène cette bataille sur les prix pour les parts de marché, au détriment de ses marges bénéficiaires, a mis en garde début août un analyste de Lehman Brothers, en commentant la stratégie d'Intel.

Nouvelle méthode pour le calcul de l'audience du câble et du satellite

MÉDIAMÉTRIE a publié pour la première fois, mardi 28 août, des résultats d'audience des chaînes du câble et du satellite, basés sur son nouvel outil de mesure MédiaCabSat. Outre les chaînes hertziennes, Eurosport, TV5, Paris Première, Euronews, RTL9, LCI et Canal J sont les plus suivies. Les chaînes payantes de cinéma et TF6 réalisent une forte audience parmi leurs abonnés. Ce palmarès des dérives d'écoute, qui combine part d'audience et couverture, respecte globalement les tendances déjà observées. « On entre dans une nouvelle ère avec des systèmes de mesure plus fiables qui permettront aux chaînes de mieux piloter les grilles de programmes et aux annonceurs de mener des campagnes thématiques plus ciblées », se réjouit René Saal, directeur de la centrale d'achat d'espace Carat Expert.

Roche offrirait 20 milliards de dollars à Bayer

POUR LA DEUXIÈME FOIS en un an, le groupe pharmaceutique suisse Roche se propose de racheter la pharmacie de Bayer, pour quelques 20 milliards de dollars en liquide et en actions, a appris lundi soir, de sources proches du dossier, l'agence Reuters. Roche comme Bayer ont refusé, mardi 28 août, de commenter « des rumeurs de marché ». L'offre de 20 milliards de dollars représente trois fois le chiffre d'affaires 2000. Elle doit être examinée par Bayer le 13 septembre avec son conseil de surveillance, croit savoir Reuters.

Au moins trois candidats à la reprise de la pharmacie de Bayer se sont fait connaître après que le groupe allemand ait perdu un cinquième de sa valeur suite au retrait du marché de son anticholestérol Lipobay/Baycol. Roche aurait un intérêt stratégique à racheter la pharmacie de Bayer : diluer la participation de son concurrent helvétique Novartis qui s'est saisi, cette année, de 20 % de son capital.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Les patrons américains vont embaucher moins cette année

LES EMPLOYEURS américains prévoient un ralentissement des embauches au 4^e trimestre 2001, selon une étude du groupe de travail temporaire Manpower publiée lundi 27 août. Moins d'un quart des 16 000 entreprises interrogées pour cette enquête indiquent avoir l'intention de procéder à des embauches au 4^e trimestre contre 32 % il y a un an. 60 % des entreprises prévoient que leurs effectifs resteront inchangés au 4^e trimestre, 24 % pensent embaucher et 11 % prévoient de licencier alors que 5 % n'ont pas encore arrêté leur décision.

■ **Les ventes de logements aux Etats-Unis ont baissé de 3 % en juillet** avec un rythme annuel de 5,17 millions d'unités, après avoir baissé de 0,6 % le mois précédent, a annoncé lundi le groupement national des agents immobiliers.

■ **JAPON : le taux de chômage du Japon a atteint son plus haut niveau depuis la seconde guerre mondiale en juillet, à 5 %.** Le nombre de sans-emploi a bondi de 230 000 personnes par rapport au même mois de 2000 pour s'élever à 3,30 millions, a annoncé mardi le ministère des affaires générales.

■ **ZONE EURO : le Prix Nobel d'économie américain, Milton Friedman, a estimé lundi dans une interview au quotidien italien *Corriere della sera* que l'euro est une « grande erreur ». « Je crains qu'une période de turbulences en soit une conséquence », ajoute l'économiste.**

« En ce moment, les deux cas les plus extrêmes sont l'Irlande et l'Italie. L'Irlande observe une politique monétaire plus rigide et au même moment l'Italie a probablement besoin d'une plus grande flexibilité », poursuit-il.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **PSA : le constructeur automobile français et Toyota** envisagent de construire leur usine commune de fabrication de petites voitures en Pologne. Les responsables du projet ont rencontré récemment le gouvernement polonais pour lui soumettre différents emplacements.

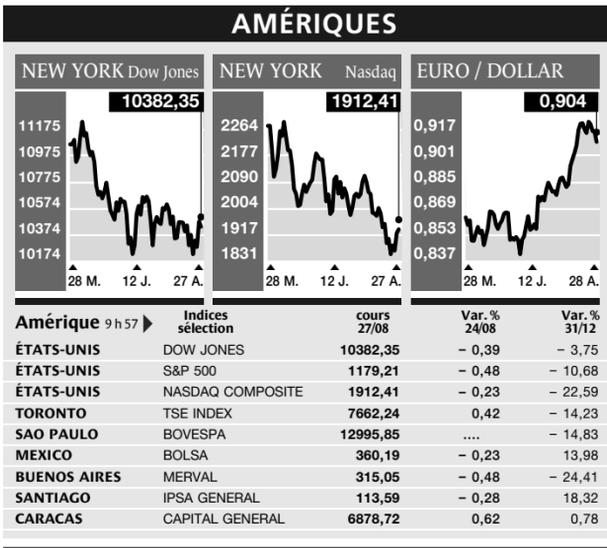
● **MOULINEX : l'accès à l'usine d'Alençon (Orne) a été bloqué par 300 à 400 salariés** dans la nuit de lundi 27 au mardi 28 août, à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT. Celle-ci demande des garanties de reclassement pour les 400 licenciements secs (sur 805 emplois menacés pour un effectif de 1 081 personnes) programmés dans le cadre de la fermeture partielle de l'usine confirmée, jeudi 23 août, par la direction du groupe Moulinex-Brandt.

● **LIMAGRAIN : Biogemma, la filiale du quatrième semencier mondial, la coopérative française Limagrain (*Le Monde* du 25 août), a porté plainte contre X, lundi, après la destruction de plants de maïs transgénique, dimanche 26 août, par la Confédération paysanne dans la Drôme.**

● **JOHN DEERE : le fabricant américain de matériel agricole** a annoncé, lundi, la suppression de 1 975 emplois, essentiellement sur le continent américain, sur un effectif total de 43 700, suite à un ralentissement de la conjoncture dans le monde agricole.

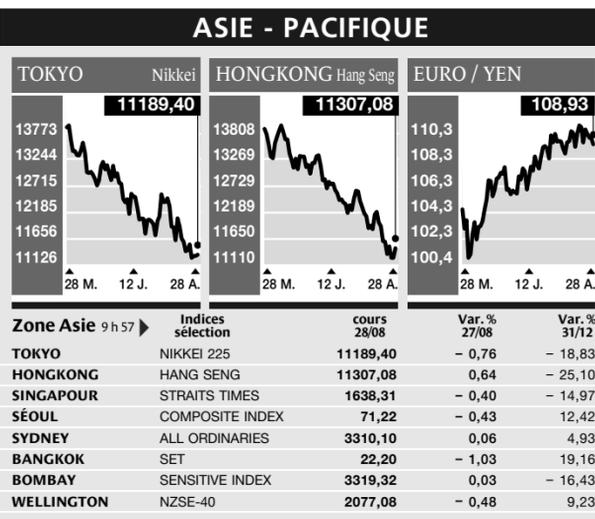
FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque a qualifié de « rumeur de marché » l'information** publiée, mardi, dans le quotidien financier allemand *Handelsblatt*, selon laquelle elle prévoyait de vendre sa filiale de courtage en ligne Fimatex d'ici à la fin 2001.



Cours de change croisés

28/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,83070	0,90495	0,13794	1,43825	0,59616
YEN	120,38000	108,93500	16,60000	173,15000	71,78500
EURO	1,10503	0,91798	0,15245	1,59010	0,65895
FRANC	7,24930	6,02240	6,55957	10,42575	4,32985
LIVRE	0,69529	0,57765	0,62890	0,09585	0,41460
FRANC SUISSE	1,67740	1,39340	1,51780	0,23135	2,41215



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	27/08
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4443
DEUTSCHEMARK	1,95585	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0830
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3829
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. NOUVELLE ZÉLANDE	34,1820
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,4231
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4009
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0900
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0761
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	252,9500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	27149
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,8644

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,51	4,24	4,99	5,54
ALLEMAGNE	4,48	4,31	4,87	5,46
GDE-BRETAG.	4,88	4,86	4,90	4,55
ITALIE	4,48	4,26	5,24	5,84
JAPON	0,06	0,01	1,42	2,42
ÉTATS-UNIS	3,56	3,44	4,92	5,42
SUISSE	3,25	3,02	3,29	3,96
PAYS-BAS	4,43	4,26	5,01	5,51

Matif

Cours 12 h 30	Volume 28/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	1873	89,82	89,83
EUROIBOR 3 mois	NC	NC
JANVIER 2001	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 affichait une progression symbolique de 0,10 %, mardi 28 août en milieu de journée, à 4 910,47 points. A Londres, l'indice Footsie cédait 0,23 %, mardi à la mi-séance, à 5 459,50 points. A Francfort, le Dax perdait 0,16 % à la mi-journée, à 5 397,56 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la journée de mardi 28 août en recul de 0,76 %, à 11 189,40 points. A Wall Street, l'indice Dow Jones avait perdu 0,39 %, lundi en clôture, à 10 382,35 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, avait cédé 0,23 %, à 1 912,41 points.

CHANGE-TAUX

L'EURO s'inscrivait en baisse face au dollar dans les premières transactions, mardi 28 août, à 0,9059 dollar contre 0,9142 dollar en clôture la veille. Le billet vert perdait ses gains enregistrés à l'ouverture à la suite des déclarations du ministre japonais des finances qui a affirmé que le Japon espérait affaiblir le yen face au dollar. La devise américaine se négociait à 120,13 yens. Les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à dix ans en Europe étaient en très léger repli, mardi matin. En France, le taux s'affichait à 4,98 %, tandis qu'en Allemagne son homologue s'établissait à 4,86 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de Bayer était en forte hausse, mardi 28 août à Francfort, suite à des rumeurs de marché selon lesquelles Roche aurait proposé de lui racheter sa division pharmacie pour 20 milliards de dollars. Une demi-heure après l'ouverture, le titre du groupe pharmaceutique allemand bondissait de 4,14 %, à 36,45 euros.

Le titre Olivetti a terminé la séance, lundi, en légère hausse de 0,89 %, à 1,82 euro, en raison de spéculations sur l'arrivée d'un éventuel actionnaire étranger comme Telefonica ou Deutsche Telekom.

Les deux banques espagnoles Banco Santander Central Hispano (BSCH) et Banco Bilbao Viz-

caya Argenteria (BBVA), très présentes en Argentine, ont profité du prêt de 8 milliards de dollars accordé par le FMI à ce pays. Lundi, l'action BSCH a gagné 0,58 %, à 10,40 euros, et le titre BBVA a fini en hausse de 0,42 %, à 14,26 euros.

L'action KPN s'est octroyé 8,40 %, lundi, à 4 euros. L'opérateur néerlandais entend toujours fusionner avec l'opérateur public belge Belgacom, sans préciser quand cela pourrait intervenir. Ce week-end, Le Soir croyait savoir que le gouvernement belge pourrait arrêter les discussions si KPN n'acceptait pas d'ici mercredi les conditions fixées par les actionnaires de Belgacom.

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	22,11 + 0,73
BASF AG	DE	46,70 + 1,52
BMW	DE	36,20 + 0,28
CONTINENTAL AG	DE	14,90 - 0,67
DAIMLERCHRYSLER	DE	51,30 + 0,79
FIAT	IT	25,60 - 0,39
FIAT PRIV.	IT	16,98 - 0,59
MICHELIN	FR	35,15 + 0,66
PEUGEOT	FR	53,40 + 0,66
PIRELLI SPA	IT	2,36
DR ING PORSCHE	DE	393 + 0,26
RENAULT	FR	49,65 + 0,04
VALEO	FR	50,05 + 0,10
VOLKSWAGEN	DE	50,50 + 0,60
DJ E STOXX AUTO P		226,51 + 0,55

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
BANQUES		
BANK OF IRELAND	GB	17,20 + 0,93
ABBAY NATIONAL	GB	17,90 + 0,62
ABN AMRO HOLDIN	NL	20,92 - 0,38
ALL & LEICS	GB	12,80 - 2,77
ALLIED IRISH BA	GB	19,90 + 1,21
ALMANJ	BE	43,20 - 0,44
ALPHA BANK	GR	24,36 + 1,42
B.F.EMILIA ROMA	IT	33,90
B.P.LODI	IT	10,50 - 0,94
B.P.NOVARA	IT	7,39 + 0,27
B.P.SONDRIO	IT	11,05 + 0,45
B.P.VERONA E.S.	IT	11,57 - 0,26
BANCA ROMA	IT	3,57
BANK OF PIRAEUS	GR	11,98 - 0,50
BANKINTER R	ES	39,63 + 0,33
BARCLAYS PLC	GB	35,12 - 0,98
BAYR.HYPO-UVER	DE	49,05 + 0,51
BBVA R	ES	14,30 + 0,28
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,18 - 1,17
BCA FIDEURAM	IT	10,89 + 0,55
BCA LOMBARDA	IT	10 + 0,10
BCA P.BERG.-CV	IT	19,25 + 0,05
BCA P.MILANO	IT	4,68
B.P.CINDUSTRIA	IT	11,08 - 1,51
BCO POPULAR ESP	ES	41,48 - 0,41
BCP R	PT	4,43 - 0,89
BIPOP CARIRE	IT	3,24 - 0,31
BK OF SCOTLAND	GB	13,59 - 1,15
BNL	IT	3,28 + 0,92
BNP PARIBAS	FR	102,90 - 0,96
BSCH R	ES	10,45 + 0,48
COMM.BANK OF GR	GR	39,66 + 1,54
COMMERZBANK	DE	27,05 + 0,19
CREDIT LYONNAIS	FR	44,95 + 0,20
CS GROUP N	CH	47,68 - 0,75
DANSKE BANK	DK	18,81 - 0,36
DEUTSCHE BANK N	DE	79,10 - 0,94
DEXIA	BE	17,09 - 0,23
DNB HOLDING	NO	5,30 + 0,94
DRESDNER BANK N	DE	44
EFG EUROBK ERGA	GR	14,42 + 1,84
ERSTE BANK	AT	58,90 - 0,25
ESPIRITO SANTO	PT	13,70 - 0,72
FOERENINGSB A	SE	12,90 - 0,41
HALIFAX GROUP	GB	13,64 - 1,15
H5BC HLDG	GB	13,05 - 0,84
IKB	DE	15,45
INTESABCI	IT	3,59 + 0,28
JULIUS BAER HLD	CH	355,40
KBC BANCASSURAN	BE	42,44 - 0,14
LLOYDS TSB	GB	11,56 - 1,35
MONTÉ PASCHI SI	IT	3,48 + 0,29
NAT BANK GREECE	GR	32,58 + 0,31
NATEXIS BQ POP.	FR	101 - 0,49
NORDEA	SE	6,87 + 0,78
ROLO BANCA 1473	IT	17,38 + 0,29
ROYAL BK SCOTL	GB	28,08 - 0,06
S-E-BANKEN -A-	SE	9,75
SAN PAOLO IMI	IT	14,18 + 0,85
STANDARD CHARTE	GB	13,65 + 2,14
STE GENERAL-A	FR	67,70 + 0,66
SVENSKA HANDELS	SE	16,36 + 0,15
SWEDISH MATCH	SE	5,25 - 1,40
UBS N	CH	54,53 + 0,06
UNICREDITO ITAL	IT	4,89 + 0,20
BANCO SABADELL	ES	17,56 + 0,40
DJ E STOXX BANK P		300,68

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
PRODUIITS DE BASE		
ACERALIA	ES	13,54 + 0,07
ACERINOX R	ES	31,99 + 0,13
ALUMINIUM GREC	GR	34,60 - 0,63
ANGLO AMERICAN	GB	16 + 2,33
ASSIDOMAEN AB	SE	25,05
BEKAERT	BE	40,60 - 0,85
BHP BILLITON	GB	5,39 + 2,41
BOEHLER-UDDEHOL	AT	48 + 0,42
BUNZL PLC	GB	7,09 + 3
CORUS GROUP	GB	1,03 - 2,99
ELVAL	GR	4,32 + 0,47
HOLMEN -B-	SE	22,86 + 1,18
ISPAT INTERNATI	NL	2,40
JOHNSON MATTHEY	GB	16,41 - 0,19
MAYR-MELNHOF KA	AT	54,25 + 0,46
M-REAL -B-	FI	7,10 - 1,39
OUTOKUMPU	FI	9,15 - 2,14
PECHINEY-A	FR	56,55 + 0,09
RAUTARUUKKI K	FI	4,15 - 1,43
RIO TINTO	GB	19,72
SIDENOR	GR	4,44 - 0,89
SILVER & BARYTE	GR	21
SMURFIT JEFFERS	GB	2,44 + 2,67
STORA ENSO -A-	FI	13,55 + 1,12
STORA ENSO -R-	FI	13,62 + 0,74
SVENSKA CELLULO	SE	26,86
THYSENKRUPP	DE	14,90 - 0,33
UNION MINIERE	BE	45,95 - 0,20
UPM-KYMMENE COR	FI	37,30 + 1,08
USINOR	FR	12,73 - 0,55
VOHICALCO	GR	9,96 + 0,40
VOEST-ALPINE AG	AT	33,20 + 0,61
WORMS N	FR	19,75 + 1,28
DJ E STOXX BASI P		186,87 + 0,44

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	44,18 + 0,41
ACS	ES	30,50 + 0,07
AGGREGATE IND	GB	1,57 + 1,02
AKTOR SA	GR	7,92
AMEY	GB	5,12 - 2,42
UPONOR -A-	FI	17,40
AUREA R	ES	20,92 + 0,77
ACESA R	ES	10,78
BOUYGUES	FR	37,80 - 0,79
BPB	GB	4,04 + 3,24
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,31 - 0,39
BUZZI UNICEM	IT	8,12 + 0,25
NOVAR	GB	2,36 - 0,67
CRH PLC	GB	31,24 - 1,01
CIMPOR R	PT	20 - 0,79
COLAS	FR	66,40 - 0,82
GRUPO DRAGADOS	ES	14,98 - 0,13
FCC	ES	25,31 - 0,35
GRUPO FERROVIAL	ES	18,70 + 0,43
HANSON PLC	GB	8,64
HEIDELBERGER ZE	DE	50,25 - 1,45
HELL-TECHNODOR	GR	6,96 - 0,57
HERALCES GENL R	GR	15,10 + 0,27
HOCHTIEF ESSEN	DE	18,75 - 1,06
HOLCIM	CH	227,39 + 0,44
IMERYS	FR	115,10 - 0,78
ITALCEMENTI	IT	9,08 + 0,33
LAFARGE	FR	101,60 - 0,59
MICHANIKI REG.	GR	2,61 + 0,38
PILKINGTON PLC	GB	1,79 - 0,88
RMC GROUP PLC	GB	10,88 - 1,29
SAINT GOBAIN	FR	173,50 + 0,12
SKANSKA -B-	SE	9,81 - 2,13
TAYLOR WOODROW	GB	3,04 - 0,52
TECHNIP	FR	163,50 + 0,62
TITAN CEMENT RE	GR	40,20 + 0,40
VINCI	FR	68,95 - 0,65
WIENERBERGER AG	AT	18,22 + 0,11
DJ E STOXX CNST P		232,78 - 0,34

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	43,87 + 1,27
ADIDAS-SALOMON	DE	74,90 - 0,13
AGFA-GEVAERT	BE	14,89 - 0,73
AIR FRANCE	FR	18,86 + 1,40
AIRTRUCKS PLC	GB	4,06 + 0,79
ALITALIA	IT	1,11 + 0,91
AUSTRIAN AIRLIN	AT	11,41 + 0,09
AUTOGIRILL	IT	12,25 - 0,41
BANG & OLUFSEN	DK	22,43 + 1,83
BENETTON	IT	14,90 - 0,73
BERKELEY GROUP	GB	12,40 + 0,51
BRITISH AIRWAYS	GB	5,04 - 0,83
BULGARI	IT	12,52 - 0,56
CHRISTIAN DIOR	FR	40,83 - 0,10
CLUB MED	FR	64,10 + 0,63
COMPASS GROUP	GB	8,78
DT-LUTHANSAN	DE	17,30 + 0,58
ELECTROLUX -B-	SE	16,20 - 0,65
EM.T.V & MERCHAN	DE	2,72 - 4,56
EMI GROUP	GB	6,74 + 1,82
EURO DISNEY	FR	0,90 + 5,82
HDP	IT	4,77 + 0,42
HERMES INTL	FR	166 - 0,24
HILTON GROUP	GB	3,77 - 0,42
HUNTER DOUGLAS	NL	29 - 1,69
J D WETHERSPOON	GB	5,39
KLM	NL	16,50 - 1,49
LVMH	FR	57,70 + 0,87
MEDION	DE	42,60 + 0,24
MOULINEX	FR	2,85 + 9,62
NH HOTELES	ES	12,92 + 0,31
NXT	GB	3,22
P & O PRINCESS	GB	5,99 - 2,58
PERSSIMON PLC	GB	6,20 + 1,56
PERSSAG AG	DE	35,95 + 1,55
RANK GROUP	GB	3,92 - 0,40

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	159,90 + 0,88
AKZO NOBEL NV	NL	49,35 + 1,92
BASF AG	DE	46,70 + 1,52
BAYER AG	DE	36,45 + 4,14
BOC GROUP PLC	GB	15,89 + 0,20
CELANESE N	DE	24 + 1,27
CLARA SPEC CHIMI	CH	70,42 + 0,23
CLARIANT	CH	21,78 + 0,15
DMS	NL	41,97 + 2,52
EMS-CHEM HOLD A	CH	4794,66 + 0,14
ICI	GB	6,99 + 1,38
KEMIRA	FI	7,03 + 1,15
KON. VOPAK NV	NL	20,55 - 3,52

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECQ	GB	6,56
ASSOCIAT BRU F	GB	7,63 + 1,26
BBAG OE BRAU-VE	AT	44 - 1,28
BRAU-UNION	AT	43
CADBURY SCHWEPP	GB	7,50 - 0,84
CARLSBERG -B-	DK	51,05
CARLSBERG AS -A	DK	47,02
COCA COLA HBC	GB	15,96 + 0,63
COCA COLA BEV	DK	40,30 - 0,66
DANONE	FR	153 + 0,53
DELTA HOLDINGS	GR	8,18
DIAGEO	GB	11,37 - 1,51
ELAIS OLEAGINOUS	GR	17,58
ERIK.BECH.SAY	FR	97
HEINEKEN HOLDIN	NL	34,50 - 1,85
HELLENIC SUGAR	GR	8,76 + 0,23
KAMPS	DE	7,17 + 1,32
KERRY GRP-A-	GB	22,36 + 0,21
KONINKLIJKE NUM	NL	38,19 - 1,60
MONTEDISON	IT	2,77 + 1,09
NORTHERN FOODS	GB	2,35 - 1,99
PARMALAT	IT	3,06 + 0,66
PERNOD RICARD	FR	86,70
RAISIO GRP -V-	FI	1,19
SCOTT & NEWCAST	GB	8,40 + 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	8,26 + 0,39
TATE & LYLE	GB	4,53 - 0,35
TOMKINS	GB	2,96
UNILEVER	NL	65,75 - 3,87
UNILEVER	GB	9,51 - 1,15
WHITBREAD PLC	GB	9,89 - 0,32
DJ E STOXX F & BV P		249,02 - 0,55

28/08 12h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 27/08
PHARMACIE		
ACTELION N	CH	32,78 - 1,19
ALTANA AG	DE	54,20 + 3,04
AMERSHAM	GB	9,88 - 0,95
ASTRAZENECA	GB	52,54 + 1,35
AVENTIS	FR	83,10 - 0,72
BB BIOTECH	CH	76,68 - 0,43
CELTECH GROUP	US	15,36 - 2,02
ELAN CORP	IR	60,70 + 1,17
ESSILOR INTL	FR	337,20 + 0,09
FRESENIUS MED C	DE	91,70 + 0,44
GALEN HOLDINGS	GB	11,83 + 0,13
GAMBRO -A-	SE	7,03 + 0,76
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,59 - 0,21
H. LUNDBECK	DK	39,36 + 1,03
NOVN	CH	40,94 + 0,57
NOVO-NORDISK -B	DK	48,22 - 0,28
NOVOZYMES -B-	DK	25,25
ORION B	FI	19,35 + 0,26
OXFORD GLYCOSCI	GB	12,68 - 1,60
PHONAK HLDG N	CH	3280,90 + 1,44
QIAGEN NV	NL	24,20 + 1,04
ROCHE HLDG G	CH	80,46 - 2
SANOFI SYNTHELA	FR	74,80 + 0,40
SCHERING AG	DE	58,70 - 0,84
SER		

VALEURS FRANCE

Le titre France Télécom gagnait 1,23 %, mardi 28 août dans les premières transactions, à 40,43 euros. Selon la CFTC, l'opérateur compte fermer 100 de ses 650 points de vente d'ici à 2004, et en relocaliser 100 autres, ce qui se traduirait par la suppression de 11 000 postes sur les 45 000 que compte l'actuel réseau d'agences (lire aussi page 26).

Le titre Société générale gagnait 0,66 %, mardi matin, à 68,25 euros, et l'action Fimatex bondissait de 11,50 %, à 3,49 euros. La banque souhaiterait se séparer de sa filiale de courtage en ligne d'ici à la fin de l'année, selon le quotidien financier allemand Handelsblatt de mardi. La Société générale se refusait à réagir à des « rumeurs de marché », mardi matin. Fimatex ne souhaitait également faire aucun commentaire.

L'action Vivendi Universal gagnait 0,64 %, mardi 28 août dans les premiers échanges, à 62,80 euros. Le groupe a annoncé, mardi, avoir donné un accord d'exclusivité pour la cession de sa presse professionnelle, de son édition médicale et de son activité de Salons professionnels au fonds d'investissement britannique Cinven pour 2 milliards d'euros. De plus, Vivendi Universal a confirmé le rachat de l'exploitation de la célèbre salle de concerts parisienne l'Olympia, pour un montant non précisé (lire aussi page 14).

PREMIER MARCHÉ

MARDI 28 AOÛT Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C, etc.

Main table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHNI, etc.

Main table of stock prices for various companies, including PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PROVIMI, etc.

Table of international stock prices, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ = coupon détaché; ● = droit détaché; ● = contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † = offre réduite; ‡ = demande réduite;
♦ = cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 28 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of new market stock prices, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Main table of new market stock prices, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 28 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second market stock prices, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

SECONDE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

MARDI 28 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second column first market stock prices, including GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURB, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 août

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, AGIPI AMBITION, AGIPI ACTIONS, etc.

Table of AGIPI products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP PARIBAS products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of BNP MONÉ COURT TERME products, including BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, etc.

Table of ÉCUR. OBLIG. INTERNAT, ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, etc.

Table of ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, ÉPARCOURT-SICAV D, etc.

Table of ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C, FONDS communs de placements, etc.

Table of FONDS communs de placements, ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C, ÉCUREUIL PRUDENCE C, etc.

Table of ÉCUREUIL PRUDENCE C, ÉCUREUIL VITALITÉ C, CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, ATOUT CROISSANCE D, ATOUT EUROPE C, etc.

Table of ATOUT EUROPE C, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, etc.

Table of ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE D, etc.

Table of ATOUT FRANCE EUROPE D, ATOUT FRANCE MONDE D, ATOUT MONDE C, etc.

Table of ATOUT MONDE C, ATOUT SÉLECTION D, CAPITOP EUROBLIG C, etc.

Table of CAPITOP EUROBLIG C, CAPITOP EUROBLIG D, CAPITOP MONDOBLIG C, etc.

Table of CAPITOP MONDOBLIG C, CAPITOP REVENUS D, DIÈZE C, etc.

Table of DIÈZE C, INDICIA EUROLAND D, INDICIA FRANCE D, etc.

Table of INDICIA FRANCE D, INDOCAM AMÉRIQUE C, INDOCAM ASIE C, etc.

Table of INDOCAM ASIE C, INDOCAM FRANCE C, INDOCAM FRANCE D, etc.

Table of INDOCAM FRANCE D, INDOCAM MULTI OBLIG. C, FONDS communs de placements, etc.

Table of FONDS communs de placements, ATOUT VALEUR D, CAPITOP MONÉTAIRE C, etc.

Table of CAPITOP MONÉTAIRE C, CAPITOP MONÉTAIRE D, INDOCAM FONCIER, etc.

Table of CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, etc.

Table of CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, etc.

Table of CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, etc.

Table of CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, etc.

Table of CM OBLIG. QUATRE, FONDS communs de placements, LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of FONDS communs de placements, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, etc.

Table of ASIE 2000, AMÉRIQUE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc.

Table of NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, etc.

Table of SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, etc.

Table of ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, etc.

Table of ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD, etc.

Table of ST-HONORÉ WORLD LEAD, WEB INTERNATIONAL, AMÉRIQUE 2000, etc.

Table of WEB INTERNATIONAL, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc.

Table of NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, etc.

Table of SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, etc.

Table of ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, etc.

Table of ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD, etc.

Table of ST-HONORÉ WORLD LEAD, WEB INTERNATIONAL, AMÉRIQUE 2000, etc.

Table of OBLITYS C, OBLITYS D, PLENIÉTUD D PEA, etc.

Table of PLENIÉTUD D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, etc.

Table of POSTE GESTION D, POSTE GESTION E, POSTE PREMIÈRE 1 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2 AN, POSTE PREMIÈRE 3 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 3 AN, POSTE PREMIÈRE 4 AN, POSTE PREMIÈRE 5 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 5 AN, POSTE PREMIÈRE 6 AN, POSTE PREMIÈRE 7 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 7 AN, POSTE PREMIÈRE 8 AN, POSTE PREMIÈRE 9 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 9 AN, POSTE PREMIÈRE 10 AN, POSTE PREMIÈRE 11 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 11 AN, POSTE PREMIÈRE 12 AN, POSTE PREMIÈRE 13 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 13 AN, POSTE PREMIÈRE 14 AN, POSTE PREMIÈRE 15 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 15 AN, POSTE PREMIÈRE 16 AN, POSTE PREMIÈRE 17 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 17 AN, POSTE PREMIÈRE 18 AN, POSTE PREMIÈRE 19 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 19 AN, POSTE PREMIÈRE 20 AN, POSTE PREMIÈRE 21 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 21 AN, POSTE PREMIÈRE 22 AN, POSTE PREMIÈRE 23 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 23 AN, POSTE PREMIÈRE 24 AN, POSTE PREMIÈRE 25 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 25 AN, POSTE PREMIÈRE 26 AN, POSTE PREMIÈRE 27 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 27 AN, POSTE PREMIÈRE 28 AN, POSTE PREMIÈRE 29 AN, etc.

Table of POSTE PREMIÈRE 29 AN, POSTE PREMIÈRE 30 AN, POSTE PREMIÈRE 31 AN, etc.

SCIENCES Washington a publié, lundi 27 août, la liste officielle des 64 lignées de cellules souches qui pourront être utilisées par la recherche publique américaine. ● CETTE

PUBLICATION fait suite à la controverse née de la décision du président George W. Bush d'encadrer strictement ce secteur de la recherche. ● LES CELLULES SOUCHES

ouvrent des perspectives thérapeutiques très prometteuses et qui concurrencent les espoirs mis dans les futurs médicaments issus du décryptage du génome humain. ● LES MUL-

TINATIONALES pharmaceutiques et les investisseurs commencent à s'inquiéter du rapide développement de cette nouvelle voie de recherche. ● LE CONGRÈS AMÉRICAIN doit

voter avant la fin du mois de septembre les budgets de financement de ce secteur. Cet examen pourrait donner lieu à un débat politique sous la pression des lobbies scientifiques.

Les promesses des cellules souches concurrencent celles du génome

Un congrès médical mondial qui s'est tenu du 12 au 17 août à Boston (Etats-Unis) confirme la perplexité des milieux de la recherche et de l'industrie pharmaceutiques. La naissance d'une nouvelle médecine issue du séquençage du génome humain semble maintenant moins assurée

BOSTON

de notre envoyé spécial

« Cellules souches » : le congrès mondial annuel consacré à la technologie de la découverte des futurs médicaments qui, du 12 au 17 août, a réuni à Boston plus de 4 000 spécialistes de diverses disciplines, n'a pas échappé à la nouvelle problématique. Depuis quelques mois, en effet, tous les colloques internationaux de haut niveau ayant à voir avec la biologie et la médecine traitent, sur l'estrade ou en coulisse, de ce qui est chaque jour un peu mieux perçu comme un nouvel et formidable eldorado de la thérapeutique humaine.

Le congrès organisé à Boston a aussi montré que les perspectives entrecroisées dans ce domaine coïncident avec celles, dessinées depuis plusieurs années déjà, issues des entreprises de séquençage exhaustif du génome de l'espèce humaine dont la fin est annoncée dans les prochains mois ou, au plus, dans quelques années.

Si personne ne remet en doute l'intérêt scientifique que représente le décryptage moléculaire de notre patrimoine génétique commun, deux questions alimentent aujourd'hui les débats dans les milieux de la biologie et de l'industrie pharmaceutiques : quand – et à quel rythme ? – assistera-t-on à la mise au point et à la commercialisation des médicaments issus de cette entreprise ? Peut-on d'ores et déjà imaginer que le développement de la thérapie régénératrice, grâce à la maîtrise des cellules souches, réduira la portée de ce qui, via le génome, était présenté comme la prochaine révolution thérapeutique ?

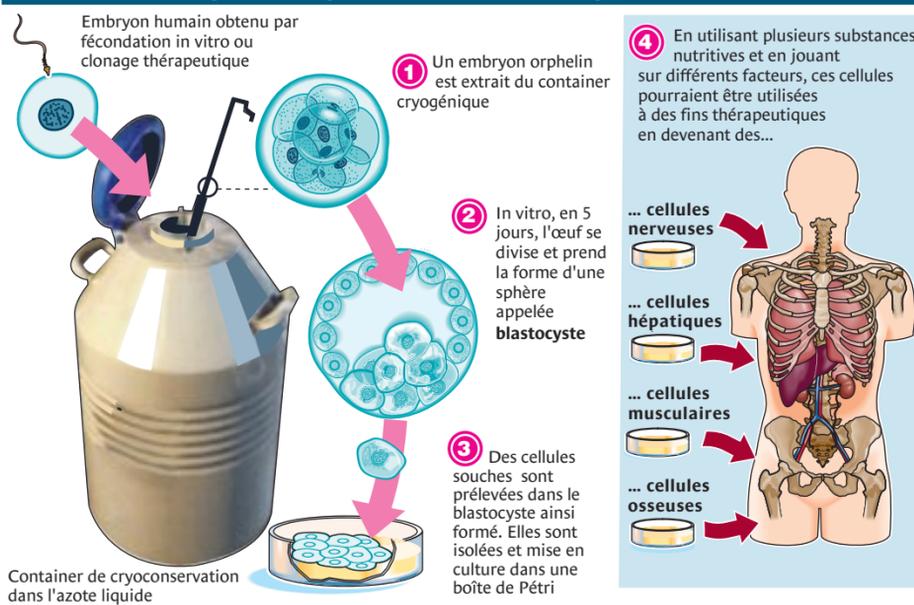
Les promesses, jusqu'ici, étaient relativement claires : on allait assister à la naissance, dûment programmée, d'une nouvelle médecine, qualifiée de « moléculaire ». Le projet, véritablement prométhéen, de séquençage du génome humain allait permettre d'identifier l'équipement protéique d'*Homo sapiens* et, au travers de la découverte de ce « protéome », de franchir d'un coup un saut quantitatif fondamental.

MOISSON GIGANTESQUE

« La révélation du génome, non seulement de l'homme, mais aussi des organismes pathogènes et des modèles de laboratoire, n'est pas une fin, mais un commencement, expliquait, en octobre 2000, le professeur Jean-Claude Kaplan (laboratoire de biochimie et génétique moléculaire, pavillon Cassini, hôpital Cochin, Paris) devant ses pairs de l'Académie nationale de médecine. Une fois l'inventaire primaire des gènes et des protéines établi, tout reste à faire. Mais la moisson est tellement gigantesque qu'il restera du « grain à moudre » pendant longtemps. L'impact sur la médecine est considérable, lui permettant de progresser simultanément sur les trois fronts des mécanismes, du diagnostic et du traitement. »

Reste à savoir quand cette moisson médicale pourra être faite, qui la réalisera et qui engrangera les bénéfices des récoltes diagnostiques et thérapeutiques. De ce point de vue, le congrès de Boston n'aura permis que de faire le constat de l'ampleur et de la complexité des problèmes qui restent à résoudre. Après avoir beaucoup investi dans

Les grandes lignes de la médecine régénératrice



l'espoir de traduire dans la future pharmacopée les progrès actuels et à venir dans le champ du décryptage du génome humain, les multinationales pharmaceutiques semblent pressées d'engranger au plus vite les premiers fruits médicamenteux.

Pourtant, ni les généticiens ni les équipes de recherche et développement de ces multinationales ne sont en mesure de fournir de réponses précises. La réunion de Boston aura été marquée par le développement des diverses stratégies d'entreprise et l'enthousiasme affiché des res-

ponsables des programmes de séquençage soucieux de démontrer aux firmes pharmaceutiques et aux investisseurs boursiers que ce secteur de la recherche serait, bientôt, hautement profitable.

STRATÉGIES DÉRANGÉES

Dans ce contexte, les premiers espoirs nés du maniement des cellules souches à des fins thérapeutiques viennent déranger les stratégies des multinationales pharmaceutiques. Les solutions qui, en l'état actuel du savoir disponible,

pourraient être mises au point semblent en effet de nature à court-circuiter les lourdes procédures réglementant la mise au point et la commercialisation des spécialités pharmaceutiques.

On pourrait en effet, en marge des multinationales et des pharmacies d'officine, imaginer la mise au point d'entités hospitalières spécialisées dans la culture des cellules souches, le clonage thérapeutique et la médecine régénératrice personnalisée. « Ce scénario est envisageable mais, pour ma part, je ne pense pas

qu'il soit le plus vraisemblable, estime le professeur Donny Strosberg, ancien chercheur du CNRS aujourd'hui PDG de la société de biotechnologies Hybrigenics. L'histoire récente de la biologie appliquée à la médecine montre que l'usage à des fins thérapeutiques des cellules ne permet pas de faire l'économie de la compréhension de certains mécanismes moléculaires. »

L'embarras actuel des multinationales vis-à-vis de l'usage des cellules souches tient aussi aux difficultés éthiques auxquelles, au travers des questions relatives au statut de l'embryon humain, pourraient être confrontées nombre de firmes qui ne souhaitent pas être sur ce thème opposées à une fraction de leurs actionnaires. Pour leur part, les responsables du groupe pharmaceutique franco-allemand Aventis Pharma (issu de la fusion de Rhône-Poulenc Rorer et d'Hoescht-Marion-Roussel) qui s'est, il y a peu, associé à la société américaine Millenium pour exploiter le filon du décryptage du génome humain, confiait, en marge du congrès de Boston, leurs hésitations stratégiques.

« Nous avons bien conscience des avancées potentielles qui se font jour dans ce domaine mais nous n'en sommes, pour notre part, qu'au stade de la réflexion, précisait le docteur Erol de Souza, responsable de l'innovation de la branche américaine du groupe. Mais une société internationale comme la nôtre ne peut, du fait de la complexité et de la lourdeur des questions sous-jacentes au problème des cellules souches, prendre de décision de manière très rapide. »

Jean-Yves Nau

L'enthousiasme contrarié des biologistes américains

BOSTON

de notre envoyé spécial

Le congrès médical mondial qui vient de se tenir à Boston a été d'autant plus marqué par la question des cellules souches que cette réunion avait lieu quelques jours après la déclaration solennelle faite par George W. Bush autorisant un financement fédéral de ce type de recherche dès lors que les laboratoires américains n'avaient recours qu'au matériel biologique déjà existant à travers le monde.

De manière quelque peu paradoxale, loin de satisfaire les biologistes concernés, cette décision a déclenché un vent de fronde dans les milieux américains de la recherche médicale où l'on estime que, loin d'ouvrir la voie à des travaux hautement prometteurs, la décision présidentielle interdit, en pratique, toute possibilité d'œuvrer efficacement dans ce domaine.

Seules quelques voix se sont élevées – comme celle du professeur Harold Varmus (Memorial Sloan-Kettering Cancer Institute, New York), ancien directeur des National Institutes of Health (NIH) – pour dire qu'une autorisation, même encadrée comme aujourd'hui, vaut mieux que le veto définitif que l'on pouvait craindre, compte tenu des positions présidentielles contre l'avortement et pour le respect de la vie humaine dès la conception.

Les arguments avancés pour dénoncer les conséquences de l'encadrement décidé par M. Bush sont d'ordre scientifique, éthique et économique. On évoque notamment le départ des chercheurs américains les plus renommés vers les pays – la Grande-Bretagne notamment – qui autorisent et financent largement ces travaux (Le Monde du 17 août).

CRAINTE DE PLUSIEURS BLOCAGES

« La décision prise par George W. Bush est critiquable à tous les égards et nous place dans une situation impossible, a expliqué, en marge du colloque de Boston, le docteur George Q. Daley, spécialiste des recherches sur les cellules souches au Whitehead Institute (Massachusetts Institute of Technology). Les

travaux que nous menons démontrent que l'on peut, de manière spectaculaire, régénérer grâce à des cellules souches du tissu hépatique ou pancréatique. Nous savons tous pertinemment que nous sommes aujourd'hui devant un énorme potentiel thérapeutique, que les premiers résultats concrets ne vont guère tarder. Et tout en donnant l'impression de nous permettre d'avancer, le président interdit de passer à la vitesse supérieure. En bloquant les recherches dans le domaine public, tout se fera à l'étranger ou, aux Etats-Unis, dans le secteur privé. »

Le docteur Daley et nombre de ses confrères dénoncent aussi avec force les conséquences perverses de

par les couples à l'origine de leur existence. George W. Bush ayant expliqué en substance qu'il ne donnait son accord pour un financement public que dans la mesure où les travaux n'impliquaient pas la destruction de nouveaux embryons humains, le recours à cette possibilité n'est pas envisageable.

« Au-delà des interdictions que peut formuler aujourd'hui le président Bush, il est acquis que le XXI^e siècle sera, dans l'histoire de la médecine, celui de la thérapie cellulaire, estime le docteur Daley. Tout y pousse : les perspectives que nous entrevoyons, la fréquence des maladies dégénératives comme le vieillissement des popu-

Dix centres mondiaux habilités par Washington

Le gouvernement américain a publié, lundi 27 août, la liste des 10 centres mondiaux habilités à fournir des lignées de cellules souches embryonnaires – 64 en tout – aux chercheurs des organismes publics américains. Ont été retenus aux Etats-Unis : Wisconsin Alumni Research Foundation à Madison (Wisconsin), Université de Californie à San Francisco, CyThera Inc à San Diego (Californie), BresaGen Inc à Athens (Géorgie). Font aussi partie de ce choix : Karolinska Institute (Stockholm, Suède), Université de Gijteborg (Suède), Monash University (Melbourne, Australie), National Center for Biological Sciences (Bangalore, Inde), Reliance Life Sciences (Mumbai, Inde), Technion-Israel Institute of Technology (Haïfa, Israël). La France, où les lois de bioéthique n'autorisent pas ces recherches, est absente de cette liste.

l'exclusion de la recherche publique, les travaux menés dans le secteur privé ayant pour caractéristiques d'être entourés de secret et protégés d'emblée par différents systèmes de brevet. Les critiques portent aussi sur l'existence même des 64 lignées de cellules évoquées par le président Bush dont la Maison Blanche vient de révéler la liste.

Tout est ainsi en place pour que la polémique s'installe durablement outre-Atlantique, et notamment lors du prochain examen des textes budgétaires. Tout laisse d'autre part penser que la polémique sur l'accès aux cellules souches des biologistes américains travaillant dans le secteur public ne fait que précéder, aux Etats-Unis, la question de l'usage qui peut, ou non, être fait des embryons humains conçus par fécondation in vitro et qui ont été abandonnés

l'usage. Nous estimons que plus de 100 millions de personnes à travers le monde sont aujourd'hui directement concernées. Il nous faudra donc bien, d'une manière ou d'une autre, régler la question de l'accès aux cellules souches. Mais il nous faudra aussi résoudre celles qui sont inhérentes au statut des embryons et au clonage thérapeutique. » Pour illustrer son propos et dire quelles sont ses convictions, le docteur Daley a présenté à son auditoire deux photographies d'embryons – un de souris et un humain – à un stade précoce de leur développement. « Qui, dans la salle, peut me dire lequel est l'embryon humain ? interroge-t-il, sans recevoir de réponse. On ne peut pas faire la différence, n'est-ce pas ? Pourquoi ne pas nous autoriser à travailler sur les deux ? »

J.-Y. N.

Le choix du président Bush suscite un vif débat

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Depuis que George W. Bush a annoncé, le 9 août, à quelles conditions les recherches sur les cellules souches pourraient bénéficier de subventions fédérales, le débat n'a cessé de croître et de proliférer, aux Etats-Unis, sur la portée et sur la viabilité de cette décision.

Les discussions ont surtout mis aux prises, dans les journaux, les chercheurs eux-mêmes et l'administration. Le 24 août, encore, des porte-parole de la présidence ou d'institutions gouvernementales ont assuré que les craintes exprimées par de nombreux scientifiques sont sans fondement : les lignées de cellules sur lesquelles devront porter les recherches financées publiquement existent bien, ont-ils assuré, et sont accessibles ; elles ne présentent pas de dangers ; elles sont assez diverses pour permettre de mener l'ensemble des expériences envisagées.

Interrogé à ce sujet, le même jour, à l'occasion d'une conférence de presse sur la défense (Le Monde daté 26-27 août), M. Bush a indiqué qu'il avait pris sa décision après avoir consulté les experts des instituts nationaux de la santé, aujourd'hui chargés de la faire appliquer. « Je ne connais pas de meilleur avis que le leur », a-t-il dit, confirmant ainsi sa décision, mais invitant aussi les autorités fédérales compétentes à s'engager davantage dans le débat.

« BON POUR L'AMÉRIQUE »

Dix jours plus tôt, il avait paru plus sûr de lui lorsqu'il avait prévenu qu'il mettrait son veto à toute tentative du Congrès pour sortir des limites définies le 9 août. « La position que j'ai prise est celle que je crois bonne pour l'Amérique. Tout texte législatif qui affaiblirait cette position ferait l'objet d'un veto », déclarait-il, le 13 août, aux journalistes présents à Crawford, au Texas, où il passe ses vacances.

Les partisans des recherches sur les cellules souches se recrutent majoritairement parmi les démocrates, mais ils existent chez les républicains, et non les moindres.

Nancy Reagan, épouse de l'ancien président Ronald Reagan, frappé par la maladie d'Alzheimer, plaide pour le développement de ces recherches. Sénateur de l'Utah, Orrin Hatch, qui avait envisagé d'être candidat à la présidence en 2000 et qui pourrait tenter sa chance dans l'avenir, est hostile à l'avortement et membre de la rigoriste Eglise mormone.

ÉLARGISSEMENT INÉVITABLE

Pour autant, il estime que les embryons issus de fécondations artificielles et qui ne sont pas utilisés par les parents pour avoir des enfants doivent pouvoir être employés pour des recherches destinées à sauver des vies ou à guérir des maladies aujourd'hui incurables. D'autres parlementaires républicains, comme le sénateur de Caroline du Sud Strom Thurmond, partagent cette position.

L'un de chefs de file de la droite protestante, Jerry Falwell, a félicité

M. Bush d'avoir adopté une attitude ouverte plutôt que de refuser purement et simplement tout crédit fédéral à ces recherches, comme le réclamaient d'autres porte-parole religieux, notamment catholiques. Certains scientifiques et certains partisans des recherches pensent que le président a fait un choix qui débouchera inévitablement, le moment venu, sur un élargissement de ces recherches.

Pour le moment, toutefois, la difficulté d'y voir clair sur les possibilités offertes par les séries de cellules souches déjà cultivées rend peu probable une initiative au Congrès, à l'automne, pour déborder du cadre fixé par le président. Les textes budgétaires qui doivent être discutés en septembre et octobre – l'année budgétaire commençant le 1^{er} octobre – pourraient néanmoins donner lieu à un débat politique sur ces recherches.

Patrick Jarreau

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de septembre

13 F / 1,98 €

Plein-emploi : le mythe et la réalité

Après trois années de croissance riche en emplois, le chômage repart à la hausse. Renversement de tendance durable ou accident de conjoncture transitoire ?

Un dossier pour faire le point sur l'évolution de l'emploi, les nouveaux métiers, les conditions de travail, les stratégies d'embauche et les défis pour demain.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

+ les clés de l'info

Enfants de la guerre froide, les Goodwill Games cherchent encore leur public

L'avenir de ces Jeux sur invitation, qui s'ouvrent mercredi à Brisbane, en Australie, reste incertain

La 5^e édition des Goodwill Games doit se tenir du 29 août au 9 septembre à Brisbane (Australie). Créée en 1986 par Ted Turner, le patron américain

de la chaîne câblée CNN, pour « réunir les athlètes de l'Est et de l'Ouest », cette compétition sur invitation, richement dotée et formatée pour les

télévisions, n'a jamais conquis son public. AOL Time Warner, dans le giron duquel elle se trouve désormais, hésite à poursuivre l'expérience.

SYDNEY

de notre correspondant

Les drapeaux rouges flottent sur la ville de Brisbane. « Welcome to the Goodwill Games » : ce message de bienvenue destiné aux 1 300 athlètes, provenant de 70 pays, qui sont attendus dans la capitale de l'Etat du Queensland, en Australie, est l'un des seuls signes montrant que la ville s'apprête à recevoir une des compétitions sportives les plus importantes (par la taille) de l'année : les « Jeux de la bonne volonté », qui doivent se dérouler du mercredi 29 août au dimanche 9 septembre.

L'ambiance dans les rues de cette métropole de 1,5 million d'habitants est d'un calme... olympien. Campbell Rose, directeur général des Goodwill Games, compétition qui s'était toujours tenue jusqu'à maintenant dans l'ex-URSS ou aux

trés lors des quatre précédentes éditions ont en effet mis à rude épreuve la « bonne volonté » du premier groupe mondial de l'industrie des médias et du loisir, AOL Time Warner. L'organisateur et grand argentier des Goodwill Games n'a de surcroît plus aucune raison « morale » de sauver cet événement qui a perdu sa raison d'être le jour de la chute du mur de Berlin.

Après la décision des Etats-Unis de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou, en 1980, pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan par l'ancienne Union soviétique, et la réplique des pays communistes, quatre ans plus tard, qui avait provoqué le boycottage des Jeux de Los Angeles, Ted Turner, le fondateur de la chaîne télévisée CNN, avait eu l'idée, en 1986, d'organiser à Moscou une compétition qui permettrait, selon ses propres mots, de « réunir à nouveau les athlètes de l'Est et de l'Ouest ».

Derrière cette idée plutôt louable se cachait en réalité une volonté d'organiser un événement sportif spécialement conçu et formaté pour la télévision. Pour obtenir de forts taux d'audience et enregistrer de confortables recettes publicitaires, Ted Turner avait tout d'abord sélectionné des sports très populaires.

En Australie, les Jeux rassembleront ainsi quatorze disciplines (athlétisme, basket-ball, beach-volley, boxe, patinage artistique, gymnastique, gymnastique rythmique et sportive, natation, plongeon, trampoliner, cyclisme, triathlon, haltérophilie et sauvetage en mer en surf). Quatre sports en compétition lors de la précédente édition, à New York en 1998 (water-polo, lutte, natation synchronisée et football féminin) ont été retirés du programme.

Afin de donner plus de rythme aux épreuves, Ted Turner avait choisi de ne pas organiser de phases qualificatives pour les athlètes, qui viennent tous sur invitation. L'ancien époux de Jane Fonda n'avait pas hésité en outre à sortir son carnet de chèques pour s'assurer de la présence de nombreuses stars mondiales. Quelques rachats

et fusions plus tard, AOL Time Warner, dont Ted Turner est désormais vice-président, a repris l'héritage.

A Brisbane, les primes aux résultats devraient ainsi atteindre au minimum 5 millions de dollars américains. Les nageurs vont se partager 508 000 dollars, l'équipe victorieuse (l'Australie sera opposée aux Etats-Unis, à l'Europe et à une sélection du reste du monde) empochant 100 000 dollars. Ian Thorpe, la vedette locale, qui est rentré des championnats du monde

seuls deux records du monde avaient été établis (par le relais 4 x 400 m américain, en athlétisme, et par la nageuse sud-africaine Penny Heyns sur 50 m brasse).

Les Américains paraissent se désintéresser totalement de cet événement sportif. A New York, 250 000 des 600 000 tickets en vente n'avaient pas trouvé preneur. Pour remplir la patinoire, les organisateurs avaient même été contraints de solder leurs billets à 5 dollars l'unité. Le taux d'audience moyen des retransmissions télé-

Dernier tour de piste pour Michael Johnson

Les adieux de Michael Johnson, double recordman du monde du 200 m et du 400 m (19 s 32 et 43 s 18), devraient constituer l'un des temps forts des cinquantes Goodwill Games. L'athlète américain, âgé de 33 ans, qui n'a disputé cette saison que des relais et n'a pas participé aux championnats du monde d'Edmonton (Canada), devrait prendre part au relais 4 x 400 m. L'athlétisme se taillera la part du lion, avec la revanche annoncée du 100 m dames d'Edmonton entre l'Américaine Marion Jones et celle qui l'avait battue à la surprise générale, l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich. En revanche, la participation du recordman du monde du 100 m, l'Américain Maurice Greene, qui souffre toujours de la blessure à la cuisse subie dans sa finale victorieuse d'Edmonton, semble très douteuse.

Parmi les têtes d'affiche attendues dans d'autres sports, figure aussi le phénomène de la natation australienne, Ian Thorpe, six fois vainqueur lors des championnats du monde de natation, qui ont eu lieu en juillet à Fukuoka, au Japon.

de de Fukuoka avec six médailles d'or, pourrait toucher à lui seul un bonus de 50 000 dollars s'il parvenait à battre l'un de ses records mondiaux.

L'athlète américain Maurice Greene, champion olympique et champion du monde, pourrait gagner une prime deux fois supérieure s'il arrivait à courir le 100 m en moins de 9 s 79. Une meilleure performance mondiale de l'année sera gratifiée d'un chèque de 7 500 dollars, soit plus qu'un record national (5 000 dollars) ou un meilleur temps personnel (1 000 dollars). Ces enveloppes remplies de billets verts ne manquent pas de séduire les sportifs, qui ont toujours été très nombreux à participer à ces Jeux. Mais le public semble plus réticent à croire en l'intérêt de cette compétition où les performances réalisées sont souvent médiocres. En 1998,

visées n'avait pas dépassé 1,7 %, une performance très modeste, en hausse toutefois de 40 % par rapport à l'édition précédente.

Cette année, les Australiens devraient réserver un meilleur accueil aux sportifs invités aux Jeux. Trois jours avant le début des compétitions, 70 % des billets disponibles avaient déjà été vendus. Si ce succès populaire se confirme, AOL Time Warner pourrait décider de continuer l'aventure.

Sa décision de reporter à une date ultérieure l'annonce de l'organisation en 2003 par Calgary (Canada) des premiers Goodwill Games d'hiver et du nom de la ville qui devrait accueillir les prochains Goodwill Games d'été, en 2005, montre toutefois que l'avenir de cette compétition reste toujours en balance.

Frédéric Thérin

La natation américaine noyée sous une vague de mails australiens

SYDNEY

de notre correspondant

Et le fair-play, dans tout ça ? Vexés de voir les Etats-Unis contester leur statut de « meilleure nation de natation du monde » lors des derniers championnats du monde, qui se sont tenus en juillet à Fukuoka (Japon), des dizaines de supporters australiens submergent depuis un mois le site Internet de l'US Swimming, la Fédération américaine des sports aquatiques, de courriers vengeurs, voire injurieux. « Nous espérons que nous n'aurons pas à faire face à ce type de réaction en Australie pendant les Goodwill Games », s'est inquiétée Mary Wagner, la directrice de la communication de l'US Swimming.

La teneur des messages électroniques reçus par les Américains, souvent bourrés de fautes d'orthographe, ne volent généralement pas bien haut. « Treize médailles d'or à neuf, vous devriez peut-être arrêter de manger vos petits pains au lait collants et vos McDonald's pour parvenir à obtenir de bons résultats. Losers », assène l'un d'entre eux. « S'il y a un seul domaine où les Etats-Unis ont battu l'Australie à Fukuoka, c'est qu'ils ont eu plus de perdants que nous », précise un autre fan « aussie ». « Pourquoi est-ce que vous autres, les Yanks, ne retournez pas à l'école avec vos M16 [fusils-mitrailleurs] pour vous défouler sur certains de vos camarades de classe », va jusqu'à « suggérer » un Australien énervé.

La colère des inconditionnels de Ian Thorpe, qui a remporté six titres de champion du monde au Japon, est attisée par un obscur règlement de la Fédération internationale de natation (FINA), qui accorde un cer-

tain nombre de points aux pays en fonction des résultats de tous leurs nageurs. Selon ce système, les Etats-Unis, qui ont obtenu neuf titres mondiaux contre treize pour l'Australie, arrivent en tête du classement mondial. « Ces points, c'est de la blague. Personne ne pense à accumuler des points. Ce sont les médailles que tout le monde vise », a reconnu Nick Thierry, le statisticien de la FINA.

« LE SPORT, CE N'EST PAS ÇA »

Le ton des messages électroniques envoyés à l'US Swimming a fini par embarrasser les cadres de la Fédération australienne de natation. « Le sport, ce n'est pas ça, affirme Don Talbot, l'entraîneur national. C'est de la loyauté mal placée de la part de certains Australiens. Nous voulons battre les Américains, mais dans un bon esprit. Je respecte les Américains en tant qu'adversaires, et tous ceux qui pensent nous soutenir en faisant ce genre de chose commettent une erreur. »

Cette tension un rien malsaine ne date pas d'hier. A la veille des JO de Sydney, le nageur américain Gary Hall Jr était devenu la bête noire du public local après avoir expliqué qu'il écraserait les Australiens « comme des guitares ». Le Néerlandais Pieter van den Hoogenband avait finalement mis tout le monde d'accord en remportant les 100 m et 200 m nage libre. Mais il ne devrait pas être présent à Brisbane. Les Américains et les Australiens pourront donc régler leurs comptes en toute « quiétude ».

Ces Goodwill Games pourraient bien ne pas mériter leur nom.

F. Th.

La course en ligne française s'est trouvée une référence

Pour le directeur des équipes de France de canoë-kayak, le titre mondial de Bâbak Amir-Tahmasseb en K1 peut relancer une discipline en quête de leaders

LA VICTOIRE de Bâbak Amir-Tahmasseb aux championnats du monde course en ligne, samedi 25 août à Poznan (Pologne), en kayak monoplace 1000 m, a fait grand bruit dans le monde du canoë-kayak. Révélé par une victoire en Coupe du monde en 1998, Bâbak Amir-Tahmasseb est né il y a vingt-cinq ans à Téhéran d'une mère iranienne et kinésithérapeute et d'un père franco-iranien - il a des origines bourguignonnes - et architecte. Il est arrivé en France en 1983 et vit à Strasbourg.

La course en ligne française attendait un titre mondial depuis plus de dix ans et les belles années du canoë biplace composé de Philippe Boccarra et Philippe Boucherit. Jérôme Daval, le directeur des équipes de France de canoë-kayak, revient sur cette performance.

« Premier podium mondial, premier titre pour Bâbak Amir-Tahmasseb. Est-vous surpris ?

— On savait qu'il avait le potentiel pour monter sur le podium. Aux championnats du monde 1998, il avait terminé quatrième avec un vent extrêmement handicapant ; l'année suivante, il avait été disqualifié pour faux départ, et il a terminé quatrième en kayak biplace aux Jeux de Sydney, en 2000. Le plus étonnant, c'est la façon dont il est allé décrocher ce titre : en dominant la course de bout en bout.

— Quels sont ses atouts ?

— Ce qui surprend toujours les étrangers, c'est son gabarit. Par rapport à la moyenne des kayakistes, il n'est pas très costaud, mais il a des qualités d'appui exceptionnelles : quand il plante sa pagaie dans l'eau, il transfère remarquablement bien la force qu'il transmet en vitesse du bateau. Ce qui est intéressant chez lui, c'est aussi qu'il a reçu une formation de base « multi-activités » : il a ainsi pratiqué le kayak-polo et été champion du monde juniors de descente, une discipline d'eau vive, en 1994.

— Que peut apporter ce titre à la course en ligne française ?

— La situation est un peu paradoxale, dans le sens où nous n'avons eu que deux bateaux en finale aux championnats du monde, alors que nous n'avions emmené que des gens susceptibles d'accéder aux finales. Ce titre doit nous aider à mettre la discipline sur les bons rails. Il doit nous conduire à analyser ce qui a fait que Bâbak a réussi et pas les autres.

— A l'exemple de l'aviron, vous aviez fait appel à un entraîneur

issu de l'école est-allemande, Carsten Neumann. Celui-ci a été remplacé après les Jeux de Sydney. Pourquoi ?

— Carsten nous avait apporté beaucoup, notamment au niveau de la programmation et de la stratégie d'entraînement. Mais pour poursuivre notre progression, il nous fallait aller chercher un « plus » ailleurs. C'est avec cet objectif que Pascal Boucherit a pris la direction du secteur course en ligne. Il a commencé à mettre en place un travail plus individualisé.

— Il y a quelques années, des échanges de cadres techniques avaient eu lieu entre la course en ligne, discipline en eau calme, et le secteur de l'eau vive. Qu'en est-il actuellement ?

— Ce sont deux mondes différents, mais pas étrangers l'un à l'autre, même si les entraîneurs actuels de la course en ligne viennent tous de ce secteur. Mais il y a des choses à partager, notamment pour ce qui concerne la préparation des objectifs sportifs. Il faut s'ouvrir et partager les expériences.

— Quels sont les objectifs de la course en ligne française à l'horizon des Jeux olympiques d'Athènes, en 2004 ?

— Nous avons comme objectif de n'emmener aux Jeux que des athlètes ayant le potentiel d'accéder aux podiums. Il y a un travail de fond important à effectuer dans le domaine du canoë, qui a pris du retard, et dans le secteur féminin.

— Comment faire en sorte que les promesses néos du titre mondial de Bâbak Amir-Tahmasseb se concrétisent dans trois ans ?

— Nous devons l'accompagner vers ce qui est désormais son objectif, les Jeux d'Athènes. Sa préparation s'inscrira dans celle de l'équipe, mais on sera sans doute un peu plus à son écoute. Un athlète de haut niveau n'entre pas forcément dans le moule, il arrive un moment où il faut individualiser sa préparation. Je crois que Bâbak a les épaules assez larges pour devenir le chef de la course en ligne française. A nous de l'aider à assumer ce statut et à faire en sorte que cela ne l'empêche pas de s'entraîner comme il doit le faire. Cela faisait tellement longtemps qu'on attendait un titre mondial, qu'il va forcément devenir la référence en France. »

Propos recueillis par Gilles van Kote

US Open de tennis : Fabrice Santoro se bat et passe

LA PREMIÈRE JOURNÉE des Internationaux de tennis des Etats-Unis, à Flushing Meadow, lundi 27 août, a vu les favoris s'imposer facilement, à l'image d'Andre Agassi face au jeune Américain Mike Bryan (6-4, 6-1, 6-0) et de l'Australien Patrick Rafter face à Bob Bryan (7-6 [7/3], 6-3, 7-5), frère jumeau du précédent. Côté français, Sébastien de Chaunac, issu des qualifications, n'a pu résister au Russe Marat Safin (6-4, 6-2, 6-2), tandis que Fabrice Santoro a dû batailler ferme face au Suédois Magnus Larsson (7-5, 6-4, 6-7 [6/8], 7-6 [8/6]). Chez les femmes, Alexandra Fusai a été battue (6-4, 6-7 [3/7], 6-2) par la Russe Nadia Petrova, tandis que Virginie Razzano s'est qualifiée aux dépens de la Japonaise Shinobu Asagoe (6-4, 5-7, 6-4), de même qu'Emilie Loit, victorieuse de l'Italienne Elena Camerin (6-3, 7-5).

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : le Malais Alex Yoong, qui a signé en août un contrat avec l'équipe European Minardi, effectuera ses débuts en formule 1 au Grand Prix d'Italie, le 16 septembre à Monza. Il remplacera le Brésilien Tarso Marques jusqu'à la fin de la saison et devient, à 25 ans, le premier pilote malais à obtenir un volant en F1.

■ **BASKET** : Jim Bilba, capitaine de l'équipe de France, a signé, lundi 27 août, un contrat de deux ans avec le club grec de l'AEK Athènes. L'intérieur français, âgé de 33 ans, souhaitait quitter Villeurbanne, club avec lequel il lui restait une année de contrat, en raison d'un différend avec les dirigeants. L'international Laurent Sciarra, 28 ans, qui évoluait également la saison dernière à Villeurbanne, s'est engagé quant à lui pour deux ans avec le club grec de Panionios Athènes.

■ **FOOTBALL** : Fabien Barthez et Vincent Candela ont déclaré forfait pour le match amical Chili-France qui doit se dérouler samedi 1^{er} septembre à Santiago. Le gardien de Manchester United, qui souffre d'un problème musculaire aux ischio-jambiers droits, a été remplacé par le portier de Lyon, Grégory Coupet. Le défenseur de l'AS Rome, qui ressent des douleurs aux adducteurs, n'est pas remplacé.

■ **Bernard Tapie** a demandé, lundi 27 août, à Albert Emon, membre de l'encadrement technique de l'Olympique de Marseille, de prendre en charge l'entraînement de l'équipe première, dans l'attente de la nomination d'un « entraîneur confirmé ». L'intérim assuré par Josip Skoblar et Marc Lévy n'aura duré que le temps d'une défaite à Bastia.



France info

Tout l'été, Toute l'info, 24h/24h.

france-info.com

Dégradation orageuse

MERCREDI. Une petite dépression venue de l'Atlantique arrive par le golfe de Gascogne et poursuit lentement sa course vers le centre du pays en cours de journée. Nuages et orages envahissent le Sud-Ouest puis se propagent vers le Centre et la Bretagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, un voile épais de nuages recouvre les pays de Loire et le sud de la Bretagne. Ces nuages s'étendent vers la Normandie dans l'après-midi. Des ondées orageuses peuvent se déclencher localement. Il fait de 20 à 25 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. De l'Ile-de-France au Nord, la matinée est lumineuse puis le ciel se voile l'après-midi. Sur le Centre, les nuages sont plus nombreux et des averses orageuses peuvent se produire. Il fait de 23 à 25 degrés.

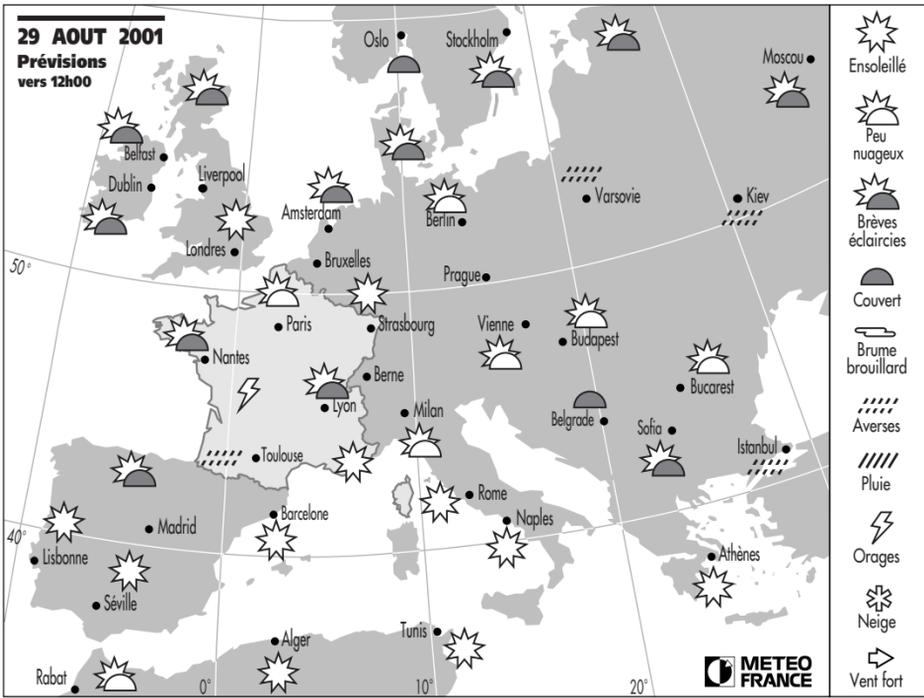
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil se montre encore généreux. Quelques bancs de nuages élevés circulent l'après-midi, surtout sur la

Bourgogne où des orages isolés peuvent se produire. Les températures vont de 25 et 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est souvent gris et des averses parfois fortes et orageuses se produisent. Le temps se calme sur le Sud-Ouest dans l'après-midi sauf sur le relief. Les températures varient entre 23 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne, de nombreux nuages déversent de fortes averses souvent accompagnées d'orages. Sur Rhône-Alpes, le temps reste calme jusqu'en soirée où des orages se déclenchent. Les températures atteignent de 24 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages apportent des ondées et des orages sur le relief. Ailleurs, il fait beau jusqu'en soirée où le temps se dégrade sur le relief. Les températures affichent de 29 à 35 degrés dans l'intérieur de la Provence.



LE CARNET DU VOYAGEUR

THAÏLANDE. Selon le Quai d'Orsay, il est déconseillé aux voyageurs de se rendre dans les provinces de Chanthaburi et Trat, proches de la frontière maritime du Cambodge, qui sont sérieusement inondées. L'accès à l'île de Koh Chang, destination touristique en plein essor située en face de la ville de Trat, peut se révéler difficile, voire impossible. D'autre part, des précipitations violentes, à la mi-août, ont entraîné le déferlement d'une vague de boue, dans une vallée du district de Lomsak, province de Phetchabun, à 350 km au nord de Bangkok.

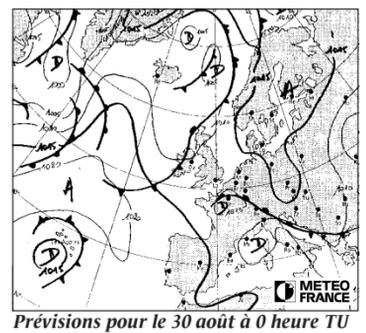
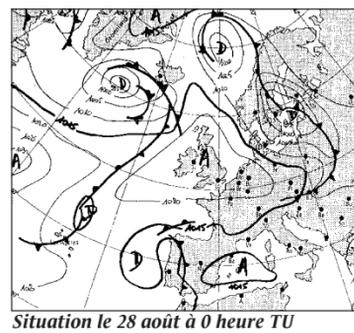
FRANCE. Première édition du Festival des saveurs à Ax-les-Thermes, en Ariège, inauguré le 8 septembre par le chef André Daguin. Avec présentation des produits locaux, dégustation, marché nocturne, animations musicales, et dîner le samedi soir ou repas champêtre le dimanche. Renseignements au : 05-61-64-60-60.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	21/30 S	NANTES	17/25 P
BIARRITZ	19/23 P	NICE	23/29 S
BORDEAUX	20/26 P	PARIS	15/25 N
BOURGES	17/26 P	PAU	19/24 P
BREST	16/22 N	PERPIGNAN	23/29 S
CAEN	15/25 N	RENNES	15/25 N
CHERBOURG	16/23 N	ST-ETIENNE	17/29 P
CLERMONT-F.	17/27 P	STRASBOURG	13/27 S
DIJON	14/28 N	TOULOUSE	20/26 P
GRENOBLE	16/30 N	TOURS	16/24 P
LILLE	14/26 S		
LIMOGES	18/23 P		
LYON	18/32 N		
MARSEILLE	22/32 S		

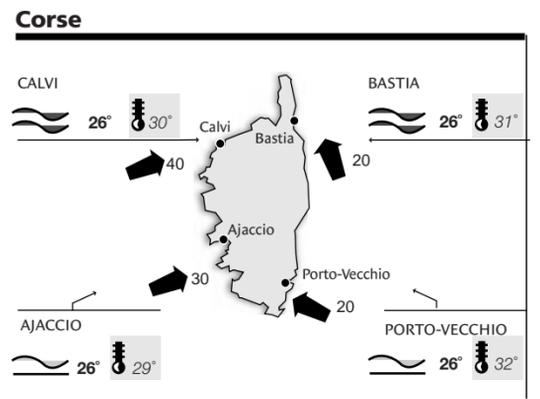
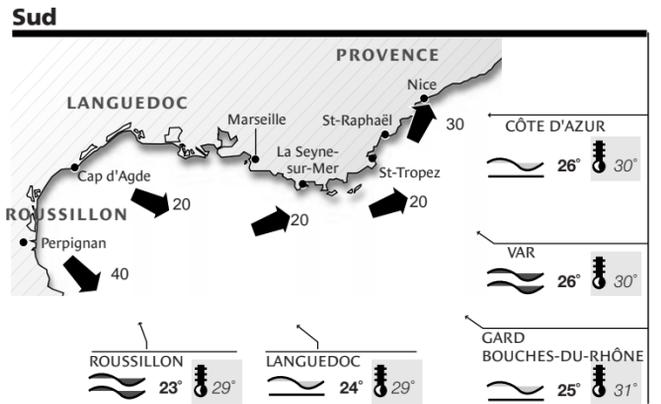
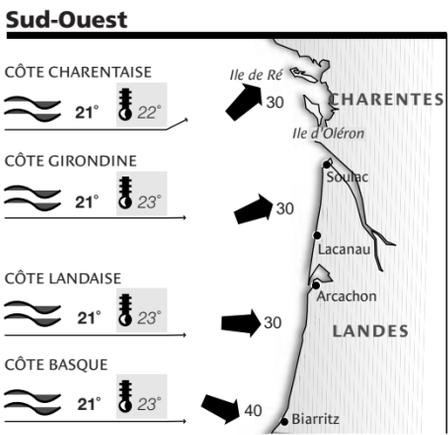
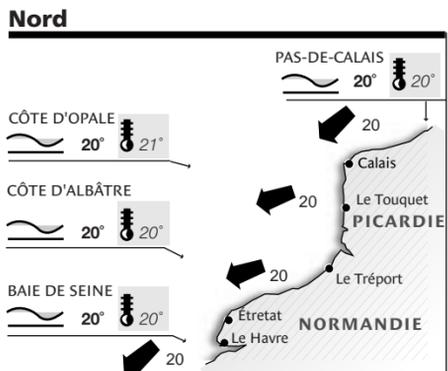
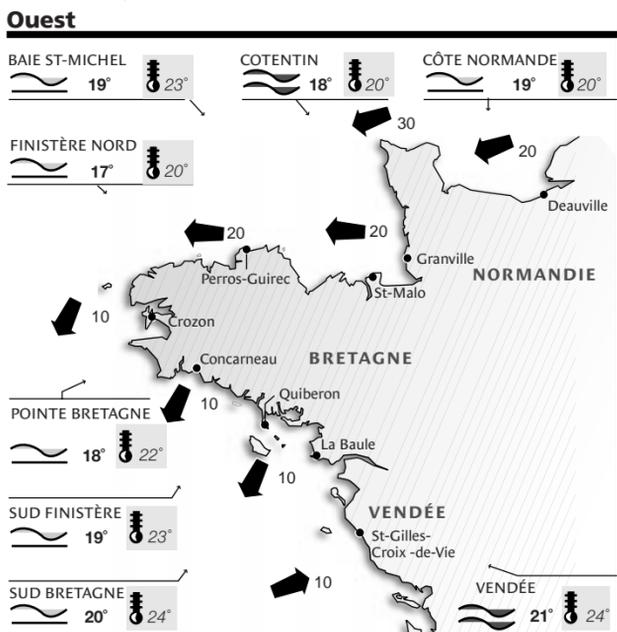
PAPEETE	23/27 S	KIEV	11/16 P	VENISE	18/27 S	LE CAIRE	23/33 S
POINTE-A-PIT.	25/33 S	LISBONNE	18/26 S	VIENNE	14/21 S	NAIROBI	14/24 C
ST-DENIS-RE.	21/26 S	LIVERPOOL	13/21 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	13/27 S
		LONDRES	13/23 S	BRASILIA	19/31 S	RABAT	17/24 S
		LUXEMBOURG	10/24 S	BUENOS AIR.	12/20 C	TUNIS	24/36 S
		MADRID	18/28 S	CARACAS	26/30 S		
		MILAN	21/31 S	CHICAGO	15/26 S		
		MUNICH	9/18 N	LIMA	15/18 C		
		MOSCOU	7/23 S	LOS ANGELES	16/23 S		
		OSLO	22/30 S	MEXICO	12/20 C		
		PARIS	8/15 C	MONTREAL	12/20 S		
		PRAGUE	24/32 S	NEW YORK	21/26 S		
		ROME	9/19 N	SAN FRANCIS.	15/22 S		
		SEVILLE	21/29 S	SANTIAGOCHI	10/15 P		
		SOFIA	17/31 S	TORONTO	15/23 S		
		ST-PETERSB.	16/25 N	WASHINGTON	21/27 S		
		STOCKHOLM	12/18 N	AFRIQUE			
		TEREIFE	14/19 N	ALGER	23/32 S		
		VARSOVIE	23/29 S	DAKAR	27/31 C		
			10/20 P	KINSHASA	20/31 S		



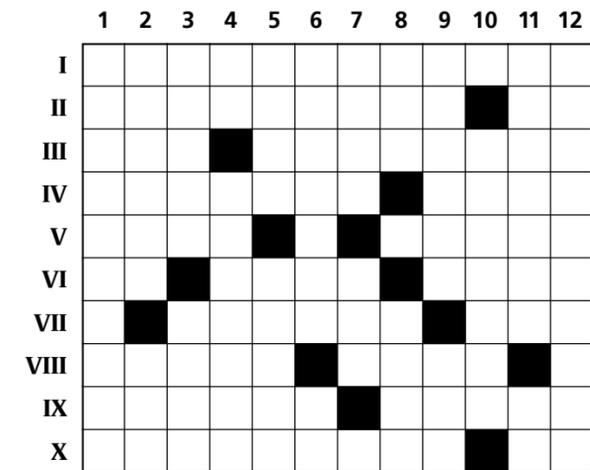
Sur les plages

Le 29 AOÛT 2001 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche, le temps, plutôt calme, s'accompagne d'un ciel souvent lumineux. Nuages et averses localement orageuses concernent par contre les côtes atlantiques. Sur le golfe du Lion, le ciel est souvent très nuageux. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le soleil reste généreux.



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 202



HORIZONTALEMENT

I. A l'église ou en dehors, elles sont solennelles. - II. Sans particule. Arrose l'Italie. - III. Fait vibrer l'instrument. Provoquée par des agents extérieurs. - IV. Ornement de mauvais goût. Preuve à conserver. - V. Se prend pour Artaban. Son col devient fragile. - VI. Etait dans le coup il y a quelques années. Pour faire un beau gâchis. Peu recommandable quand il est triste. - VII. Pigeons de roche. Sans supplément. - VIII. Centre d'apprentis-

sage. Proche du précédent, il ne fait que du vent. - IX. Cries comme le duc. Léger mais ferme. - X. Faiblesse dans les affaires. Assure la qualité.

VERTICALEMENT

1. Un artiste de la bombe. - 2. Droit sur sa ligne. Ouverture en musique. - 3. Fait le singe en Amérique du Sud. Poils au menton. - 4. Sans artifice. Des points sur les i et en toutes les lettres. - 5. Descend du Haut Atlas. Comme des eaux de vaisselle. - 6. La

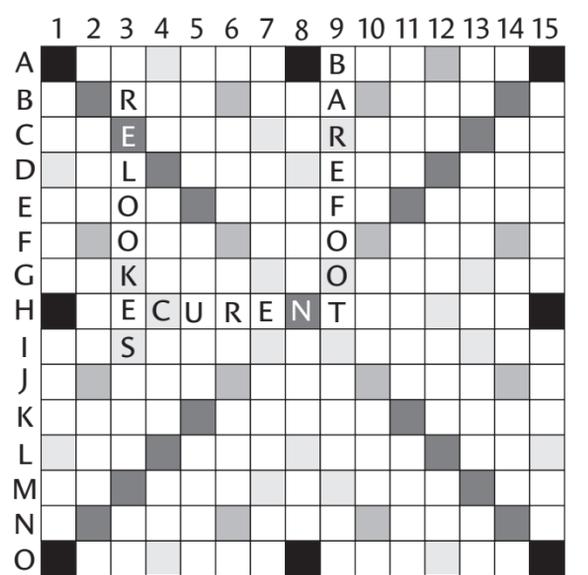
Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE © N° 240

Des hôtels accueillants

Certains grands hôtels sont jouables tels quels : IBIS, MERIDIEN, MERCURE, VICTORIA, ancien véhicule à cheval. D'autres ont besoin de transformations : « negresco » se mue en CONGERES, CONGRES, entoures un cordage d'un fil plus fin, NEOGRECS.

Tirage : NOVOTEL
a) Trouvez et placez un mot de sept lettres (ne l'écrivez pas).
Tirage : S O F I T E L Ce tirage ne génère pas de sept-lettres.
b) En vous appuyant sur 3 lettres différentes, placez 3 huit-lettres (ne les écrivez pas).
Tirage : B R I S T O L, carton blanc satiné, est implaçable. c) En vous appuyant sur 3 lettres différentes, placez 3 huit-lettres.
Préparation de la grille dans la semaine prochaine.
d) A D E I L N T. Trouvez 2 sept-lettres. Ce tirage s'appuie sur les



4 voyelles, A, E, I et O. Trouvez les 4 huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 5 septembre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 22 août.

a) DEIFIER, EDIFIER, REIFIER, transformer en chose, SOLFIER, UNIFIER.

b) BLEUIRAI, 6 F, 68 - LUBRIFIA, 4 C, 76.

c) CURATIF, 9 C, 79.

d) FACTURAI, J 3, 67 - FAUTRI-CE (de trouble), 6 A, 67 - LUCRATIF, C 4, 65.

e) ECURENT, nettoient, ou CRUENTE, sanguinolent - BAREFOOT, ski nautique pratiqué pieds nus.

Michel Charlemagne

DISPARITION

■ **JANE GREER**, actrice américaine, est morte, vendredi 24 août, des suites d'un cancer à Los Angeles. Née le 9 septembre 1924 à Washington, Jane Greer était connue pour son rôle de femme fatale qui émasculait Robert Mitchum à la fin de *La Griffe du passé* (1947), de Jacques Tourneur. D'abord chanteuse d'orchestre, puis cover-girl, elle avait été remarquée en 1945 par Howard Hughes, qui lui avait fait signer un contrat avec la RKO. Sa carrière brève ne lui a jamais permis d'accéder au statut de star. Elle restera le plus souvent confinée à des séries B dont on peut retenir *Ça commence à Vera Cruz* (1949), de Don Siegel, *Le Prisonnier de Zenda* (1952), de Richard Thorpe, et *L'Homme aux mille visages* (1957), de Joseph Pevney, film après lequel elle ne tourne presque plus pour le cinéma. Jane Greer effectua un bref retour en 1984 dans *Contre toute attente*, de Taylor Hackford, un médiocre remake de *La Griffe du passé*. David Lynch lui offrit également un rôle dans la série télévisée *Twin Peaks*, en 1990.

NOMINATIONS

CULTURE

Jean-Philippe Billarant a été nommé président du conseil d'administration de la Cité de la musique, en remplacement d'André Larquière (*Le Monde* du 10 août), par décret publié au *Journal officiel* du 25 août. [Né le 5 mars 1942 à Angers (Maine-et-Loire), Jean-Philippe Billarant est licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA (1967-1969). Il a fait toute sa carrière dans le privé, d'abord chez Saint-Gobain, puis chez Velcro-France, devenue Aplix, dont il est le P-DG depuis 1974.]

DIPLOMATIE

Francis Bellanger a été nommé ambassadeur en Croatie, en remplacement d'Albert Turot qui a pris sa retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 25 août.

[Né le 28 janvier 1941 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1972-1974), Francis Bellanger a été notamment en poste à Francfort (1967-1969), à Rome auprès du Saint-Siège (1977-1981), à Yaoundé (1981-1983), à Vienne (1986-1990), à Munich (1991-1993) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (1993-1999). Depuis juin 1999, Francis Bellanger était consul général à Zurich.]

Chantal Poirer a été nommée ambassadrice en Azerbaïdjan, en remplacement de Jean-Pierre Guinhut, par décret publié au *Journal officiel* daté 27-28 août.

[Née le 25 janvier 1948 à Amiens (Somme), licenciée en droit et en lettres, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales, Chantal Poirer a été notamment en poste à Bucarest (1984-1986), à New York auprès des Nations unies (1988-1991), à Bonn (1991-1994) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis novembre 1997, Chantal Poirer était directrice adjointe des Nations unies et des organisations internationales à la direction générale des affaires politiques et de sécurité au ministère des affaires étrangères.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 27-mardi 28 août sont publiés :
● **Code de la route** : un décret relatif à la recherche de stupéfiants pratiquée sur les conducteurs impliqués dans un accident mortel de la circulation routière.
● **Loyers** : un décret relatif à l'encadrement des loyers dans l'agglomération de Paris.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Théodore Elie Zelig BRAMI

est né le 29 juillet 2001 (9 av 5761),

au grand bonheur de ses parents,
Myriam ABERGEL-BRAMI
et
Stéphane BRAMI

et de ses grands-parents,
Nicole et Charles BRAMI
et
Lisa et Ronald SEARS.

Jindra et Martin SCHIFF

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Léonard,

samedi 25 août 2001, à Paris.

1, rue Bruller,
75014 Paris.

Anne et Frédéric DOLE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maureen,

le samedi 25 août 2001.

1, rue Saint-Paterne,
61110 Bellou-sur-Huisne.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire petite « Egletonneuse ! »

Stéphanie,

Bienvenue dans ta nouvelle vie tout équipée.

Ton joli sourire nous transporte.

Riri, Fifi et Loulou.

Mariages

Arthur, Victor, Balthazar et Alise
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur mère

Catherine PIERSON
avec leur père,
Bernard THIMONIER

et réciproquement, à Seix (Ariège), le 25 août 2001.

Les conjoints garderont leur nom de naissance.

Décès

– Le 27 août 2001, Paris. Oran.

Les familles Bennegadi, Krim, Tashk et Sebba ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mohamed BENNEGADI,

survenu le vendredi 24 août 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Thiais, ce mardi 28 août, à 14 h 30.

– Mme Christophe Chain, née Anne Larché, son épouse,
Nicolas, Juliette, Charlotte, Valentine, ses enfants,
Mme Marcel Chain,
sa grand-mère,
M. et Mme Thierry Chain,
ses parents,
M. et Mme Jacques Larché,
ses beaux-parents,
Patrice et Nathalie Baud, Aurélien, Morgane, Vladimir, Allison, Eléonore, Hugues et Béatrice Lecerc, Adriana, Emilio, Pablo,
Arnaud et Valérie Chain, Clara, Tom, Marie-Lou,
Nicolas et Marielle Touchot, Arthur, Alizée, Timothy,
Olivier et Anne-Laure Béatrix, Lorenzo,
Gérard et Agnès Ménager, Marie, Romain,
son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,
Et ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Christophe CHAIN,

survenu accidentellement le 25 août 2001, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 août, à 15 heures, en l'église du village de Saint-Denis-les-Rebais (Seine-et-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière de Doue dans l'intimité de sa famille et de ses amis.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Anne Chain,
7, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Thierry et Rosine Chain,
3, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.
Jacques et Nicole Larché,
Le Presbytère,
37, le Bourg,
77510 Saint-Denis-les-Rebais.

– Le Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE)
a le grand regret de faire part du décès, le 18 août 2001, à Athènes, de

Mme Noëlle COLLET-KOUDOUNIS,
élu de la circonscription
de Chypre, Grèce et Turquie,
chevalier de l'ordre national du Mérite
et chevalier de la Légion d'honneur,

Mme Noëlle Collet-Koudounis était très appréciée du CSFE qui adresse toutes ses condoléances à son mari et à sa famille.

Christiane DREESSENS PEYRE,
(sociologue, écrivain, journaliste),

a écrit la dernière page de sa vie le 27 août 2001, à soixante-treize ans.

Anne-Marie, Dominique, Françoise, Jean-Jacques, ses enfants.

25, rue du Moulinet,
75013 Paris.

Suzanne et Enrique Zanon,
Matteo, Nicolas, Lucca,
Cécile Ermann et Vincent Bouaziz,
Ilan, Samuel,
ses filles, gendres et petits-enfants,
Le docteur Paul Honigman et Mme,
Sylvie, Agnès et Sarah,
ses frère, belle-sœur et nièces,
Elise Primak,
sa tante,
Jules Zederman,
son oncle,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Charlotte ERMANN,
née HONIGMAN,

survenu le 25 août 2001, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, rue de la Fédération,
75015 Paris.

– L'Association Les fils et filles des déportés juifs de France
a la grande tristesse de faire part du décès de

Charlotte ERMANN,

partage la peine de sa famille et rappelle le souvenir de son mari,

Gilbert ERMANN
(1924 - 1983),

tous deux membres fondateurs des FFDJF.

– M. Alain Fayner et Sylvie,
Mme Martine Monsel et Philippe,
ses enfants,
Mme le docteur Andrée Lacroix et André,
sa belle-fille
et leurs enfants Jean-Christophe et son épouse Isabelle, Martine, Denis,
Elsa, Thibault, Stéphanie
et son compagnon Jérôme, Antoine,
ses petits-enfants,
Christiane Leibovici,
sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard FAYNER,

survenu le 24 août 2001.

Son parcours de résistant a été septembre 1940 à août 1944 a été reconnu comme exemplaire (Organisation spéciale, Armée secrète, Mouvement unifié de la Résistance, Main-d'œuvre immigrée). Arrêté en février 1944 par la Gestapo, il subit sans faillir interrogatoires et tortures. En accord avec son organisation, il décide de simuler la folie à des fins d'évasion. Le 19 juin, il est transféré à l'hôpital psychiatrique de Villejuif au pavillon H.-Collin dit à l'époque le « bague des fous ». Le 23 août, il est libéré par la Résistance... Toute sa vie, il resta fidèle à ses idéaux par l'action et la plume sous le nom de Bertrand Fontenelle, il publia de nombreux écrits dont l'un des derniers était dédié « *A tous ceux qui portent le Printemps* ».

L'incinération aura lieu le jeudi 30 août, à 11 h 45, au Père-Lachaise (salon la Coupole).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous sommes tristes,

Notre ami

Jack MONET

est décédé.

Que ceux qui l'ont connu et aimé posent la plume, la raquette ou le pinceau, se détournent de leur ordinateur et revivent, ne serait-ce qu'un instant, les moments chaleureux passés en sa compagnie.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone : 01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

– Versailles. Montrouge. Gif-sur-Yvette.

Albert Potier,
son époux,
Andrée et Louis Breas,
Geneviève et Paul Reuss,
ses enfants,
Marielle Breas,
Didier Reuss et Nathalie Ille,
Rémi et Nathalie Reuss,
ses petits-enfants,
Margot, Romain et Léna,
ses arrière-petits-enfants,
vous invitent à accompagner par la pensée

Paulette POTIER,
née COLLIN,

qui s'est éteinte tout doucement le 25 août 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Mme Yvonne Spaziani-Pouget,
M. André Pouget,
M. et Mme Sébastien Pouget
et leur fils Lorenzo,
M. Mickaël Pouget,
Mme Marie Gaucher,
Mlle Juliette Pouget,
M. et Mme Emmanuel Cretin-
Maitenaz et leurs enfants Romain et Anaïs,

Ainsi que toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice POUGET,

survenu le 19 août 2001, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 août, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, Paris-12^e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin.

Condoléances sur registres.

Priez pour lui.

– Roger Fayolle,
Pierre Monteil,
Claude Papin,
éprouvent une immense tristesse de la disparition, le 16 août 2001, de

Pierre POUTHIER,

ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (1948),
auquel les unissait une fraternelle amitié.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,
Le directeur de l'hôpital,
Le président de la commission de surveillance,
Le président du comité consultatif médical,
Le personnel de l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 août 2001, de

M. Daniel PUZIN,
directeur de projet
à l'hôpital Corentin-Celton.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 29 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14^e.

– Cahors. Flaujac-Poujols (Lot).

Frédéric Hautefeuille,
son fils,
Ses enfants,
Parents et alliés,
font part du décès de

Mme Irène RICKARD,

survenu le 25 août 2001.

Ses obsèques auront lieu le mardi 28 août, à Flaujac-Poujols (Lot).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 101MQAN2

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

Vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde**
N° 134031 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° :rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° :rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Devenez Citoyen du Monde



Abonnez-vous pour seulement

173F*
par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.

CINÉMA Le quinzième film d'un réalisateur français confirmé, le deuxième long métrage d'un jeune Chinois, deux œuvres qui ont en commun d'avoir été tournées presque clandestinement, et – sans doute pour cette raison même – d'être parcourues par une vie irrépressible. D'un côté *Loin*, d'André Téchiné, l'entrecroisement de trois destins en trois jours à Tanger. De l'autre, *Platform*, de Jia Zhang-ke, dix ans dans la vie de jeunes artistes, de la mort de Mao à l'écrasement du printemps. Les ruelles d'un vieux port méditerranéen, les routes interminables de Chine centrale ; Téchiné qui tourne avec la liberté d'un débutant, Jia Zhang-ke qui réaffirme, après *Xiao Wu artisan pickpocket*, un art de la mise en scène d'une maîtrise confondante. A eux seuls, ces deux films font de ce mercredi un joli jour de rentrée. Il faut y ajouter *Eden*, d'Amos Gitai, réflexion courageuse sur la naissance d'Israël, et aussi signaler le retour sur les affiches de la mention « interdit aux moins de dix-huit ans », éterné par *Baise-moi*, qui fait à cette occasion un nouveau tour dans les salles.

Antoine Doinel revient

« *QUAND ils sont terminés, je m'aperçois que mes films sont tous jours plus tristes que je ne l'aurais voulu. Je fais chaque fois la même constatation.* », écrivait François Truffaut dans *Qui est Antoine Doinel ?* le texte qui servait de préface aux *Aventures d'Antoine Doinel*. La ressortie simultanée en salles et en DVD de ce cycle n'est pas seulement l'occasion de revoir à la suite les cinq films – *Les Quatre Cents Coups*, *Antoine et Colette*, *Baisers volés*, *Domicile conjugal*, *L'Amour en fuite* – qui composent la saga du personnage interprété par Jean-Pierre L  aud. Elle permet aussi de constater que cette double initiative n'est pas, comme pouvait l'  tre l'  dition vid  o, redondante. Elle confirme plut  t comment, gr  ce au DVD, l'  dition cin  ma devient comparable    l'  dition litt  raire ou musicale.

Le soin apport      la s  rie consacr  e    Truffaut, publi  e chez MK2 sous la direction de Serge Toubiana, d  finit une nouvelle approche de la cin  philie. La qualit   des documents pr  sents dans l'  dition du cycle Antoine Doinel – entretiens avec Truffaut, commentaires des films par ses sc  naristes, Marie-France Pisier et Claude de Givray, documents d'archives

dont les tests film  s de Jean-Pierre L  aud adolescent au moment du casting des *Quatre Cents Coups* – contribue    une compr  hension toujours plus dense, plus fine, plus intelligente du cin  ma de Fran  ois Truffaut. Elle se diff  rencie    de l'  dition am  ricaine de DVD qui, trop souvent, se contente d'accumuler des heures de bonus sans discernement.

ZOOM

Le cycle compos   de cinq films de Fran  ois Truffaut ressort en salles et en DVD

Un des moyens de d  couvrir ou de red  couvrir le cycle Antoine Doinel est peut-  tre de commencer par la fin, avec *L'Amour en fuite* (1979). Un film que Truffaut aimait peu,    tort, et aurait pr  f  r   ne jamais voir distribu   sur les   crans. C'est, pour reprendre sa formule, un film plus triste qu'il ne l'aurait voulu. Un an apr  s *La Chambre ver-*

te, Truffaut semble en reprendre le sujet – le culte des morts – avec une plus grande l  g  ret   de ton pour s'attaquer    l'enterrement de son personnage le plus c  l  bre : Antoine Doinel. La pr  sence des d  funts, le mode majeur de *L'Amour en fuite*. Ses personnages sont    la fois vivants et morts. Ils sont r  l  gu  s dans le romanesque – la vie d'Antoine est consign  e dans un roman autobiographique aussi vrai que path  tique qui le d  sincarne peu    peu – ou dans des flashs-back des quatre films pr  c  dents de la s  rie o   apparaissent une derni  re fois les femmes aim  es autrefois par Antoine Doinel, Marie-France Pisier dans *Antoine et Colette*, Claude Jade dans *Baisers vol  s* et *Domicile conjugal*. Le titre m  me de *L'Amour en fuite* est    prendre au pied de la lettre : l'amour s'est litt  ralement enfui.

La qu  te d'Antoine Doinel, qui   tait une recherche d'amour, filial et marital, n'a plus d'objet. Il se rend, dans *L'Amour en fuite*, pour la premi  re fois sur la tombe de sa m  re qui ne l'a jamais aim   et dont on apprend pour la premi  re fois les circonstances de la mort. Cette oraison fun  bre est aussi la sienne.

S. B.

RENCONTRE

Voir autrement avec Gilles Boulenger

« Vous   tes l'organisateur de L'Etrange Festival qui se d  roule jusqu'au 4 septembre au Forum des images. Quel est votre objectif ?

– C'est un espace pour d  couvrir d'autres contr  es cin  matographiques non distribu  es habituellement. C'est aussi une nouvelle mani  re de voir des auteurs du r  pertoire. *Le Ma  tre des illusions*, de Clive Barker, n'a ainsi jamais   t   distribu   en France car son distributeur UIP le trouvait sale. La seule copie existante des *Vrais durs ne dansent pas*, de Norman Mailer, est pass  e au pilon. Nous avons retrouv   gr  ce    Norman Mailer, dont nous pr  sentons les quatre films qu'il a r  alis  s, une copie aux Etats-Unis avec des sous-titres fran  ais. Un des autres temps forts est l'hommage au r  alisateur japonais Kinji Fukasaku (*Le Monde du 25* ao  t). A part *Combat sans code d'honneur* et *Le Cimeti  re de la morale* qui sont sortis en France, il reste largement m  connu. Il y a aujourd'hui une volont   au Japon de redonner    Fukasaku la place qu'il m  rite. La Fondation du Japon qui nous soutient, la Toei, et la Toho ont d  cid   de tirer des copies neuves d'une dizaine de films de Fukasaku. La premi  re r  trospective a   t   faite au Festival de Rotterdam en 2000 et elle tourne depuis dans le monde entier. Nous avons demand   l'exclusivit   de la diffusion de ses films en France.

– Qu'est-ce que l'Etrange Festival a suscit   ?

– Il a permis    certains de trouver des distributeurs : Abel et *Les Habitants* d'Alex van Warmerdam, *L'illusionniste* de Jos Stelling, *Hustler White* de Bruce LaBruce. D'autres films ont   t   achetés par la t  l  vision suite    leur pr  sentation. Le Festival a d  marr   en 1993 au Passage du Nord-Ouest avec un petit public, aux alentours de 3 000 entr  es. L'ann  e derni  re, on est arriv      15 000 entr  es. Le budget de la manifestation est de 600 000 francs (91 050 euros).

– Comment aimeriez-vous d  velopper le festival    l'avenir ?

– Les extensions de l'Etrange Festival peuvent   tre des performances live ou des expositions. On va essayer de monter une exposition autour de Saul Bass, le c  l  bre r  alisateur de g  n  riques de cin  ma. Le but est de cr  er la plus grande interactivit   possible avec le spectateur sur le domaine de l'image. Mais notre d  veloppement   conomique d  pend d'une participation plus importante de partenaires ou de m  c  nes. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Le triangle magique d'Andr   Téchin  

Loin. Autour de trois personnages dont les destins se nouent et se d  nouent    Tanger, le cin  aste donne naissance    une fiction luxuriante

Film fran  ais d'Andr   Téchin  . Avec St  phane Rideau, Lubna Azabal, Mohamad Hamaidi, Rachida Brakni, Yasmina Reza, Jack Taylor. (2 heures).

Celui-ci devrait aller droit, mais fait un d  tour. Celui-l   veut partir, mais reste sur place. Celle-ci voudrait rester, mais doit partir. On pourrait r  sumer *Loin* par ces g  om  tries dans l'espace, et dans les esprits.

Trois personnes, trois figures, trois points anim  s d'  lans diff  rents. Ils ont la m  me initiale, S – Serge, Sa  d et Sarah. Leurs positions respectives, leur circulation, leurs mani  res de se croiser, de se heurter, de s'  viter, enclenchent un mouvement de plus en plus complexe, de plus en plus riche, une arborescence de r  cits, une jungle de sensations, d'  motions, d'harmoniques aux innombrables tonalit  s. C'est l'  tonnante alchimie de ce quinzi  me long m  trage d'un des grands cin  astes fran  ais, auteur confirm   s'il en est. On dirait un premier film. Les th  mes, les ambiances, les pulsions qui hantent Téchin   depuis trente ans sont bien l  , mais comme d  couverts pour la premi  re fois.

Le dispositif de r  cit et de mise en sc  ne de *Loin* ressemble    la mise en fonctionnement d'un acc  l  rateur de particules, le film para  t na  tre de la captation des traces lumineuses (et obscures) produites par leurs trajectoires et leurs collisions. Rien pourtant de moins abstrait que ce film-l  . Ce serait plut  t le contraire : la pr  sence des corps prime d'emb  e sur la



UGC IMAGES/CIN  MA B/VERTIGO FILM

parole et la narration, la mani  re d'exister des personnes (il n'est pas assur   que ce soit des personnages), mais aussi des rues, des murs, des bruits, de la lumi  re, s'impose avant m  me que chacun ait explicit   ce qu'il ressent, ce qu'il esp  re ou redoute. Cela est d'autant plus remarquable dans l'espace o   se d  roule le film, espace satur   de clich  s, de romanesque, d'imagerie. Dans les ruelles de Tanger, sur le port international, le long des routes d'Espagne et du Maroc, la mise en sc  ne parvient    r  inventer l   aussi un univers neuf,      chapper    tous les exotismes, de Pierre Mac Orlan et Georges Arnaud    Paul Bowles et William Burroughs et de Matisse au Club Med.

Elle y parvient en organisant un myst  rieux trafic entre les composantes de ce qui semble une architecture ternaire tr  s solide : le r  cit se passe en trois jours, entre trois personnes fortement typ  es, depuis leur appartenance communautaire (un Fran  ais, un Arabe, une juive) jusqu'   leur moyen de locomotion (le camion, le v  lo, le scooter). Tout l'art de Téchin   consiste    introduire du trouble, du boug  , de l'espace entre ces p  les, sans perdre la force qu'ils lui offrent. Serge, qui transporte du tissu au Maroc et en rapporte des v  tements, se laisse d  vier du droit chemin par la tentation du trafic de drogue, et se retrouve manipul   par des mafeux melleux et dangereux. Sarah, qui vit mal sa liaison

intermittente et   ruptive avec Serge, veut rompre. Apr  s la mort de sa m  re, propri  taire du petit h  tel o   descend Serge    Tanger, sa belle-soeur vient la chercher pour l'emmener au Canada. Employ   de l'h  tel, Sa  d consacre toute son   nergie    son r  ve : utiliser le camion de Serge pour   migrer clandestinement en Europe.

FLUIDIT   D  RANGEANTE

Cela, c'est le point de d  part d'un sc  nario plein de rebondissements, de trahisons, de rencontres. Ce n'est pas le film. Autant que par ce qu'il raconte, le film existe par la rougeur du camion rouge de Serge (rouge comme un jouet, comme un p  ch  , comme un objet votif). Il existe par la ner-



Serge (St  phane Rideau), ci-dessus, Sarah (Lubna Azabal) et Sa  d (Mohamad Hamaidi),    gauche, au c  ur d'une jungle de sensations, d'  motions, d'harmoniques aux innombrables tonalit  s.

vosit   de Sa  d, qui p  dale m  me    l'arr  t, et habite la ville d'une fluidit   sensuelle et d  rangeante. Il existe par la tension de Sarah, tout ce qui vibre en elle de peur, de d  sir, de faim d'avenir et d'attachement    l'enfance encore proche – et que la toute jeune Lubna Azabal distille avec un talent impressionnant. Il est dans la lourdeur du corps de St  phane Rideau (Serge), sa mani  re de se la jouer h  ros d'aventures exotiques et d'h  siter, son sentimentalisme barbouill   de violence. Le film est dans la mani  re subtile dont ce trio fait appara  tre    l'image les espaces, les comportements –   tonnantes s  quences sur le port international, avec la fouille des camions et les tentatives de passage clandestin des

« br  l  s », candidats   ternels    l'  migration.

Le film existe, il na  t et se d  veloppe, de ces intervalles que m  nage le r  cit, o   apparaissent les sensations les plus incongrues, les images les plus improbables, et qui font la saveur complexe de l'ensemble. Voici Ga  l Morel, doublement surgi du pass   d'Andr   Téchin  , puisqu'il   tait le partenaire de St  phane Rideau dans *Les Roseaux sauvages*, et y jouait le r  le du cin  aste adolescent. Voici un instant de peur glac  e, incompr  hensible, quand Serge attend son camion o   les gangsters auxquels il s'est acoquin   doivent cacher du hachisch, et voici un moment de connivence chaleureuse et impr  vue, entre la bourgeoise juive venue du Canada hant  e par la mort de son enfant et la femme arabe enceinte. Voici une parabole biblique qui se transforme en frousse de gamins devant un serpent... Comme souvent lorsque le cin  ma est l  , vient le moment o   tout peut arriver, tout fait   cho, miroir, assonance ou contrepoint.

Il faut pour cela une grande g  n  rosit   dans la mani  re de filmer, et un sens aigu de la pr  sence physique des corps. Cette ultrasensibilit   est le v  ritable carburant du film, elle court dans ses veines et le colore. Force ou faiblesse, vitesse ou langueur, variation entre les langues, tonicit   du corps de l'enfant s'exer  ant aux agr  s devant un cimeti  re, all  es peupl  es d'inattendus acrobates qui sont comme le signe de cette tension, de cette souplesse, de ce risque – pour eux et pour les autres – qui r  dent dans ces rues et ces existences. La singularit   de *Loin* tient encore    l'outil utilis   par Andr   Téchin   : la vid  o num  rique. Celle-ci, outre ses –   ventuels – avantages financiers, rec  le bien des possibilit  s esth  tiques. Mais elle est, a priori, aux antipodes du cin  ma tel que la pratique Andr   Téchin   : l'auteur de *Rendez-vous* et des *Voileurs* tend    charger ses plans de romanesque, d'intensit   visuelle ; la profondeur, la pr  cision et les nuances du 35 mm semblaient lui   tre indispensables, et il en usait souverainement.

Souvent, dans *Loin*, il semble que cette image-l  , cette mati  re-l  , lui manque. Souvent on le sent cherchant    forcer une intensit   que son outil lui refuse. Et pourtant, paradoxalement, m  me ce hiatus entre le style du cin  aste et les instruments dont il dispose contribue    ouvrir encore davantage le film,    y instaurer un d  calage suppl  mentaire, dont il tire b  n  fice. M  me cette absence contribue    la triple offrande sur quoi se termine *Loin*. *Loin*, effectivement du n  ud serr   de conflits et tensions o   il prenait naissance : trois destins ouverts, trois avensirs    vivre.

Jean-Michel Frodon

« Nous   tions presque clandestins dans les rues de Tanger »

DANS UNE S  RIE d'entretiens avec le cin  aste recueillis par Jean-Michel Frodon et rassembl  s sous le titre *My breakfasts with Andr  * (*Le Monde du 10 avril 2000*), notre journal rendait compte de la gestation d'un film alors nomm   *Terminus* des anges dont le tournage venait de commencer    Tanger. Andr   Téchin     voque aujourd'hui,    Paris, le tournage et la post-production d'un film en tous points singulier.

« J'ai commenc      tourner    Alg  siras. Le film commence l   et je m'  tais fix  e une seule exigence, celle de la chronologie. J'avais r  uni des acteurs qui   taient pour la plupart inexp  riment  s et je ne voulais pas les soumettre    la gymnastique qui consiste    leur faire tourner une sc  ne puis    les faire revenir pour tourner la sc  ne pr  c  dente. Pour base, j'avais un sc  nario dont je savais qu'il comportait beaucoup de lacunes – j'ai   crit des sc  nes au fil du tournage. Je n'avais pas de d  coupage plan par plan. Je proc  de d'habitude au d  coupage de mes sc  nes en

fonction du jeu des acteurs. J'ai tourn   mes derniers films en plans s  quences avec deux cam  ras, et je me d  brouillais au montage.

» Dans ce film, les plans   taient plus construits. Nous   tions une petite   quipe, une dizaine de personnes.

« La cam  ra Beta num  rique n'a pas vraiment modifi   la direction d'acteurs »

Nous   tions presque clandestins, dans les rues de Tanger, dans le port – nous n'aurions jamais pu tourner ce film    Tanger avec une   quipe classique. Parce que nous   tions peu nombreux, nous avons pu tourner dans des lieux tr  s inconfortables, o   ne serait pas all  e une   quipe plus lourde. Mais je voulais   viter l'instabilit   de la cam  ra que l'on

associe    la vid  o num  rique. Nous n'avions pas les moyens de poser des rails, mais lorsque l'op  rateur se d  pla  ait en portant la cam  ra, on faisait en sorte que le plan ressemble    un vrai travelling. Souvent, j'ai film   en plans fixes, et pour les panoramiques nous posions la cam  ra sur pied.

» Le tournage a dur   deux fois six semaines, avec une interruption parce que le com  dien qui joue Sa  d a eu un accident. Puisque nous tournions dans l'ordre chronologique, les acteurs   taient l   en permanence, il s'est cr  e une communaut   qui a fait na  tre beaucoup de plaisir sur ce tournage. La cam  ra Beta num  rique n'a pas vraiment modifi   la direction d'acteurs. Si les cam  ras DV sont plus discr  tes – et je ne suis pas s  r que ce soit une bonne chose que l'acteur oublie compl  tement la pr  sence de la cam  ra – la Beta est un appareil lourd, qui n'est pas de ce point de vue tr  s diff  rent d'une cam  ra classique.

» A la fin du tournage je me suis

retrouv   avec un mat  riaux plus abondant que pour d'autres films. J'ai voulu que le film dure au moins deux heures, j'ai quand m  me d   sacrifier certaines sc  nes, dont l'une, une discussion entre Sa  d et Sarah, sur l'alcool et les femmes, que j'ai trouv  e trop explicative. Mais, sc  ne par sc  ne, je n'avais pas plus tourn   que d'habitude, puisque le film   tait plus d  coup   que d'autres, avec des variations de taille, des plans rapproch  s et des plans plus larges, tout en sachant le risque que je prenais    cause de la perte de d  finition qu'entra  ne la vid  o sur les plans larges.

» A la post-production, j'ai d   faire un travail tr  s long, tr  s   prouvant sur les couleurs, avec le chef-op  rateur et l'  talonneur des laboratoires Eclair. Nous avions fini le mixage du son en janvier et nous n'avons pas eu de copie pr  sentable avant juin. Nous proc  dions par t  tonnements. Lorsque Serge attend son camion, il se tourne vers un paysage avec des antennes. Nous avons pass     norm  ment de temps sur ce plan pour fina-

lement lui donner un aspect tr  s   trange, comme s'il s'agissait d'une hallucination. Pour la derni  re s  quence dans le port, nous avons trouv   des couleurs comme je crois qu'on n'en a jamais vu au cin  ma. Je suis ravi quand les gens me disent qu'ils ne se sont pas aper  us que le film avait   t   tourn   en vid  o. Plus on oublie ces questions de support et de format et mieux c'est.

» Je n'ai pas encore fini de tirer les leçons de cette exp  rience. Je suis tr  s tent   par une nouvelle aventure en vid  o, mais j'ai l'habitude de faire mon nouveau film contre le pr  c  dent. Je travaille sur un sc  nario, il sera produit par Alain Sarde et interpr  t   par des acteurs connus. Ce sera un road movie pour trois personnages.

Propos recueillis par Thomas Sotinel

★ *My breakfasts with Andr  * est disponible sur www.lemonde.fr/cinema

Jia Zhang-ke, au présent radical

JIA ZHANG-KE est né en 1970 à Fenyang, petite ville de la province du Shanxi. La date et le lieu ont de l'importance. Celui qui est aujourd'hui, à juste titre, le plus considéré

PORTRAIT

Visuellement riches et affirmés, ses films se détachent de ceux de la Cinquième Génération

des jeunes réalisateurs chinois, avait cinq ans quand la révolution culturelle s'est achevée. Physiquement, il ressemble au personnage au visage arrondi, « héros » de *Platform*, mais il était plus jeune au moment auquel se passe le film : durant l'ère des réformes (1979-1989). Sa formation a été déterminée par l'atmosphère intellectuelle particulière de l'époque de Deng Xiaoping, marquée par une curiosité boulimique à l'égard des théories occidentales, contrepoint philosophique à l'ouverture économique alors mise en œuvre – un résumé des effets dans le monde du cinéma de cette effervescence se trouve dans *Le Cinéma chinois*, de Régis Bergeron (Institut de l'image), et une description détaillée dans *Chinese Modernism in the Era of Reforms*, de Xudong Zhang (Duke University Press).

Originaire d'une ville de province à l'écart des grands centres d'activité artistique, il a développé un sens

de la débrouille personnelle considérable, à la différence de ses prédécesseurs de la Cinquième Génération, qui ont ressuscité le cinéma chinois au milieu des années 1980, tous issus de l'intelligentsia des métropoles. Ce point de départ marginal l'a mené à construire ses propres réseaux, avec une efficacité remarquable dans un environnement aussi contrôlé. Ce talent d'organisateur s'est traduit par la création, en 1995, au sein de l'Institut du cinéma où il en étudie la théorie, du premier groupe de production indépendante en Chine populaire, le Youth Experimental Film Group. Il s'est aussi lié avec le chef opérateur hongkongais Yu Lik-wai, directeur de la photo et coproducteur de ses longs métrages (et lui-même auteur de l'excellent *Love Will Tear Us Apart* en 2000).

GRAPHISME NATUREL

Mais il se trouve que sa province natale fut aussi le cadre géographique et esthétique de la plupart des films fondateurs de la Cinquième Génération (*Un et huit*, de Zhang Jun-zhao, *La Terre jaune* et *La Vie sur un fil* de Chen Kaige, *Le Sorgho rouge* de Zhang Yimou) : ses infinies collines de loess offraient un décor épuré, dont le graphisme naturel renvoyait à une Chine immémoriale, voire à un monde abstrait. Au même endroit, Jia montre, lui, des petites villes minables, perpétuellement en chantier, en proie au froid et au sous-développement. Ses pay-

sages, traités de manière beaucoup plus réaliste, contredisent le traitement esthétisant (d'ailleurs magnifique) appliqué par ses aînés venus des grands centres urbains. Jia Zhang-ke, qui étudia d'abord les arts plastiques à Taiyuan, possède un univers visuel extrêmement riche et affirmé, mais très différent des splendeurs colorées, « expressionnistes » des films de la Cinquième Génération.

Dès son premier long métrage, *Xiao-wu, artisan pickpocket*, salué en 1997 comme le chef-d'œuvre du jeune cinéma contemporain en provenance de Chine continentale, il a affirmé un style marqué par les puissances de l'enregistrement, le sens de la durée et de la distance, que l'on peut rapprocher par certains aspects de John Cassavetes, de Maurice Pialat et de Hou Hsiao-hsien. Avant de pouvoir réaliser son premier long métrage en 16 mm, puis *Platform* en 35 mm, il avait tourné des courts en vidéo. Il s'intéresse désormais à la vidéo numérique, qui ouvre des possibilités inédites en marge du système des studios chinois.

On en a découvert le premier effet à Cannes, où a été présentée sa contribution au programme Le Cinéma dans tous ses états, regards de cinéastes sur la mondialisation : *La Condition canine*, brève et cruelle métaphore.

J.-M. F.



Après un long métrage en 16 mm (« Xiao-wu, artisan pickpocket »), puis « Platform » en 35 mm, le jeune réalisateur chinois Jia Zhang-ke s'intéresse désormais à la vidéo numérique.

Une longue marche vers l'absurde

Platform. L'épopée dérisoire de travailleurs de la culture, filmée avec amour par un ironiste délicat

Film chinois de Jia Zhang-ke. Avec Wang Hong-wei, Zhao Tao, Liang Jing-dong. (2 h 35.)

Comment imiter un train quand on n'en a jamais entendu ? En 1979, la ville de Fenyang est si isolée que la troupe culturelle locale doit se contenter de ses expériences cinématographiques pour bruyamment convenablement le *Train à destination de Shaoshan*, classique de l'agit-prop maoïste, Shaoshan ayant vu naître le guide de la révolution. Après la représentation, donnée devant une salle pleine de paysans aux regards curieux et aux réactions réservées, la troupe – de très jeunes gens cornaqués par un intellectuel un peu plus âgé – se livre à une séance d'autocritique dans le bus qui les ramène chez eux.

Cette première séquence de *Platform* saisit fortement l'attention. Filmant ses sujets de loin (les comédiens sont vus du fond de la salle, les paysans forment une foule compacte), saisissant des bribes de conversation (une impression de fragmentation qu'accroît forcément le sous-titrage), Jia Zhang-ke reste pourtant tout à fait intelligible. Pas besoin d'être sinologue pour discerner, dès ces premiers plans, l'immense tristesse des paysages, de l'architecture et l'énergie à la fois dérisoire et inépuisable des êtres qui y vivent.

La seconde séquence témoigne d'ailleurs de cette vitalité, qui traite du délicat problème des pantalons à pattes d'éléphant et de leur rapport à l'orthodoxie prolétarienne. Jia Zhang-ke est un doux ironiste, qui met délicatement en lumière les petites absurdités et laisse loin à l'arrière-plan les grandes absurdités qui ont secoué et dévasté la Chine. De temps en temps, leur existence est rappelée, incidemment. Un haut-parleur annonce la réhabilitation de Liu Shao-qi, ou plus tard égrène les noms de citoyens recherchés par la police – on devine que la place Tiananmen vient d'être nettoyée. Mais l'histoire pour la troupe culturelle de Fenyang procède d'autres préoccupations.

CHANSONS POPULAIRES

Ainsi l'ouverture entraîne l'introduction du flamenco (lourdement sinisé) à son répertoire, rendue possible par le retour des coiffeurs pour dames et des permanentes (car comment danser le flamenco avec des tresses de chaque côté du visage ?). L'arrivée de la « musique légère » permet à Jia Zhang-ke de rythmer son film par des chansons populaires dont la plus marquante évoque la grande tristesse des quais de gare. Ce qui vaut à ce film chinois d'hériter du titre anglais de cette chanson en mandarin : *Platform*, « le quai ».

Bientôt le cadre politique, intellectuel chassé vers les campagnes par la révolution culturelle, retournera à la ville, et la troupe devra affronter



Le destin ordinaire de Cui Min-liang (Wang Hong-wei), un jeune homme un peu artiste, amoureux malheureux et ami fidèle.

l'épreuve de la privatisation, et le marché.

Ces mutations sont traitées en longues séquences, que l'on pourrait énumérer par thèmes politico-historiques : toute la période de la privatisation tourne autour d'un concert donné dans une mine de charbon elle aussi convertie à la logique du profit. Pendant que les artistes installent leur spectacle, les mineurs signent un engagement dans lequel ils incitent leur famille à accepter une indemnité dérisoire en cas d'accident fatal. Plus loin, dans le film, deux membres de la troupe manquent d'aller en prison pour avoir été surpris au lit sans certificat de mariage. Il suffit d'un policier demandant une boîte de boisson sucrée à un vendeur à la sauvette pour suggérer la corruption, de la reddition rapi-

de des deux contrevenants pour indiquer la permanence de la pression policière.

MATIÈRE UNIVERSELLE

En résumé ainsi *Platform* on en fait une espèce de fiction documentaire d'une intelligence remarquable, source inépuisable d'informations. Mais Jia Zhang-ke n'accomplit ce travail qu'incidemment. *Platform* est fait d'une matière plus universelle, le temps qui passe et son effet sur les humains. Au centre du film il y a Cui Min-liang (Wang Hong-wei), un petit homme à lunettes, celui qui fait reprendre ses pantalons pour en élargir le bas, qui porte des cheveux longs et se tient les épaules voûtées, « comme un voyou de Canton ». Les deux heures et demie que dure le film disent l'accomplissement du des-

tin ordinaire, d'un jeune homme un peu artiste (mais pas très doué), amoureux malheureux, ami fidèle.

Jia Zhang-ke organise finement les jeux d'échos et de miroirs entre les déconvenues collectives et les échecs sentimentaux. En filmant la romance avortée entre Cui Min-liang et Ruijuan, fille de policier mais membre de la troupe, Jia Zhang-ke ose des coups de mise en scène d'une élégance qui serait renversante si elle n'était aussi discrète, comme ce dialogue sur les remparts de Fenyang au long duquel les protagonistes disparaissent à tour de rôle derrière les pierres. Au fur et à mesure que Cui Min-liang et ses amis avancent en âge, tout se défait autour d'eux.

Le cadre politique paternaliste (au point d'aider le couple illégitime à mettre fin à une grossesse non désirée) laisse la place à un manager âpre au gain, les familles si stables naguère se défont. Les paysages même commencent à changer. Fenyang, qui apparaît d'abord comme une bourgade quasi féodale derrière ses remparts, devient un chantier permanent. Et lorsque la troupe se lance sur les routes, les paysages de désert et de campagne aride font apparaître encore plus dérisoires les trajectoires des individus.

Aux deux tiers du film, les jeunes gens, perdus au fond d'une vallée, entendent enfin le bruit d'un vrai train. Qui passe pour leur plus grand émerveillement, et les laisse figés au bord de la voie, là où serait le quai, s'il y avait une gare.

T. S.

Jia Zhang-ke, réalisateur

« Nous avons trouvé une harmonie entre la vie et l'art »

« Votre film, *Platform*, sort en France le 29 août, quelle est l'origine de ce projet ?

– J'ai écrit une première version dès 1995, alors que j'étais encore à l'école de cinéma. Dans les milieux intellectuels, mes amis et moi-même avions gardé une grande nostalgie des années 1980. Ma sœur faisait partie d'une troupe culturelle semblable à celle que je montre dans le film. La première fois que je l'ai vue sur scène, elle interprétait *Le Train vers Shaoshan*, comme dans la première séquence du film. Je suis né en 1970, j'ai dix ans de moins que les personnages de mon film, mais j'ai aussi joué des danses occidentales disco dans la province de Shanxi. Le scénario est un mélange des expériences de ma sœur et des miennes.

– Dans quelles conditions avez-vous tourné ?

– En 1998, *Xiao-wu, artisan pickpocket*, mon premier film, a été interdit en Chine. J'avais soumis le scénario de *Platform* à la censure, mais je

n'avais pas eu de réponse, même pas de remarques. J'étais prêt à faire des modifications. A cause de l'interdiction de *Xiao-wu*, j'étais en plus interdit de tournage.

– Malgré cette interdiction, vous avez tourné pendant un an, dans trois provinces...

– Ce sont des provinces éloignées de Pékin. Je suis né à Fenyang où se déroule une grande partie du film, j'y connais tout le monde, une grande partie des acteurs sont des amis d'enfance. J'ai pu tourner sans autorisations, on s'arrangeait.

– L'équipe du film ressemblait-elle à la troupe que l'on voit à l'écran ?

– Plutôt. Chaque matin, chaque soir, lorsque nous faisons le trajet entre le lieu de tournage et l'endroit où nous logions, nous écoutions tous ensemble les tubes des années 1980. Ensuite pour les séquences en Mongolie-Intérieure, nous étions aussi en tournée, comme la troupe. Pour nous le résultat final n'était

pas la seule chose importante, la période de tournage devait être réussie, elle aussi. Nous avons trouvé une harmonie entre la vie et l'art. Et la dernière nuit, nous avons bu et nous avons pleuré.

– De quels moyens disposiez-vous ?

– Je n'ai même pas cherché à obtenir de l'argent de producteurs chinois. Le film a été financé avec des capitaux européens et japonais. Initialement j'avais prévu des séquences qui faisaient appel à plus de figurants. Une manifestation en faveur de la politique de l'enfant unique, une scène où l'on voit la foule replanter des arbres, parce que la dimension collective de la vie en Chine est si forte...

– Et pourtant, vous maintenez la dimension tragique de l'histoire récente de la Chine très loin à l'arrière-plan...

– Oui. C'est une manière chinoise, très intériorisée. Et puis, si l'on prend l'exemple de l'intellectuel qui

La relève de la distribution indépendante : Ad vitam

La jeune société, avec déjà dix films dans son catalogue (dont « Platform »), ambitionne d'atteindre une moyenne de huit sorties par an

LORSQU'UNE société de distribution indépendante, inconnue, promeut à intervalles réguliers – dans un contexte largement défavorable à ce secteur de l'industrie cinématographique – des films plus passionnants que les autres, un puissant intérêt, mêlé à une non moindre curiosité, se met à vous démanier. C'est très exactement ce qui arrive avec la société Ad vitam, créée en 1999, qui peut d'ores et déjà se prévaloir, avec seulement dix films dans son catalogue, d'une exigence et d'une réputation plus qu'honorables.

Outre le très beau *Platform* de Jia Zhang-ke, nommons, entre autres, *So Close to Paradise* de Wang Xiaoshuai (Hongkong), *The Shade of Raphael* Nadjari (USA/France), *Presque rien* et *La Traversée* de Sébastien Lifschitz (France) ou encore *Pau et son frère* de Marc Recha (Espagne). A venir : *L'Autre Monde* de Merzak Allouache et *La Cienaga* de Lucrecia Martel, premier long métrage d'une jeune réalisatrice argentine.

Mais qui donc se cache derrière Ad vitam ? Fort peu de monde, mais une équipe motivée, enthousiaste et intelligente, d'une moyenne d'âge qui ne dépasse pas la trentaine. Un miracle ? Pas tout à fait. Deux des principaux artisans de cette réussite viennent en effet, par filiation, du

monde du cinéma. A commencer par Alexandra Henochsberg, fondatrice d'Ad vitam, qui est la fille de Jean Henochsberg, lui-même distributeur (Ciné-Classique) et exploitant indépendant (Saint-Germain-des-Prés, Racine Odéon, les Trois Luxembourgs, La Pagode). Après avoir sucé le lait cinématographique chez Frank Capra, puis s'être formée durant dix ans dans la société paternelle dévolue au cinéma de répertoire, Alexandra Henochsberg a pris son envol pour promouvoir des cinéastes de sa génération, et se donner les moyens de les soutenir : « Nous sortons peu de films chez Ad vitam, mais nous avons pour principale exigence de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

ARGUMENT DE POIDS

A cette fin, cette jeune femme décidée à su créer les conditions de viabilité de son entreprise, en réduisant ses frais de structure (trois personnes à plein temps), s'assurant du soutien des salles de son père, s'associant avec François Yon, dont les compétences de vendeur à l'international lui offrent un argument de poids lors de ses négociations avec les producteurs, intégrant enfin dans sa société Gregory Gageos, qui partage ses goûts et ses exigences, tout en étant par ailleurs le fils de Jacques Gageos, récemment décédé, à qui l'on doit la création de la Femis. Voici donc, et c'est un signe réjouissant, une jeune société qui hérite, en chair et en esprit, de l'essence même de l'exception cinématographique française : l'alliance de la cinéphilie et de la puissance publique.

On en déduirait à tort que ces jeunes gens, nés avec une cuillère cinématographique dans la bouche, ont une voie royale devant eux. La crise de la distribution indépendante, la mise à mal du modèle imposé par les pouvoirs publics, et la difficulté des films défendus par Ad vitam, qui n'intéressent ni la télévision ni le secteur vidéo, contribuent à la fragilité d'une telle entreprise. Il n'empêche. Avec une moyenne de dix (*The Shade*) à soixante-dix mille (*Presque rien*) entrées en salles, et l'apport vital versé contractuellement par Canal+ aux distributeurs, Ad vitam se maintient et ambitionne d'atteindre une moyenne de huit sorties par an. De l'existence d'une telle structure – et elles sont hélas de plus en plus rares – dépend ni plus ni moins l'avenir d'une certaine idée, exigeante et universelle, du cinéma.

Propos recueillis par Thomas Sotinel

Jacques Mandelbaum

HORS CHAMP

■ **Le Retour de la momie s'est fait souffler la première place au box-office planétaire** par la production Disney. C'est le public chinois qui a fait un triomphe à la reconstitution de l'attaque d'une base américaine par l'aviation japonaise. Avec 3,9 millions de dollars pour sa première semaine d'exploitation en République populaire, le film vient de battre le record jusqu'ici détenu par *Titanic*. Au total, *Pearl Harbor* approche les 420 millions de dollars de recettes dans le monde entier, selon les chiffres de l'hebdomadaire professionnel *Variety*.

■ **James Bond va revenir à ses premières amours** en reprenant le volant d'une Aston Martin dès le prochain épisode d'une série devenue plus remarquable pour ses *product placements* que ses cascades. Dans ses trois derniers films, l'agent britannique, aujourd'hui incarné par Pierce Brosnan, conduisait une BMW. 007 avait commencé à conduire une Aston Martin dans *Goldfinger* en 1964. La firme américaine Ford a racheté le constructeur britannique de voitures de sport.

■ **Le cinéma allemand pourrait dépasser 20 % du marché en RFA** pour la première fois depuis dix ans grâce au succès de la comédie *Der Schuh des Manitu*, de Michael Herbig. Cette parodie des westerns tournés en Allemagne dans les années 1960 a attiré plus de cinq millions de spectateurs.

« Baise-moi » ressort en salles

Le film de Virginie Despentes est assorti d'une interdiction aux moins de dix-huit ans

LE DÉCRET du 12 juin 2001 qui modifie la classification des œuvres cinématographiques est le dernier épisode de l'affaire *Baise-moi*. Le film réalisé par Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi ressort le 29 août dans une quarantaine de salles après de longues péripéties. Le 30 juin 2000, le Conseil d'Etat annulait, suite à une requête de l'association Promouvoir, le visa d'exploitation de *Baise-moi*, sorti deux jours plus tôt et interdit aux mineurs de moins de 16 ans.

Dans la foulée, le cabinet de la ministre de la culture Catherine Tasca demandait de faire procéder au retrait immédiat des copies du film. Une mesure que plusieurs exploitants, dont Marin Karmitz, décidaient de ne pas suivre. Dans *Le Monde* du 5 juillet 2000, Catherine Tasca déclarait : « Je pense que [Philippe Godeau, producteur du film] devrait redemander un visa d'exploitation, condition nécessaire à une carrière en salles. Ce visa devra respecter la décision du Conseil d'Etat. Le classement X n'empêchera pas sa distribution dans toutes les salles qui le souhaitent mais il sera frappé par des taxes prévues par les textes. » Depuis 1996, il n'y a plus eu de visa assorti d'un X, c'est-à-dire au moment où la production porno-

graphique a quitté les salles pour se concentrer exclusivement sur la vidéo. *Baise-moi* appelait naturellement le retour de la vieille interdiction aux moins de 18 ans. Catherine Tasca s'attelle à cette mesure dès le 5 juillet 2000. Elle mettra plus d'un an pour être adoptée. Ce délai a pénalisé l'exploitation commerciale de *Baise-moi* selon Philippe Godeau, son producteur.

IMAGES PROBLÉMATIQUES

Il existe désormais trois interdictions au-delà de 16 ans : l'interdiction totale, qui n'a plus été appliquée depuis 1979 ; le X ; et l'interdiction aux moins de 18 ans. Tout le problème est de savoir comment la Commission de classification fera la différence entre un film interdit aux moins de 16 ans et un autre interdit aux moins de 18 ans. « Il faut se placer dans la genèse de cette nouvelle mesure, estime Francis Delon, président de la Commission de classification des œuvres cinématographiques. Si la mesure a été prise c'est qu'elle répondait à une difficulté créée par *Baise-moi*. On est dans une zone grise face à des films qui ne sont pas pornographiques mais présentent des images problématiques. Il y a à peu près 30 films interdits aux moins de 16 ans par an en France, et il est

possible qu'une partie d'entre eux héritent plus facilement à l'avenir d'une interdiction aux moins de 18 ans. Il y avait eu un débat il y a deux ans sur des films réalisés par Bruce LaBruce qui seraient sans doute interdits aujourd'hui aux moins de 18 ans. Il n'y a rien dans la loi, ni dans le décret, qui fixe des critères de classification précis. Disons que ce sont des scènes d'une extrême violence ajoutées à des scènes d'une sexualité non simulée qui provoqueraient l'interdiction aux moins de 18 ans. »

Le rétablissement de l'interdiction aux moins de 18 ans ne soulève guère d'objections. Jean-Max Causse, le directeur des studios Action, qui distribue *Baise-moi* à Paris, la trouve « relativement logique, il fallait trouver un intermédiaire entre le X et le moins de 16 ans ». Philippe Godeau pointe seulement une différence de traitement entre les films anglo-saxons et les films français. « Boys don't cry, que j'adore, n'a hérité d'aucune interdiction, s'il avait été français il aurait été interdit aux moins de 12 ans. Je crois que c'est inconscient de la part de la commission, mais ces décisions ont des conséquences économiques sur un film. »

S. B.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 La Planète de singes	1	1 380 607	742	-	1 380 607
2 Final Fantasy	2	197 751	537	▽ - 69 %	972 484
3 Jurassic Park III	3	185 425	663	▽ - 50 %	1 562 196
4 Comme chiens et chats	2	127 418	534	▽ - 48 %	432 300
5 Shrek	8	87 316	489	▽ - 39 %	3 312 354
6 La répétition	1	83 215	187	-	83 215
7 Scary Movie II	5	80 012	405	▽ - 40 %	1 917 952
8 The Score	3	79 162	341	▽ - 50 %	546 724
9 La baiser mortel du dragon	4	66 321	385	▽ - 41 %	976 466
10 Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain	18	61 917	380	▽ - 36 %	7 335 784

* Période du mercredi 22 Août au dimanche 26 Août inclus

La Planète des singes écrase tout sur son passage. Le film de Tim Burton réalise 55 % des entrées sur les vingt premiers films. Plus que son succès, c'est l'importante combinaison de 742 salles mises à sa disposition qui frappe les esprits, avec une moyenne impressionnante de 1861 spectateurs par écran. Il y a peu, une combinaison de 500 écrans apparaissait comme considérable. Elle est presque aujourd'hui quantité négligeable. L'exploitation française ressemble de plus en plus à sa consœur américaine, avec une exposition maximale en première semaine et une chute rapide de la fréquentation dès la semaine suivante. *Final Fantasy* avec une chute de 69 % de ses entrées et *Jurassic Park III* avec une perte de 50 % s'inscrivent dans cette logique, confirmée par une moyenne désastreuse de 368 spectateurs par écran pour le film d'animation américano-japonais, et de 280 entrées pour la production Spielberg. Le cinéma français reste fidèle à ses mauvaises habitudes de l'été qu'il déserte consciencieusement. Seuls deux films réussissent à se frayer une place dans le classement. La répétition réussit un bon démarrage sur un créneau art et essai, Amélie Poulain continue à recevoir la visite d'admirateurs encore fidèles après plus de quatre mois d'exploitation.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

Théâtre sans animaux

Sous ce titre, Jean-Michel Ribe a rassemblé des textes courts « *fablés, portraits, gribouillis* ». Ces « *pièces facétieuses* » se veulent une « *contribution à l'art du sursaut* ». L'auteur-metteur en scène-réalisateur a fait appel à des comédiens, eux aussi familiers des planches et du grand écran : Lionel Abelanski (nominé meilleur espoir aux Césars 1999), Annie Grégorio, Sarah Haxaire (Molière 1999 de la « *révélation féminine* »), Philippe Magnan, (nominé pour le Molière 2001 du meilleur comédien dans un second rôle), et enfin, Christian Pereira, auteur et interprète de nombreux *one man shows*.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris-8^e. M^o Villiers. 21 heures, du mardi au vendredi, Jusqu'au 30 décembre. 18 heures

GUIDE

CINÉMA - REPRISES

L'Air de Paris, de Marcel Carné (France-Italie, 1954).
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. M^o Trocadéro. 21 heures, le 29. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.
Tommy, comédie musicale de Ken Russell (Grande-Bretagne, 1975).
Cinémathèque française, Salle Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^o Bonne-Nouvelle. 21 h 30, le 29. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Herbe rouge

d'après Boris Vian, mise en scène de Dominique Nimsgern, avec Romain Chardon, Adina Cartianu, Céline Varin, Maxence Georgeaud, Patricia Barberan, Arnaud Delamotte, Maguathé Diop et France Poulignat.
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18^e. M^o Château-Rouge. 21 heures, les 29, 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10. Tél. : 01-42-52-09-14. De 50 F à 90 F.
Ensemble Atalante
Œuvres de Couperin, Telemann, Locatelli, Bach, Rameau.
Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. M^o Pont-Marie. 19 heures, les 29, 30 et 31 août et le 1^{er} septembre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 50 F à 80 F.
Guillaume Barli (violon), François Lambert (piano)
Œuvres de Bartok, Brahms.
Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3^e. M^o Saint-Sébastien-Froissard. 20 h 30, le 29. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F (Location Fnac, France Billet).

J. M.

et 21 heures, le samedi. Tél. : 01-45-22-08-40. De 140 F à 220 F.

VIENNE

Chœur les Éléments

Le jeune chef toulousain Joël Suhubiette, qui a succédé à Jean-Pierre Ouvrard à la direction de l'ensemble Jacques Moderne de Tours, spécialisé dans la musique de la Renaissance, se fait entendre de plus en plus à l'opéra, notamment dans les productions tournantes du Festival de Saint-Céré. Cependant, son activité première est celle qui l'attache au chœur toulousain les Éléments, qu'il a créé il y a de nombreuses années, et avec lequel il continue de servir un vaste répertoire, caractérisé par des raretés et des créations, comme celles, ce soir, de Patrick Burgan qu'il a souvent interprétées.
Poitiers (Vienne). Eglise Sainte-Radegonde. 21 heures, le 30. Tél. : 05-49-47-13-61. 100 F.

EDEN. Film israélien d'Amos Gitai. Avec Samantha Morton, Danny Huston, Thomas Jane, Daphna Kastner, Arthur Miller. (1 h 30.)

Après *Yom Yom* (1998), *Kadosh* (1999) et *Kippour* (2000) - ce dernier film étant le sommet d'une œuvre inégale mais en quête incessante d'expérimentation - le cinéaste israélien Amos Gitai poursuit une phase particulièrement prolifique de sa carrière. Avec *Eden*, il semble renouer avec la veine épurée de ses débuts, celle de *Berlin Jérusalem* (1989) et de *Golem, l'esprit de l'exil* (1991).

Librement adaptée d'une nouvelle d'Arthur Miller (parue en français sous le titre *Une fille quelconque*, Grasset et Fasquelle, 1995), l'action de ce film se situe en Palestine, entre 1940 et 1946. Il met en scène cinq personnages récemment installés en Palestine, qui symbolisent assez clairement quelques-uns des courants idéologiques et politiques qui furent à l'œuvre dans le sionisme. Dov, l'architecte communiste d'origine américaine, et sa femme, Samantha, sont des bâtisseurs : ils incarnent l'utopie, à la fois nationale et sociale, du retour à la terre et de la normalisation du peuple juif. Kalman, le frère de Samantha, qui les rejoint, est un pur capitaliste qui entend s'enrichir en achetant à bas prix des terres aux propriétaires arabes.

Kalkofsky, le libraire d'origine allemande, rêve quant à lui d'une cohabitation pacifique entre Juifs et Arabes telle que pouvait la préconiser à l'époque le mouvement



Samantha (Samantha Morton) et son mari incarnent l'utopie du retour à la terre et de la normalisation du peuple juif.

Brith Shalom (l'alliance de la paix), tandis que sa compagne, Silvia, choisit la voie du pragmatisme historique, et s'engage dans l'Armée clandestine juive pour conquérir par les armes l'édification d'un Etat juif.

Conjugué à une mise en scène délibérément distanciée, qui réduit le monde à une sorte de décor abstrait parcouru par de lents travellings, ce type de personnages suscite à la longue un certain ennui et ôte bientôt tout espoir de les voir transformés par le film, comme expérience charnelle du monde. Par sa

manière de les inscrire d'embellée dans ce décor comme des êtres essentiellement déplaçés, incapables de prendre la juste mesure du monde environnant ou de donner corps à la part de rêve que comporte leur projet, Gitai nous livre avant toute chose sa philosophie, raisonnablement fataliste, de l'Histoire. Evoquée à travers un prisme intimiste et métaphorique, l'épopée sioniste à l'aube de la naissance de l'Etat d'Israël fait ici l'objet d'un regard engagé, qui nuance et complexifie l'histoire officielle des Israéliens comme celle des Palestiniens. C'est évidem-

ment ici que le film reconquiert un intérêt, si on le reporte à la terrible impasse dans laquelle sont actuellement engagés les protagonistes de ce conflit cinquantenaire. Car tous les personnages, au moment où la Shoah contribue à accélérer l'avènement de l'Etat en même temps que le dénouement du film, finissent bel et bien comme ils ont commencé : désespérément floués par l'Histoire.

JEU DE PISTE CINÉPHILIQUE

Depuis l'infidélité réciproque qui condamne à la séparation le couple formé par Dov et Samantha, jusqu'à l'échec de Kalman à s'installer dans le pays, *Eden* aura au final vérifié les craintes émises au début du film par le père de ce dernier, vieux Juif de la diaspora, rivé à sa maison du Connecticut et incapable d'acquiescer sans réserve à l'enthousiasme édénique de ses enfants.

Que ce personnage soit de surcroît interprété par Arthur Miller en personne, qu'il soit confronté dans le film à l'acteur Danny Huston dans le rôle de son fils (et dans la réalité celui de John Huston), constitue un petit jeu de piste cinéphilique qui renvoie inmanquablement aux *Désaxés* (1961), film funèbre s'il en est, adapté par John Huston d'un roman de Miller. Si ces deux personnages sont essentiellement filmés dans le même champ, face à la caméra, c'est peut-être parce qu'ils regardent ensemble dans la direction d'Amos Gitai, qui filme depuis vingt ans, tel un désaxé, le contrechamp de l'histoire israélienne.

FILMS NOUVEAUX

CECI EST MON CORPS

Voici l'histoire d'un jeune homme à qui le cinéma tombe sur la tête. Antoine (Louis Garrel) est en prépa-HEC quand, dans la rue, un homme lui propose de jouer dans un film, réalisé par Louise Vernet (Jane Birkin). Le jeune homme se heurte alors violemment à ses parents (Didier Flamand et Elisabeth Depardieu) et à sa petite amie (Mélanie Laurent). Il s'agit de remplacer le comédien initialement prévu qui s'est donné la

mort. Voici un film réalisé par un jeune réalisateur à qui une bonne idée est venue à l'esprit et qui n'a trop su qu'en faire. Sur cette trame fertile, Rodolphe Marconi filme timidement, empêtré par un scénario qui laisse le matériau en friche pour s'attacher aux lieux communs. La sensation de banalité est renforcée par des dialogues parfois indigestes (depuis longtemps il est interdit aux pères riches de dire à leurs rejetons « *tu vois un jour ce sera à toi* »). Ces

faiblesses empêchent en plus de fêter dignement le retour de Jane Birkin à l'écran. T. S.

Film français de Rodolphe Marconi. Avec Louis Garrel, Jane Birkin, Didier Flamand. (1 h 27.)

RUSH HOUR 2

La formule est irrésistible : Jackie Chan (bonne bouille, l'une des meilleures de la planète, même, et capacités athlétiques hors du commun) se met en affaires avec un comique africain américain qui perpétue la veine autrefois ouverte par Eddie Murphy dans *48 Heures* (flic un peu youyou qui ne connaît pas la valeur du silence), en l'occurrence Chris Tucker.
Mise à l'épreuve dans *Rush Hour*, cette recette est resservie telle quelle dans *Rush Hour 2*. Le duo poursuit, de Hongkong à Las Vegas via Los Angeles, un gang composé du suave John Lone (*Le Dernier Empereur*) et de l'exquise Zhang Ziyi (la jeune rebelle de *Tigre et dragon*). Sur un scénario de papier mâché, le duo exécute

ses acrobaties avec un bonheur certain. Que l'on ne retrouve pas vraiment dans les numéros solo de Chris Tucker qui n'est pas le plus brillant parmi les épigones du *Flic de Beverly Hills*. Et l'on notera au passage la manière assez peu élégante dont Hollywood s'empare d'une figure typique du cinéma chinois - la séductrice aux irrésistibles talents martiaux - et la tire vers une caricature bien occidentale de terrible chipie. Heureusement, Zhang Ziyi a de la ressource et sauve presque son personnage, de façon que *Rush Hour 2* garde son statut de divertissement totalement inoffensif. T. S.
Film américain de Brett Ratner. Avec Jackie Chan, Chris Tucker, Zhang Ziyi. (1 h 28.)

LOIN

Lire page 22.

PLATFORM

Lire page 23.

ABSOLUMENT FABULEUX

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SAVEZ-VOUS QU'ON ANNONCE
TROIS FLÈCHES À LA CATHÉDRALE
DE CHARTRES ?

Retrouvez toute l'actualité
des festivals internationaux
de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE
EN FESTIVALS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarviste. **Forum**
 23.00 Comédie musicale, le retour. **Forum**

MAGAZINES

19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
 20.50 Zone interdite. Petits génies et enfants terribles. Tu seras un génie, mon fils ! Ces enfants qui dérangent. Petits prodiges : La rançon du succès. Camp de redressement à l'américaine. **M 6**
 0.00 LCA, la culture aussi. Le Best of. LCI
 0.05 Top bab. Spécial Japon. Invité : Marc Zermati. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. La Guerre du feu. **Arte**
 20.25 Latitude 00°. **Odyssée**
 20.40 Les Tournants de la seconde guerre mondiale. Les batailles terrestres. **Chaîne Histoire**
 20.46 Thema. La Baleine blanche. 22.00 L'Amour chez Tati. 22.50 Blanc. 23.30 Plus blanc que blanc. **Arte**
 20.50 Le Musée du Prado. Francisco de Goya peintre de l'insoutenable. **Odyssée**
 21.45 Enigmes et tragédies maritimes. Halifax, l'explosion meurtrière. **La Chaîne Histoire**

Le Monde TELEVISION

Radio Classique

14.00 **Thèmes et variations** Jean-Joseph Cassanéa Mondonville n'a cessé de susciter l'admiration. Depuis sa première parution comme violoniste aux *Concerts spirituels* en 1734, jusqu'aux défis de son *Thésée*, il réalisa invariablement un équilibre inédit entre le clavecin et le violon. Il sera le premier à systématiser ces ressources encore méconnues du violon. Ses grands motets jouissent d'un succès constant : le public les redemande.

21.50 Un regard sur la tradition japonaise. Entre noir et gris foncé. **Odyssée**
 22.00 Treks du monde. Plongée en Floride et randonnée dans le King's Canyon. **Voyage**
 22.25 Les Churchill. [1/3]. Aristocrate et aventurier. **Odyssée**
 22.30 Les Mystères de la Bible. Moïse au Mont Sinaï. **Chaîne Histoire**
 22.30 L'Eté des docs. Diana, l'enquête. [1/2]. Du rêve à la réalité. 0.05 Le piège [2/2]. **Canal +**
 22.45 Spetsnaz. [2/2]. Chiens de guerre. **Histoire**
 23.15 Biographie. Alexander Graham Bell, l'esprit créateur. **La Chaîne Histoire**
 23.35 François Chalais, la vie comme un roman. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 22.00, 1.00 Tennis. US Open. 2^e jour. A Flushing Meadow. **Eurosport**
 20.00 Football. Championnat de France D 2. 6^e journée. Saint-Etienne - Ajaccio. Au stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne. En direct. **Eurosport**

DANSE

20.05 The Big Top. Chor. Jacques Lemay. Mus. Victor Davies. Enregistré en 1988. Par le Circus ballet et le Royal Winnipeg ballet, dir. Earl Stafford. Avec Evelyn Hart, Svea Eklof, Stephen Hyde, Andre Lewis, David Peregrine. **Muzzik**

MUSIQUE

20.35 et 23.00 Etude en la bémol majeur « Ricordanza ». Concert. Avec A. Lucchesini. Œuvre de F. Liszt. **Mezzo**
 21.00 Concert Vivaldi. Enregistré en 2000. Œuvres de Vivaldi et de Biber. **Mezzo**
 23.15 Harry Kupfer. *Siegfried*. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 Universal Soldier 3. Jeff Woolnough. **13^{ème} RUE**
 22.15 La Douleur du passé. Anita W. Addison. **Festival**
 22.50 Mortel rendez-vous. William A. Graham. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.05 Thema. *Portrait de femme sur toile*. Luca Maria Novelli. **Arte**

SÉRIES

21.00 The War Next Door. Veillée funèbre (v.o.). **Canal Jimmy**
 21.50 That '70s Show. Le tatouage d'Eric (v.o.). **Canal Jimmy**
 22.30 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes (v.o.). **Téva**
 23.05 Rude Awakening. N'en faites pas un fromage (v.o.). **Canal Jimmy**
 23.15 Les Arpents verts. What Happened in Scranton. **Série Club**
 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Danses macabres. **Série Club**

Planète

17.00 **Love Streams** Robert (John Cassavetes) brûle sa vie avec les filles et l'alcool, délaisse son fils, semble indifférent à ce qui l'entoure. Sarah (Gena Rowlands), sa sœur, à laquelle il voue une grande admiration, est en passe de divorcer et vient séjourner chez lui. Retrouvailles passionnées. Des scènes oniriques stupéfiantes, un douloureux sentiment de solitude, font de ce film-testament de Cassavetes un bouleversant hymne à l'amour. En v.o.

Planète

1.35 **La guerre des paradis : communistes contre catholiques** Les auteurs de ce documentaire ont pris le parti d'isoler l'Eglise parmi les différents ennemis du communisme et d'étudier l'affrontement entre celle-ci et celui-ci, depuis la révolution de 1917 jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique. A l'évidence, le choix de cet angle pique l'intérêt, une fois encore, pour l'histoire du XX^e siècle. Cette étude ne porte que sur les rapports entre le Vatican et le Kremlin.

FILMS

14.50 **Le Secret de Roan Inish** John Sayles (Etats-Unis, 1994, 100 min). **Ciné Cinémas 1**
 16.40 **Le Mystérieux Docteur Korvo** Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, v.o., 100 min). **Ciné Classics**
 17.00 **Love streams** John Cassavetes (Etats-Unis, 1984, v.o., 135 min). **Cinéfaz**
 18.20 **Faubourg Montmartre** Raymond Bernard (France, 1931, 90 min). **Ciné Classics**
 18.50 **Go Now** Michael Winterbottom (GB, 1996, 90 min). **Cinéstar 1**
 20.30 **Mrs Dalloway** Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min). **Ciné Cinémas 2**
 21.00 **Deux** Claude Zidi (France, 1988, 95 min). **Ciné Cinémas 3**



21.00 **Rocambole** Jacques de Baroncelli. Avec Pierre Brasseur, Sophie Desmarets (France, 1947, 120 min). **Cinétoilette**
 21.50 **Emilia Galotti** Martin Hellberg (Allemagne, 1958, v.o., 90 min). **Ciné Classics**
 22.20 **L'Honneur d'un capitaine** Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min). **Cinéfaz**
 22.30 **Maurice** James Ivory (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 135 min). **Paris Première**
 22.55 **Rien sur Robert** Pascal Bonitzer (France, 1999, 105 min). **France 2**
 23.05 **Maxime** Henri Verneuil (France, 1958, 120 min). **Cinétoilette**
 23.20 **Doctor Bull** John Ford (Etats-Unis, 1933, v.o., 80 min). **Ciné Classics**

1.10 **Un jeu risqué** Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1955, 90 min). **TCM**

17.00 **Dick, les coulisses de la présidence** Film. Andrew Fleming. **En clair jusqu'à 20.41**
 18.30 **Les Simpson**
 18.55 + de cinéma.
 19.30 **Le Journal**. 19.45 **Le Zapping**. 19.55 **Les Guignols de l'info**. 20.05 **Burger Quiz**. 20.45 **Simpatico**. Film. Matthew Warchus. **22.30 L'Eté des docs**. Diana, l'enquête. [1 et 2/2]. Du rêve à la réalité. Le piège. **1.40 30 ans**. Film. Laurent Perrin.

1.10 **Un jeu risqué** Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1955, 90 min). **TCM**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Démocratie, petites histoires d'une grande idée. **Forum**
 22.00 Fascisme, la maladie du XX^e siècle. **Forum**
 23.00 La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

16.50 C'est toujours l'été. Saint-Cyr. People. Variétés. En direct. **France 3**
 18.15 Thalassa. Escalade dans le golfe du Morbihan. **TV 5**
 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
 20.50 Défense d'entrer. Invités : Josiane Balasko ; Nathalie Baye. **TF 1**
 21.05 Pulsations. Mucoviscidose. **TV 5**
 23.00 L'Enfer de la nuit. Invitée : Larusso. **TF 1**
 23.55 Pièces à conviction, édition spéciale. Torture en Algérie : Ces aveux qui dérangent. Invités : le général Aussaresses ; Malika Boumendjel, Ali Boumendjel, Henri Alleg, Leïla Cherif Zohar, Michèle Hervé. **France 3**
 23.55 **Midnight +**. **Canal +**
 1.00 **Music Place**. **TF 6**

DOCUMENTAIRES

17.10 Histoire du monde. Cinq cents ans d'histoire égyptienne. **Chaîne Histoire**
 17.15 **Big Nova Mix**. **Canal +**
 18.00 Un autre regard. Zimbabwe, Guatemala et Espagne. **Voyage**
 18.05 Les Ours, seigneurs en péril. **La Cinquième**
 18.30 L'Actors Studio. Ed Harris. **Paris Première**
 18.35 Histoires d'avions. Les avions-cargos américains. **Planète**
 19.00 Croisière en Thaïlande de Bangkok à Ayutthaya, l'ancienne capitale du Siam. **Voyage**
 19.00 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. **La Chaîne Histoire**
 19.55 Les Churchill. [1/3]. Aristocrate et aventurier. **Odyssée**
 19.55 **Hollywood Backstage 45**. **Ciné Classics**
 20.30 **Les Grandes Batailles**. Les invasions romaines. **La Chaîne Histoire**
 20.50 **Sans frontières**. Océanide. La basse Californie, terre inviolée. **Odyssée**
 21.00 **Le XX^e siècle**. Les Espionnes de guerre. 21.55 De la chute. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

France-Culture

20.00 **A la poursuite de Nicolas Bouvier** Il est rare de parler aussi bien qu'on écrit. Souvent, l'écriture supplée à une expression orale inabouite. Le « *Suisse nomade* » Nicolas Bouvier (1929-1998) recourait, lui, à une parole aussi précise que la langue dont son œuvre littéraire est brodée. A l'écoute de cette voix tannée par le tabac et l'alcool, c'est ce qui frappe d'abord. Une série en cinq volets de Gilles Lapouge.

22.00 Répercussions. Max Roach. **Mezzo**
 22.20 L'Ecume des villes. Le Caire. **Paris Première**
 22.30 Civilisations. Rites sacrés et rituels. **La Chaîne Histoire**
 22.40 Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres. **Planète**
 23.15 Biographie. Marco Polo, voyage à l'Est. **La Chaîne Histoire**
 23.30 Profil. Kate Millett. Les chemins de traverser. **Arte**
 23.45 Les Captives de Terpsichore. **Mezzo**
 23.55 100 ans / 100 films. **CinéCinémas**
 0.30 La Lucarne. Bons baisers du milieu de la vie. **Arte**
 0.30 **Vingt ans... à Harlem**. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 1.00 Tennis. US Open. 3^e jour. A Flushing Meadow. **Eurosport**

DANSE

17.45 et 20.35, 23.30 No More Play. Chor. Jiri Kylian. Mus. Anton Webern. Par le Nederlands Dans Theater. Avec le Quartetto Italiano. Mus. *Quatuor à cordes* op 5. **Mezzo**
 0.40 **Le « Pas de deux » du Corsaire**. Chorégraphie de Marius Petipa. Mus. A. Adam. Avec Lioubov Kounakova (Méhora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). **Mezzo**
 0.50 **Clavigo**. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Gabriel Yared. Par le ballet de l'opéra national de Paris, dir. Richard Bernas. Avec Nicolas Le Riche (Clavigo), Clairemarie Osta (Marie), Yann Saiz (le frère)... **Mezzo**

MUSIQUE

19.02 et 21.20 Musica en direct : Spécial Salzbourg. *La Chauve-Souris*. [1/2]. Œuvre de Hans Neuenfels. Par le Mozarteum Orchester Salzburg et le Arnold Schönberg Chor, dir. Marc Minkowski. **Arte**
 19.55 **Spéciale Toulouse**. Piano aux Jacobins. Récital Hélène Grimaud. Au programme : « *Sonate n°31* » en la bémol majeur, opus 110, de Beethoven ; *trois « Intermezzi »*, opus 117, n°1, 2 et 3, et *deux « Variations »*, opus 79, n°1 et 2, de Brahms ; *deux « Etudes »*, opus 33, n°1 et 2, de Rachmaninov. 21.00 **Récital Alain Planès**. Au programme : « *Sonate n°47* » en si mineur, Hob XVII/32, de Haydn ; « *Sonate n°23* » en fa mineur, opus 57, dite « *Appassionata* », de Beethoven ; « *Etude n°1* », « *Origami* », de Dusapin ; « *Dans les brumes* », de Janacek ; « *Préludes du Livre II* : « *Brouillards* », « *La Puerta del vino* », « *Les fées sont d'exquises danseuses* » et « *Feux d'artifices* », de Debussy ; « *Nocturne* » posthume en ut dièse mineur, de Chopin. **Muzzik**

21.00 **Classic Archive**. Enregistré à Paris, en 1967, et à Londres, en 1961. Au programme : « *Symphonie n°7* » en la majeur, opus 92, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. d'Ernest Ansermet ; « *L'Apprenti sorcier* », *scherzo symphonique*, de Dukas, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Monteux. **Mezzo**
 23.00 **Sonate n°8 en ut mineur**, de Beethoven. Au programme : « *Sonate n°8-Pathétique* » en ut mineur opus 13. Œuvre de Beethoven. Avec Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.25 **La Poule aux œufs d'or**. Pièce d'Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. **Monte-Carlo TMC**
 22.30 **Face-à-face**. Pièce de Francis Joffo. Mise en scène de Francis Joffo. **France 2**
 19.05 **Un match au sommet**. Rod Daniel. **Disney Channel**
 20.10 et 21.45 **La Créature**. Stuart Gillard. [1 et 2/2]. **RTBF 1**
 20.45 **Histoires vécues**. Voies de fait. Noël Nosseck. **RTL 9**
 20.50 **Les Sept Vies du docteur Laux**. Jacek Gasiorowski. **M 6**
 20.55 **Cauchemar**. John Pasquin. **France 3**
 22.15 **Les Complices**. Serge Moatti. **TV 5**
 22.30 **La Femme de ta vie**. José Miguel Ganga. [5/7]. **Arte**
 22.45 **La Marche de Radetzky**. Axel Corti. [1/2]. **Histoire**

SÉRIES

17.05 **La Famille Green**. Leçons d'histoire. **France 2**
 17.05 **Alf. Des promesses, des promesses**. **La Cinquième**
 17.55 **Le Clown**. Duel. **M 6**
 18.55 **Le Caméléon**. L'assassin. **M 6**
 19.55 **Homicide**. Cachoteries. **Série Club**
 20.20 **Friends**. Celui qui disparaît de la série. **RTL 9**
 20.45 **Private Eye**. Vive Hollywood. **13^{ème} RUE**
 20.50 **L'Instiit**. Le Crime de Valentin. **France 2**
 21.00 **Star Trek**. Deep Space Nine. Les larmes des prophètes. **Canal Jimmy**
 21.50 **Star Trek**. Au-delà du far west. **Canal Jimmy**
 22.35 **Once & Again**. Le poids de la peur. **M 6**
 22.45 **Les Soprano**. Le chevalier blanc dans son armure de satin. **Canal Jimmy**
 23.15 **Les Arpents verts**. How toEnlarge a Bedroom. **Série Club**
 0.00 **New York District**. Maquillage (v.o.). **13^{ème} RUE**
 0.55 **Chapeau melon et bottes de cuir**. Les chevaliers de la mort. **Série Club**

Planète

1.20 **Emilia Galotti** Fin XVIII^e siècle, en Italie. Hettore Gonzague, prince de Guastala, fait un mariage de convenance et rompt avec sa maîtresse, la comtesse Orsina. Coureur impénitent, il s'éprend de la jeune Emilia Galotti, fille d'un de ses officiers, fiancée au comte Appiani. Il va tout faire pour la posséder. Un film réalisé en 1958 par Martin Hellberg, metteur en scène de théâtre, spécialiste des adaptations littéraires. En v.o.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 **Beverly Hills**.
 18.00 **Sous le soleil**.
 19.00 **Le bigdil**.
 20.00 **Journal**. Invité : Lionel Jospin.
 20.50 **Le Schpountz**. Film. Gérard Oury.
 22.30 **Timecop**. Film. Peter Hyams.
 0.20 **Je vais craquer**. Film. François Leterrier.
 1.45 **TF 1 nuit, Météo**.

FRANCE 2

17.15 **La Famille Green**.
 18.00 **Le Groupe**.
 18.30 **Hartley, cœurs à vif**.
 19.20 **Secrets d'été**.
 19.50 **Un gars, une fille**.
 20.00 et 0.40 **Journal, Météo**.
 20.50 **La Dilettante**. Film. Pascal Thomas.
 22.55 **Rien sur Robert**. Film. Pascal Bonitzer.
 1.00 **Conan**. Le labyrinthe.

FRANCE 3

16.50 **C'est toujours l'été**.
 18.25 **Questions pour un champion**.
 18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
 20.10 **Tout le sport**.
 20.20 **C'est mon choix ce soir**.
 20.55 **La Carte aux trésors**.
 22.55 **Météo, Soir 3**.
 23.25 **Thierry le frondeur**.
 1.15 **La Case de l'oncle Doc**. La Route des grandes gueules.

CANAL +

17.00 **Dick, les coulisses de la présidence**. Film. Andrew Fleming.
 ▶ **En clair jusqu'à 20.41**
 18.30 **Les Simpson**.
 18.55 + de cinéma.
 19.30 **Le Journal**.
 19.45 **Le Zapping**.
 19.55 **Les Guignols de l'info**.
 20.05 **Burger Quiz**.
 20.45 **Simpatico**. Film. Matthew Warchus.
 22.30 **L'Eté des docs**. Diana, l'enquête. [1 et 2/2]. Du rêve à la réalité. Le piège.
 1.40 30 ans. Film. Laurent Perrin.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 **Les Feux de l'amour**.
 14.00 **Les Nouvelles Aventures de Tequila et Bonetti**.
 15.30 **Medicopter**.
 16.20 **Passions**.
 17.10 **Beverly Hills**.
 18.00 **Sous le soleil**.
 19.00 **Le bigdil**.
 20.00 **Journal, Tiercé, Météo**.
 20.50 **Défense d'entrer**.
 23.00 **L'Enfer de la nuit**.
 0.30 **TF 1 nuit, Météo**.

FRANCE 2

13.45 **Maigret**.
 15.15 **Tiercé**.
 15.25 **L'As des privés**.
 16.20 **Nash Bridges**.
 17.05 **La Famille Green**.
 17.55 **Le Groupe**.
 18.25 **Hartley, cœurs à vif**.
 19.20 **Secrets d'été**.
 19.50 **Un gars, une fille**.
 19.55 et 20.45 **Tirage du Loto**.
 20.00 et 0.10 **Journal, Météo**.
 20.50 **L'Instiit**. Le Crime de Valentin.
 22.30 **Face-à-face**. Pièce de Francis Joffo.
 0.30 **Vingt ans... à Harlem**.

FRANCE 3

13.25 **C'est mon choix**.
 14.25 **La Promesse**. Téléfilm. Sheldon Larry.
 15.55 **L'île fantastique**.
 16.50 **C'est toujours l'été**.
 18.25 **Questions pour un champion**.
 18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
 20.10 **Tout le sport**.
 20.20 **C'est mon choix ce soir**.
 20.55 **Cauchemar**. Téléfilm. John Pasquin.
 23.20 **On en rit encore !**.
 23.55 **Météo, Soir 3**.
 23.55 **Pièces à conviction, édition spéciale**. Torture en Algérie : Ces aveux qui dérangent.

CANAL +

13.30 **Tapie à la télé**. [1/2].
 14.00 **Lecoq fait le guignol**.
 14.45 **2267, ultime croisade**.
 15.30 **Libre antenne**.
 16.20 **L'Amicale du rire laïque**.
 17.15 **Big Nova Mix**.
 ▶ **En clair jusqu'à 20.56**
 18.15 **Divers et variés**.
 18.55 + de cinéma.
 19.30 **Le Journal**.
 19.45 **Le Zapping**.
 19.55 **Les Guignols de l'info**.
 20.05 **Burger Quiz**.
 20.45 **Encore + de cinéma**.
 21.00 **La Maison de l'horreur**. Film. William Malone.
 22.30 **Pecker**. Film. John Waters (v.o.).
 23.55 **Midnight +**.
 0.50 **Ligne 208**. Film. Bernard Dumont.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 ○ Tous publics
 ○ Accord parental souhaitable
 ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 ○ Public adulte
 ○ Interdit aux moins de 16 ans
 ○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 **Archimède**.
 19.45 **Météo, Arte info**.
 20.15 **Reportage**. La Guerre du feu.
 20.45 **Thema**.
 Tout en blanc.
 20.46 **La Baleine blanche**.
 22.00 **L'Amour chez Tati**.
 22.50 **Blanc**.
 23.30 **Plus blanc que blanc**.
 0.05 **Portrait de femme sur toile**. Film. Luca Maria Novelli.
 0.10 **Arte info**.
 0.35 **Les Filles de la fortune**. Film. Márta Mészáros (v.o.).

M 6

16.05 **M comme musique**.
 17.30 **L'Étalon noir**.
 18.00 **Le Clown**.
 18.55 **Le Caméléon**.
 19.50 et 0.30 **L'Eté de Loana**.
 19.54 **Le Six Minutes, Météo**.
 20.05 **Madame est servie**.
 20.40 **E = M 6 découverte**.
 20.50 **Zone interdite**.
 22.50 **Mortel rendez-vous**. Téléfilm. William A. Graham.
 0.35 **Capital**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 **A la poursuite de Nicolas Bouvier**. Par le Choeur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate, Peter Straka (Zivny), Livia Aghova (Mila Valkova), Ida Kirilova (la mère), Ludovít Ludha (le docteur Suda) (rediff.).
 23.00 **Soirée privée**.

FRANCE-MUS

Le canadien Nortel pourrait supprimer environ 800 emplois en France

Le comité d'entreprise devrait examiner le 3 septembre le plan de la direction

L'ÉQUIPEMENTIER Nortel, très secoué par la crise des télécommunications, s'apprête à décliner en Europe un plan de restructuration sans précédent pour le groupe. Selon nos informations, non confirmées par la direction, l'impact de ce plan sur la filiale française devrait être connu le 3 septembre, lors d'un comité d'entreprise, et environ 800 suppressions d'emplois seraient envisagées.

Le 15 juin, John Roth, PDG de la société canadienne, avait annoncé qu'il allait réduire les effectifs d'un tiers cette année, ce qui entraînerait 30 000 suppressions d'emplois au total dans le monde. Selon Pascal Debon, président de la région Europe de Nortel : « Le nombre de suppressions d'emplois en Europe devrait se situer aux alentours de 6 000 », mais il se refuse à donner le détail du plan européen pays par pays.

GUICHET DE DÉPART

En France, l'entreprise canadienne, qui a beaucoup embauché ces dernières années, a atteint un pic fin 2000, avec un effectif de 7 700 personnes. Elle héberge le centre mondial de la téléphonie mobile du groupe et possède une usine à Chateaudun, où sont fabriqués des équipements de réseaux GSM. Lorsque le marché a commencé à donner des signes de faiblesse, tous les plans d'embauche ont été gelés. Puis dès janvier, un

guichet de départ a été ouvert, et les contrats à durée déterminée n'ont pas été renouvelés. Ces mesures se seraient déjà traduites par une réduction d'effectifs de près de 300 personnes. Une nouvelle étape devrait être franchie le 3 septembre.

L'ampleur de la restructuration en cours donne la mesure du séisme qui secoue le géant canadien. L'entreprise souffre tout autant du marasme actuel du marché des télécommunications que de sa croissance euphorique des deux dernières années. Elle a affiché des pertes spectaculaires de 19,2 milliards de dollars (21 milliards d'euros) au deuxième trimestre, dont les deux tiers tiennent compte de la dévalorisation de filiales

acquises à coups de surenchères au fil des mois. Cette situation financière critique contraint le canadien, qui caracolait en 2000 à la tête des équipementiers avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars, à revoir ses ambitions à la baisse. « Nous nous concentrons maintenant sur nos grands clients, les 50 premiers opérateurs mondiaux et nous nous recentrons sur trois grands marchés : l'optique, les réseaux mobiles et Internet », précise Pascal Debon.

Nortel fait donc le tri dans son portefeuille d'activités et tente de céder certaines de ses lignes de produits. Elle a déjà annoncé qu'elle se retirait du marché des équipements d'accès rapide à Internet, ce qui l'a conduite à rayer d'un trait

de plume les 778 millions de dollars qu'elle avait investis dans la start-up californienne Promatory. Elle serait maintenant en négociation avec la société californienne Zhone, mais aussi avec la société israélienne Amdocs.

PERTE DE SUPRÉMATIE

Selon USA Today, Amdocs serait prête à reprendre Clarify, un éditeur de logiciels, acheté par Nortel en 1999, pour le cinquième de son prix d'achat. Dans ce contexte troublé, Nortel a perdu, selon le cabinet d'étude Dell'Oro, sa suprématie sur le marché des réseaux optiques au deuxième trimestre 2001, et a dû céder sa couronne sur cette période à l'américain Lucent.

John Roth, qui en 2000 s'était vu décerner le titre de manager de l'année au Canada, est contraint de gérer cette période de crise. Il a annoncé, en mai, qu'il quitterait ses fonctions en mai 2002, à la fin de son mandat actuel. Les spéculations vont bon train pour savoir qui pourrait lui succéder à la tête du géant canadien. Le nom de l'ex-numéro 2 d'Alcatel, Krish Prabhu a été évoqué. Mais également celui de Kevin Kennedy, 45 ans, qui vient de quitter la société californienne Cisco.

Laurence Girard

► www.lemonde.fr/restructurations

Les plans sociaux dans les télécommunications en France

Nortel n'est pas le seul équipementier bousculé par le grain qui secoue le marché des télécommunications. Ses concurrents, Lucent, Alcatel, Ericsson, ou Philips sont également touchés. Tous ont engagé des plans de restructuration qui affectent les salariés français. Les mauvaises nouvelles se sont égrenées au fil de l'été. Le suédois Ericsson a ouvert le bal en annonçant 191 suppressions d'emplois. Puis Philips a dévoilé son plan, qui touche 1 200 salariés, principalement dans l'usine de téléphonie mobile du Mans. Alcatel, qui souhaite céder une cinquantaine d'usines dans le monde, évoque la vente de six usines en France. Enfin, l'américain Lucent a annoncé, le 8 août, 550 suppressions d'emplois, soit plus de 40 % de ses effectifs en France. Des PME françaises comme la société marseillaise Avenir Telecom ou la bretonne Highwave Optical ont également été contraintes de recourir au plan social pour faire face à la baisse soudaine des commandes.

Volkswagen va embaucher 5 000 personnes à 5 000 deutschemarks

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est une petite révolution pour Volkswagen : le numéro un européen de l'automobile a annoncé, mardi 28 août, la signature avec le puissant syndicat IG Metall d'un pré-accord concernant la création de 5 000 emplois, payés 5 000 deutschemarks (17 000 francs, 2 560 euros). Le programme, baptisé « 5 000 - 5 000 », a fait l'objet de longues négociations depuis le début de l'année 2000. Interrompus en juin, les pourparlers avaient repris voilà quelques jours, avec la bénédiction de Gerhard Schröder. Confronté à une vague de plans sociaux, et à la montée du chômage, le chancelier avait incité les partenaires sociaux à boucler un compromis illustrant la capa-

acité de l'Allemagne à créer des emplois industriels.

La formule proposée par Peter Hartz, le directeur du personnel du groupe, est très innovante ; les postes proposés sortent du cadre des conventions collectives en vigueur chez Volkswagen. Les salaires ne seront plus dépendants du temps de travail, mais de la tâche accomplie. Ils seront constitués d'un fixe de 4 500 deutschemarks (2 300 euros), auxquels viendra s'ajouter un « bonus mensuel d'au moins 500 deutschemarks » (255 euros). Si une équipe de production dépasse les objectifs fixés, chacun de ses membres touchera des primes supplémentaires. Si, au contraire, les prévisions ne sont pas tenues dans les délais, on allongera le temps de

travail, jusqu'à une limite qui a fait l'objet d'après négociations. Finalement, les 5 000 salariés devraient travailler « 35 heures en moyenne, sur une base annuelle », a précisé VW, soit l'horaire en vigueur dans la métallurgie, mais davantage, sur le papier, que leurs collègues du groupe.

La formule va en effet contrebalancer le mouvement de réduction du temps de travail commencé lors de la dernière décennie chez VW. En 1994, le constructeur avait déjà fait sensation en introduisant sur ses sites allemands la semaine de quatre jours (28,8 heures). Celle-ci est officiellement toujours en vigueur, mais se traduit, de fait, par la multiplication des heures supplémentaires.

La signature d'un tel accord ne

devrait pas passer inaperçue, même si la formule ne concernera dans un premier temps que le seul site de Wolfsburg, le berceau du groupe, où il permettra la production d'un nouveau modèle, un monospace développé à partir du châssis de la Golf. Si les syndicats ont accepté de jouer le jeu, la direction de VW opposait deux arguments imparable à un éventuel rejet : grâce à ce dispositif pilote, Volkswagen entend maintenir à terme plus de la moitié de ses effectifs en Allemagne. Enfin, le groupe avait prévenu début 2000 que, faute d'accord, il envisageait de lancer la production de son nouveau modèle au Portugal.

Philippe Ricard

« Plutôt une tombe en Colombie qu'une cellule aux Etats-Unis »

BOGOTA

de notre correspondante

« Hier je me suis trompé, aujourd'hui je suis innocent », proclamait depuis plusieurs semaines une grande pancarte sur le bord de la voie qui de l'aéroport de Bogota conduit au centre-ville. Signature : www.fabiochoa.com. Arrêté avec trente et un de ses supposés complices en octobre 1999, Fabio Ochoa est accusé d'avoir exporté au total quelque 30 tonnes de cocaïne aux États-Unis, pour une valeur de 5 milliards de dollars. Il va être extradé aux États-Unis.

Le benjamin du clan Ochoa – aussi connu dans les années 1980 en Colombie que Pablo Escobar – n'a pas lésiné sur les moyens pour l'empêcher. Lundi encore, des encarts dans les quotidiens clamaient son innocence. Mais rien n'y a fait. Ce jour-là, le président de la République, confirmant la décision de la Cour suprême colombienne, signait le décret qui autorise le départ vers les tribunaux américains de Fabio Ochoa, accusé de récidive.

En Colombie, l'extradition est un thème sensible qui mêle dignité nationale et souvenirs sanglants. Malgré les dénégations de l'intéressé, la situation de Fabio Ochoa fait aujourd'hui craindre une résurgence du « narco-terroris-

me ». Dans les années 1980, le traité autorisant l'extradition de nationaux accusés de trafic de drogue aux États-Unis avait suscité la réaction des grands « capos ». « Plutôt une tombe en Colombie qu'une cellule aux États-Unis », telle était la devise des « Extraditables » qui, à coups d'attentats meurtriers, obligèrent l'Etat colombien à composer. En 1990, une loi dite de « soumission à la justice » promettait aux narcotrafiants repentis une peine réduite à purger en Colombie. L'extradition des nationaux fut interdite en 1991 par la nouvelle Constitution, puis finalement rétablie en décembre 1997 sous la forte pression des États-Unis, qui n'avaient jamais accepté la perte de cet instrument privilégié de la lutte contre la Mafia.

VISAGE NAÏF ET REGARD PERDU

A l'instar de ses deux frères, Fabio Ochoa s'était en 1990 livré à la justice. Condamné à huit ans de prison, il bénéficia d'une nouvelle réduction de peine pour bonne conduite et retrouva la liberté en septembre 1996. Vu de Washington, c'était bien peu cher payé. Avec l'aide du clan – et d'un pool d'avocats généreusement rémunérés –, Fabio Ochoa affirme être innocent des accusations qui pèsent de nouveau contre lui. Visage

naïf et regard perdu, il jure ses grands dieux être devenu un bon père de famille, soucieux du bonheur de ses enfants et de ses chevaux. L'Etat colombien s'est engagé, dit-il, à ne pas l'extrader et doit tenir sa promesse. Ce n'est pas l'avis des juges, pour qui le pacte souscrit lorsque Ochoa s'est livré aux autorités ne peut couvrir les délits commis postérieurement.

La famille Ochoa n'est pas la seule à craindre la justice américaine. Les Colombiens savent que, en matière de condamnation pour trafic de stupéfiants, les tribunaux des États-Unis sont autrement plus drastiques pour les étrangers que pour les citoyens américains. Tout le monde a en mémoire l'histoire de pauvres « mules » colombiennes – convoyeurs humains de quelques grammes de drogue – condamnées à vingt ans de prison. Et celle du président Clinton sur le départ, gracié dix-huit de ses riches concitoyens condamnés pour trafic illicite et blanchiment d'argent.

L'extradition de Fabio Ochoa vient confirmer qu'en matière de lutte contre la drogue la Colombie n'a d'autre choix que d'exécuter les ordres de Washington et d'assouvir ses besoins de trophée.

Marie Delcas

France Télécom étudie un redéploiement de ses agences

L'opérateur dément la suppression de 11 000 emplois

« HISTORIQUEMENT, on ne parle pas de suppressions d'emplois chez France Télécom. » La direction de l'opérateur téléphonique a démenti, mardi 28 août, envisager la suppression de 11 000 emplois dans sa division commerciale (agences, centres d'appel, services techniques aux clients, soit au total environ 45 000 personnes). La veille, la fédération CFTC s'était émue du projet de la direction de « ramener le nombre d'agences commerciales de 650 à 550, avec la fermeture de 200 d'entre elles et la création d'une centaine ailleurs ». Le syndicat avait également avancé le chiffre de 11 000 salariés concernés par cette réorganisation.

La fédération SUD-PTT indique que la direction de l'entreprise avait expliqué, en juin, qu'« environ 300 agences sur 600 n'étaient pas rentables ». La société a demandé à toutes ses agences commerciales d'établir un budget prévisionnel de base à un éventuel plan de redéploiement. « Les critères de rentabilité reposent uniquement sur les ventes de matériel. Pour les services, comme les ouvertures de ligne ou les problèmes techniques, les clients sont désormais renvoyés vers les centres d'appel », explique Caroline Angeli, secrétaire fédérale de SUD.

Interrogée par Le Monde, la direction de France Télécom admet mener, depuis deux ans, une « politique de relocalisation des agences ».

« Il faut que nous soyons au plus près de nos clients, dans les centres-villes, les centres commerciaux ou dans les centres d'appel, pour apporter une assistance technique sur nos nouveaux services, comme Wanadoo », explique une porte-parole. Depuis 1996, 70 000 des 150 000 employés de France Télécom auraient d'ailleurs changé d'affectation. Mais, affirme-t-elle, « il est normal que France Télécom continue d'avoir des agences non rentables en zone rurale, où la présence physique de l'entreprise reste indispensable ».

INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

Les syndicats se montrent particulièrement inquiets de ces nouvelles discussions. Après les annonces de suppressions nettes de 3 000 emplois chez Equant, l'opérateur de réseaux d'entreprises filiale de France Télécom, ils ont le sentiment qu'un tabou a été levé dans l'ex-entreprise publique. « L'ampleur des restructurations en cours dans le secteur des télécoms n'en est qu'à ses débuts, et des dizaines d'emplois vont être liquidés », s'alarme FO-PTT d'Ile-de-France.

Comme ses concurrents, France Télécom est victime de la crise du secteur des télécommunications. L'action a plongé de plus de 80 % depuis son record en mars 2000. Elle s'échangeait à 40,43 euros mardi matin.

Christophe Jakubyszyn

Le PDG de France-Télévision annonce « une télévision vraie »

« NOUS AVONS L'AMBITION de faire la télévision vraie de tous les Français, mais nous n'affectons pas la glace sans tain », a déclaré Marc Tessier, président de France-Télévision, lundi 27 août, lors de la conférence de presse de rentrée de la holding (France 2, France 3 et La Cinquième). Jugeant « légitime » l'augmentation de la redevance audiovisuelle, il a indiqué qu'« il n'y aura pas d'objectifs d'audience » dans les contrats d'objectifs et de moyens que les trois chaînes signeront prochainement avec l'Etat. Michèle Cotta, pour France 2, a annoncé une « télévision de cohésion et de solidarité » et une information marquée par « la liberté de ton et la transparence », avec David Pujadas au « 20 heures », Daniel Bilalian au « 13 heures » et un nouveau magazine d'investigation de Benoît Duquesne. Jean-Pierre Cottet, directeur général de La Cinquième, dont 80 % de la grille sera renouvelée, a annoncé l'arrivée de Ruth Elkrief, qui animera au côté d'Anne Andreu un magazine de cinéma, un nouveau rendez-vous politique présenté par Jean-Marie Colombani avec des étudiants de Sciences-Po, et une série de portraits de « grands de ce monde » proposée par Jean-Pierre Elkabbach.

Des caractéristiques génétiques communes découvertes chez des nonagénaires

UNE ÉTUDE publiée dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* du 28 août fait état de la localisation d'un gène ou d'une famille de gènes chez plus de trois cents frères et sœurs nonagénaires, qui pourraient exercer une influence sur cette longévité relativement rare. Les personnes sélectionnées pour cette étude par les chercheurs de la Harvard Medical School devaient être âgées d'au moins 98 ans et avoir un frère vivant d'au moins 91 ans ou une sœur d'au moins 95 ans. L'analyse de leur génome a mis en évidence des caractéristiques communes dans une même région située sur le chromosome 4. Entre la localisation chromosomique d'un site génétique associé à un caractère et la découverte du ou des gènes qui confèrent ce caractère, un temps important peut s'écouler ; il est même fréquent que l'hypothèse initiale ne se confirme pas. Les auteurs de l'étude précisent d'ailleurs que les participants ont probablement aussi en commun un environnement favorable.

DÉPÊCHES

■ ACCIDENT : une erreur de pilotage est très probablement à l'origine de l'accident de montgolfière qui a fait six morts, dimanche 26 août, près d'Albertville (Savoie). Les gendarmes penchent pour cette hypothèse après l'audition de l'épouse du pilote du ballon, restée pendant toute la durée du vol en contact radio avec son mari.

Tirage du Monde daté mardi 28 août 2001 : 505 612 exemplaires.

1-3

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA

vivaldi | NISI DOMINUS | SCHOLL

TEINTES INFINIES. Goûtez les couleurs de Venise ! C'est l'esprit de ce programme élaboré par le contre-ténor Andreas Scholl. Chaque œuvre possède son exaltation et son opposé, une spiritualité parfois morbide. Vivaldi expérimentait alors les couleurs changeantes à l'infini des instruments, comme le sont les teintes des canaux de sa cité. Le Nisi Dominus, le Salve Regina multiplient les sentiments. La voix devient un instrument à part entière et Vivaldi affranchit l'interprète de toute règle stricte. Andreas Scholl bénéficie de l'accompagnement d'une formation baroque australienne que l'on découvrirait pour la première fois en Europe. Depuis, ce disque a reçu les plus grandes distinctions.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter